

MF
QUOTIDIEN
 ☎ (027) 23 30 51
 Service des abonnements:
 ☎ 23 43 55 - 23 43 56
 Publicité: Publicitas Sion
 ☎ (027) 21 21 11
1 fr. 20

C'est super chez Métrailer Jobdress
 Les vêtements de travail et les chaussures de sécurité.
 Tél. (027) 31 46 50.
 Av. du Grand-Champsec 12
 Route nouvel Hôpital
 1950 Sion

COMPTE SALAIRE

 BANQUE CANTONALE DU VALAIS
 WALLISER KANTONAL BANK

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

Le petit dernier de Swissair



Plus silencieux et moins gourmand que prévu, le petit dernier de Swissair, le Fokker 100, est arrivé. Les techniciens de la compagnie l'examinent sous toutes les coutures avant que les équipages ne se fassent la main sur ce nouveau «joujou» frappé de la croix blanche. **(17)**

CO valaisan
«Anciens» et «modernes»

D'ici au 15 avril prochain, les trente-huit cycles d'orientation valaisans sauront quelle structure éducative ils adopteront à la rentrée. Système à sections ou classes intégrées, les régions pour moitié n'ont pas encore rendu leur verdict.

La ville de Monthey a d'ores et déjà opté pour les classes à niveaux, Brigue pour les sections (générale et secondaire), tout comme Sion. A Martigny et Sierre, «anciens» et «modernes» s'affrontent sur le terrain mouvant de la politique.

Au Département de l'instruction publique, on fait les comptes en estimant que les deux tiers des CO du Valais romand devraient se rallier aux thèses novatrices ardemment défendues par le conseiller d'Etat Bernard Comby. **(19)**

FC Sion
NOUVEAU TRANSFERT



Bienvenue au Danois Niels Oestergard

Les dirigeants du FC Sion ont signé hier un contrat de trois mois avec un défenseur du FC Broendby (Copenhague), le Danois Ole Niels Oestergard, 30 ans. L'entraîneur Peter Pazmandy était présent pour lui souhaiter la bienvenue. **(16)**

CONSEIL NATIONAL
OUI A LA TAXATION ANNUELLE

A une très faible majorité, le Conseil national a adopté hier l'une des pièces maîtresses de la révision de l'impôt fédéral direct, à savoir l'introduction de la taxation annuelle. Si le Conseil des Etats se rallie à cette décision, cela signifie en clair que le contribuable devra se préparer à remplir une déclaration chaque année et non plus tous les deux ans... **(2)**

EN MARGE DES TROUBLES DE L'ARMÉNIE
Plus égal que des égaux

L'Union des républiques socialistes soviétiques - plus connue sous le nom ou le sigle d'URSS - constitue une immense farce, maintenue par une propagande incessante, et par une constante répression policière que de nombreux intellectuels occidentaux ne cessent d'excuser. En fait, l'union de ces républiques socialistes ne doit rien à une quelconque adhésion nationale, elle subit toute une volonté systématique de «russification», issue d'ailleurs des princes de Moscovie, puis des tsars de Russie, enfin des secrétaires du Kremlin.

Lénine et ses escroqueurs n'ont pas «révolutionné» un régime; en l'occurrence, ils ont prolongé un vieil impérialisme, en fonction de ce principe: dans une organisation égalitaire, la Russie minoritaire devait rester «plus égale» que les autres républiques.

L'Union soviétique - comme le rappelle avec pertinence et obstination Hélène Carrère d'Encausse dans ses ouvrages - compte plus de «cent nations et nationalités», qui parlent «plus de cent langues différentes, et que tout sépare (l'histoire, les races, les traditions, les croyances)». Dès lors, cette Union soviétique ne peut subsister que par une formidable coercition punitive.

L'Arménie - victime d'un génocide que l'Occident hésita longtemps à reconnaître pour ne pas vexer la Turquie ni déranger l'OTAN - ne revendique pas tellement de l'autonomie, mais des territoires qui lui furent confisqués naguère par le maréchal Staline. Mais elle manifeste maintenant son insatisfaction (euphémisme), surtout depuis que Mikhaïl Gorbatchev parle volontiers de restructuration (de «perestroïka») que la transparence (la «glasnost») doit rendre plus crédible, par la suite, à la centaine de nationalités qui composent cet empire hérité d'une dynastie - officiellement honnie, celle des Romanov - et non pas d'une révolution - régulièrement commémorée, celle de Lénine - d'une révolution d'ailleurs en escamotage flagrant du marxisme.

Bien que les motivations de révolte ou de rébellion diffèrent parfois de ferment assimilable, les pays baltes, l'Ukraine, les monts de Kolyma, et l'Azerbaïdjan, par exemple, risquent plus de l'exil ou de la déportation pour recevoir une identité qui n'est pas soviétique, qui est même antérieure à la création de la Russie, plus serve du joug mongol qu'exemplaire de l'avènement prolétaire.

Mikhaïl Gorbatchev, par-delà les bouillonnements nationalistes, n'évitera pas, de surcroît, les déterminations de la renaissance islamique, au voisinage de l'Iran et de l'Afghanistan. Comme le relève encore Hélène Carrère d'Encausse, il ne faudrait pas oublier que, en Union soviétique, les 50 millions de musulmans passeront bientôt à 80 millions. Dans ce contexte, démographique, le retrait militaire de l'Union soviétique en Afghanistan pourrait obéir à une seconde préoccupation, à une première évidence: ne pas favoriser un rapprochement trop irréversible entre les musulmans de l'un et de l'autre côtés d'une frontière pire qu'indécise.

Désormais, pour Mikhaïl Gorbatchev - et pour ses stratèges distributeurs d'illusions - le problème se pose comme celui de la quadrature du cercle: comment restructurer (avec ou sans déploiement de «glasnost») l'aspect égalitaire du pouvoir soviétique, celui de Moscou, tout en le préservant plus égal que celui des républiques annexées! **(36)**

Roger Germanier

Verbier bouge **TOUJOURS PLUS ET MIEUX...**



Verbier, le «must des vacances», comme l'affirment les derniers dépliants touristiques, désire offrir toujours plus de confort et une meilleure qualité de vie à ses hôtes. Ainsi deux nouvelles prestations viendront compléter le «catalogue» étoffé dont dispose déjà la station: une couverture des pistes de curling existantes et la création d'une piste de neige artificielle dans la région de la Combe de Médran. Quant aux adeptes de golf, ils auront normalement leur dix-huit trous dès l'été 1990. **(21)**

tant et la création d'une piste de neige artificielle dans la région de la Combe de Médran. Quant aux adeptes de golf, ils auront normalement leur dix-huit trous dès l'été 1990. **(21)**

OVRONNAZ
GENEVOIS
AUX EAUX
34

RELAIS GOURMAND AUX MARÉCOTTES
 Dans un cadre décontracté, vous pourrez profiter des créations de notre chef de cuisine qui prépare ses menus avec beaucoup d'amour et de soin.
Aux Mille Etoiles
 où l'on se sent chez soi
 1923 LES MARÉCOTTES
 Tél. 026/6 16 66

Impôt fédéral direct: le National veut introduire la taxation annuelle

BERNE (ATS). - Le Conseil national a approuvé hier par 102 voix contre 91 l'un des points cruciaux de la révision de l'impôt fédéral direct, soit l'introduction d'une taxation annuelle en lieu et place de l'actuelle taxation bisannuelle (tous les deux ans). Si le Conseil des Etats se rallie à cette décision, le contribuable devra remplir chaque année sa déclaration d'impôt. La Chambre du peuple a en outre fait une fleur aux sociétés anonymes en approuvant par 97 voix contre 60 la déduction d'un dividende fixé à 2% de leur capital propre imposable.

Hausse déguisée?

Le passage de la taxation bisannuelle à la taxation annuelle demandée par le Conseil fédéral était combattu par les groupes démocrate-chrétien, radical et démocrate du centre. Ils ont souligné que seuls 4 cantons sur 26 (GE, NE, BS, SO) connaissaient déjà une taxation annuelle. Selon eux, le passage généralisé à ce type de taxation provoquera un surcroît de travail administratif, contraindra les cantons à engager du personnel supplémentaire et suscitera la

grogne du contribuable. Il s'agirait en outre d'une augmentation d'impôt qui n'ose pas dire son nom.

Faux, rétorque Otto Stich

Selon le chef du Département des finances Otto Stich, la taxation annuelle postnumerando (calculée sur la base du revenu acquis) traduit plus fidèlement l'évolution du revenu du contribuable que l'actuelle taxation bisannuelle praenumerando (calculée sur le revenu présumé). La tâche du contribuable en serait simplifiée même

s'il doit remplir sa déclaration plus souvent. Sur le plan social, cette nouveauté profitera aux chômeurs qui, selon le droit actuel, n'ont pas droit à une taxation intermédiaire et sont taxés sur un revenu qu'ils n'ont plus. Elle permettra en outre de stabiliser les recettes de l'Etat.

La taxation annuelle rend superflue les taxations intermédiaires. Il est donc concevable qu'on ait besoin non de plus, mais de moins de fonctionnaires, estime M. Stich. Il a également contesté qu'il s'agisse d'une augmentation cachée d'impôt car la hausse du revenu due au changement de système sera compensée par une adaptation des barèmes d'imposition.

Encore deux garde-fous!

Au vote, le chef du Département des finances a été suivi par la gauche, les indépendants, les écologistes et la majorité des libéraux, ainsi que certains dissidents des autres partis bourgeois, radicaux en particulier. Mais la partie n'est pas encore complètement gagnée pour Otto Stich.

Le Conseil des Etats avait en effet initialement décidé par 28 voix contre 11 de maintenir le système actuel. Devant la faible majorité qui s'est dégagée à la Chambre du peuple, rien ne dit qu'il va se rallier à la décision de cette dernière. Par ailleurs, l'opposition a déjà brandi le spectre du référendum.

IMPOSITION DES PERSONNES MORALES Otto Stich battu

En ce qui concerne l'imposition des personnes morales, Otto Stich a subi une défaite. La décision de permettre aux sociétés anonymes de déduire un dividende dit «normal», fixé à 2% du capital propre imposable, coûtera quelque 290 millions de francs à la caisse fédérale. Cette perte ne sera que partiellement compensée par le nouveau barème double s'appliquant aux sociétés de capitaux et aux coopératives qui sera probablement adopté aujourd'hui.

Les socialistes sont partis en guerre contre cette mesure qui, selon eux, profite avant tout aux grandes sociétés cotées en bourse, en particulier les banques et les assurances. Celles-ci se portent très bien et n'ont pas besoin de soutien supplémentaire, affirment-ils. La Suisse est le pays industrialisé qui impose le moins les sociétés anonymes, a déclaré le socialiste grison Martin Bindi. Si l'on veut adopter un instrument de promo-

tion économique, a renchéri le socialiste bernois Hermann Fehr, c'est l'imposition des petites sociétés de type familial qu'il aurait fallu alléger. Sa proposition a été rejetée par 77 voix contre 66.

Pour les représentants des partis bourgeois, la déduction du dividende atténue le problème de la double imposition (les dividendes sont imposés à la fois chez l'entreprise et chez l'actionnaire). Elle joue en outre un rôle de promotion économique. Au cas où cette mesure aurait été repoussée, le démocrate du centre Hans-Rudolf Nebiker (BL) était prêt à demander à ce que le capital des sociétés anonymes soit exonéré d'impôt.

Quoi qu'il en soit, la décision du Conseil national a créé une divergence avec le Conseil des Etats. En lieu et place d'une déduction du dividende, celui-ci s'était prononcé pour un barème à trois paliers qui ne coûte que 180 millions de francs à la caisse fédérale.

TAXATION ANNUELLE

La force de la tradition

BERNE. - D'un cheveu - 102 voix contre 91 - le Conseil national a adopté l'une des pièces maîtresses de la révision de l'impôt fédéral direct, à savoir l'introduction de la taxation annuelle. En clair, cela signifie que si le Conseil des Etats se rallie à cette décision, le contribuable remplira une déclaration chaque année; actuellement, il ne se livre à cette passionnante opération que tous les deux ans.

La logique, dans ce qu'elle a de plus pur et de plus froid, plaide en faveur de la taxation annuelle. D'abord parce qu'elle tient davantage compte de la situation réelle du contribuable. Un exemple. Vous venez de recevoir le bordereau d'impôt pour la période fiscale 1987-1988. Le montant est calculé d'après ce que vous avez gagné en 1985-1986. Si votre revenu s'est sans cesse inscrit à la hausse, tant mieux, vous y gagnez.

En revanche, si votre situation s'est modifiée «à la baisse» depuis le 1er janvier 1987, bonjour les dégâts... Les causes peuvent être multiples: chômage, mort du conjoint, naissance d'un enfant, départ à la retraite, entre autres. Vous payez alors l'impôt sur un revenu que vous n'avez plus.

Magnanime, le fisc a prévu un garde-fou: la taxation intermédiaire. Elle est toutefois loin d'être automatique, les conditions d'octroi sont sévères. En outre, elle engendre une complexité sans doute unique au monde! Bref, pour en revenir à notre exemple, il serait bien plus simple que le contribuable paie un impôt 1988 calculé sur ce qu'il a gagné en 1987.

L'Etat profiterait également de l'introduction de la taxation annuelle. Pourquoi? Selon le système actuel, en période de haute conjoncture, lorsque les

salaires et les prix augmentent très rapidement, les recettes de la Confédération ne suivent pas. Comme ses tâches ne diminuent pas non plus, les comptes plongent dans les chiffres rouges - c'est ce phénomène qui a induit les formidables déficits des années septante. A l'inverse, en période de basse conjoncture, ce sont les contribuables qui trinquent. La taxation annuelle «collerait» donc davantage à la réalité.

Trois arguments, notamment, ont été avancés contre ce système. Premièrement, il masquerait une hausse d'impôt. Peu convaincant: un article de la loi prévoit expressément que le nouveau système ne doit pas procurer plus de recettes à la Confédération. Deuxièmement, il nécessiterait plus de fonctionnaires. Peu convaincant également: l'époque de la plume d'oie est révolue, nous sommes entrés dans l'ère informatique.

Troisième argument, le fédéralisme. Seuls quatre cantons - Genève, Neuchâtel, Bâle-Ville et Soleure - connaissent à l'heure actuelle un régime annuel. Les autres cantons n'en veulent pas. Le système bisannuel a ses défauts, certes, mais les habitudes sont prises, alors pourquoi bouleverser la tradition?

La plupart des directeurs cantonaux des finances se sont prononcés contre l'introduction de la taxation annuelle. En mars 1986, le Conseil des Etats les avait écoutés, par 28 voix contre 11. Au vu de la faible majorité qui s'est dégagée hier au National, il est peu probable que les sénateurs fassent marche arrière lorsqu'ils remettront l'ouvrage sur le métier. Si bien que le système de la taxation annuelle est vraisemblablement mort-né. B.-O.S.

Les «bons» payeurs pénalisés

Si la taxation annuelle pour l'impôt fédéral direct, telle qu'elle a été approuvée hier par le Conseil national, devait être introduite, la réduction accordée aux «bons» payeurs tomberait. Aujourd'hui, les contribuables qui paient à réception du bordereau le montant global de l'impôt pour les deux années, bénéficient d'un intérêt de 3,5% sur le montant de la deuxième année. Cette réduction a coûté à la Confédération environ 31 millions de francs sur le compte 1986, a déclaré Oswald Sigg, porte-parole du Département des finances. Même s'il se plaint régulière-

ment de la charge fiscale élevée, en Suisse, le contribuable est bon payeur: 96,6% de la somme due pour les années 1985 et 1986 ont été versés dans les délais. Le reste, 3,4%, est constitué de quelques retardataires, mais aussi des recours pendants. Environ 10% de la somme ont été payés d'avance, a précisé Oswald Sigg.

L'intérêt de retard, qui frappe les mauvais payeurs, comme la réduction octroyée sont fixés dans une ordonnance par période d'imposition. Le rabais est actuellement de 3,5%, l'intérêt de retard de 5%.

Conseil des Etats

Grands axes du trafic international

«Nous ne pouvons pas continuer à refuser tout ce qui vient de l'Europe»

BERNE (ATS). - Le Conseil des Etats a consacré hier une bonne partie de sa séance à des questions routières. Il a ainsi approuvé par 35 voix contre 3 la ratification d'un accord européen sur les grandes routes de trafic international, et débattu de l'ouverture d'un tronçon de la N4 qui suscite une forte opposition dans le canton de Zurich.

Le nouveau président de la commission des transports, le Valaisan Daniel Lauber, précise que l'accord conclu en 1975 sous l'égide de la commission économique pour l'Europe des Nations Unies fixe le réseau des routes E, c'est-à-dire les grands axes du trafic international, qui doivent être aménagés et signalés selon des normes communes. Toutes les routes E traversant la Suisse appartiennent au réseau des routes nationales en voie d'achèvement, ou à celui des routes principales.

Signataire de l'accord dès 1976, la Suisse ne l'a pas encore ratifié en raison du réexamen de certains tronçons du programme des routes nationales qui a eu lieu depuis lors. Hier, la socialiste schaffhouseuse Esther Bühler a proposé de ne pas le faire tant que les initiatives déposées contre quatre de ces tronçons n'auront pas été soumises à la votation.

La majorité des sénateurs a toutefois été d'un autre avis, considérant que l'accord pourrait toujours être modifié en cas d'acceptation d'une des initiatives. Cet accord ne nous impose ni la construction de nouvelles routes ni le renoncement à nos restrictions du trafic des poids lourds, a souligné le conseiller fédéral Adolf Ogi, qui s'adressait pour la première fois en cette qualité au Parlement. Nous ne pouvons pas continuer à refuser tout ce qui vient de l'Europe, a renchéri M. Michel Flückiger (rad., JU).

N4: Zurich contre les autres

Le tronçon Cham-Knonau de la N4, dont le Conseil fédéral a

décidé l'achèvement et la mise en service malgré l'opposition du canton de Zurich, a fait l'objet d'une autre discussion. Auteur d'une interpellation à ce sujet, M. Riccardo Jagmetti (rad., ZH) a invité le gouvernement à faire machine arrière en raison des nuisances que l'ouverture de ces 3 km d'autoroute fera subir aux habitants de plusieurs localités zurichoises par lesquelles passera le trafic de transit.

Tout en admettant que la situation demeurera insatisfaisante jusqu'à l'ouverture complète de la N4, le conseiller fédéral Ogi a rappelé que le tronçon en cause - qui devrait être livré au trafic dans deux ans - ne concerne pas seulement le canton de Zurich. En effet, il déchargera du trafic des communes zougoises, et les cantons de Suisse centrale poussent au contraire à son ouverture rapide, comme l'a souligné M. Andreas Iten (rad., ZG). Au surplus, des mesures seront prises pour limiter les nuisances.

En début de séance, la Chambre des cantons avait, sans discussion, transmis au Conseil fédéral une initiative du canton de Genève demandant que les droits d'entrée sur les carburants destinés aux avions soient affectés à la réduction des nuisances endurées par les riverains des aéroports. Le gouvernement devra examiner cette requête en préparant la législation d'application du futur article constitutionnel sur la politique coordonnée des transports. A noter qu'une proposition semblable a déjà été rejetée par le Parlement fédéral.

56 millions pour les victimes des intempéries de l'été

**Si le National se rallie, la remise en état de la route du Nufenen subventionnée à 100%
Le Conseil fédéral proposait 75%**

BERNE (ATS). - Le Conseil des Etats a approuvé hier à l'unanimité les contributions exceptionnelles de la Confédération pour remédier aux dégâts dus aux intempéries qui ont dévasté plusieurs cantons l'été dernier. Il s'agit d'une somme totale de 56 millions de francs pour les «frais non couverts» dans les cantons d'Uri, Schwytz, Berne, VALAIS, Tessin et Grisons, objet présenté par le conseiller aux Etats Daniel Lauber.

La discussion a été l'occasion, pour de nombreux orateurs comme pour le conseiller fédéral Adolf Ogi, chef

du Département des transports, des communications et de l'énergie, de saluer le courage des habitants de ces val-

lées dévastées. Le malheur a suscité un élan de solidarité auquel le Conseil fédéral a voulu s'associer en promettant rapidement une aide non bureaucratique.

Depuis la publication du message, en décembre dernier, deux éléments nouveaux ont surgi: l'analyse des événements et la prévention. Pour analyser les causes de ces crues exceptionnelles, le Conseil fédéral vient d'ouvrir un crédit de 2,5 millions de francs. Les Ecoles polytechniques fédérales et divers instituts seront chargés de ces études. Il faudra alors prendre des mesures de prévention pour éviter la répétition de tels événements.

La discussion de détail a porté sur la route du Nufenen,

qui relie le Valais au Tessin et qui a été grandement endommagée. Tenant compte du taux de subventionnement au moment de sa construction et du fait que cette voie n'est praticable que quatre mois par an, le Conseil fédéral proposait de n'accorder qu'une contribution de 75% aux frais de remise en état. Mais, par 24 voix contre 14, le Conseil des Etats a porté la contribution à 100%, comme pour les routes nationales, les routes principales et l'ancienne route du Saint-Gothard.

Le Conseil national se prononcera sur le même objet au cours de la présente session, de sorte que les contributions pourront être versées rapidement.

UN MILLIER DE SUISSES VICTIMES D'UNE ASSURANCE BELGE Les anciens du Congo réclament justice

Il était une fois le Congo belge et Tintin s'y promenait comme bien d'autres Blancs. Comme un bon millier de Suisses, par exemple, qui formaient là-bas un bout de cette «cinquième Suisse» dont nous sommes si fiers.

Hélas, l'aventure fut brève: de 1908 à 1960. Juste le temps pour quelques fortunes de s'élaborer. Colossales. Juste le temps pour quelques rêves de se transformer en vilains cauchemars. Les Suisses qui furent de l'aventure s'en mordent encore les doigts aujourd'hui...

Assurés, rassurés...

A l'indépendance, comme ce fut le cas en Algérie, les «colons» furent priés de déguerpir dans les plus brefs délais, sans armes et sans bagages. Avec tout juste la nostalgie d'un paradis perdu, d'un rêve inachevé.

Ils ont refait un bout de leur vie ailleurs, pensant ne pas avoir tout perdu.

En effet, pendant les années de Congo, les Suisses, comme les Belges avaient cotisé à une pension de retraite auprès de l'OS-

SOM (Office de sécurité sociale d'outre-mer), garantie par l'Etat belge, dont le siège est avenue Louise, à Bruxelles.

Grugés

Or, voici qu'en 1960, simple coïncidence... un étrange texte de loi belge autorise les compagnies à ne pas indexer les pensions des affiliés étrangers.

Il en résulte que, à cotisation égale, un Belge reçoit 340 400 francs belges par année et un Suisse 48 300! Soit sept fois moins... La discrimination est encore plus flagrante pour une femme. Une Belge (toujours à cotisation égale) touchant 229 700 francs belges et une Suisse 10 049, soit vingt-deux fois moins!

L'OSSOM, sous la responsabilité du royaume, sert des pensions calculées sur le capital-cotisations d'avant 1960. Il s'attribue les intérêts des sommes économisées depuis plus de trente ans, soit environ dix fois le capital initial.

Une association de défense

Bien entendu, les Suisses ainsi maltraités n'entendaient pas se laisser faire. Ils ont donc constitué une Association de défense sociale des Suisses du Congo.

Cette association, fort active, est présidée par M. P. Brunner, de Lausanne. Elle a notamment obtenu du conseiller national Jean-Claude Philippon qu'il soumette leur cas au Conseil fédéral en décembre 1987.

Le 9 mars 1987, il y a une année, voici quelle fut la réponse de Berne: «Le Conseil fédéral a examiné les problèmes auxquels sont confrontés les Suisses qui ont vécu dans l'ancien Congo belge avant l'accession de ce pays à l'indépendance.

Il a chargé le Département des affaires étrangères d'ouvrir de nouvelles négociations avec le Gouvernement belge pour obtenir que ces Suisses bénéficient de prestations de sécurité sociale équivalentes à celles qui sont versées aux ressortissants belges se

trouvant dans la même situation.»

Apparemment, le DFAE doit avoir d'autres chats à fouetter et la Belgique peut continuer, en toute impunité, à servir des rentes misérables à ces Suisses qui ne savent plus où réclamer justice.


L'OSSOM persiste!

Les quelque 800 justiciables suisses victimes de cette discrimination (près de 400 sont morts sans voir leurs droits reconnus) ont eu un sursaut d'indignation en lisant dans «Paris Match» du 3 juillet 1987 la publicité suivante: «L'Office de sécurité sociale d'outre-mer (en abrégé l'OSSOM) peut assurer les personnes qui exercent leur activité professionnelle à quelque titre que ce soit (sans distinction de nationalité) dans un pays ne faisant pas partie de la CEE.

Les branches d'assurance sont les suivantes: (suivent la liste des activités de la société et son adresse).

Ben mon colon, faut un certain culot, allez. (pf)

De l'argent liquide, vite, sûrement



CREDIT SUISSE CS



préfabriquée EN BÉTON ARMÉ, toutes dimensions. Beaucoup moins cher qu'en traditionnel. Pose facile, couverte ou non. Propreté accrue, entretien aisé. Directement du fabricant.

TECNORM S.A.
Route de Champ-Colin, 1260 NYON
Zone indus. Ouest - Tél. 022/61 42 67

Représentant pour le Valais
Francis Michaud
Chemin de Surfrête 5
1920 Martigny - Tél. 026/2 64 08
Auto-Centre - Tél. 026/2 44 48

TELEFAX
Optez pour l'avenir!

Un télécopieur HIFAX vous ouvre les portes du réseau suisse et international. Aujourd'hui et demain.

Télécopieurs dès Fr. 88.- par mois (y compris garantie et service durant 2 ans)



SANYO - 3M - HIFAX

FELIX
ORGANISATION DE BUREAU

Sierre - Rue Rainer-Maria-Rilke 4
☎ (027) 55 08 35 FAX 56 15 29
Brig-Glis - Kapuzinerstrasse 20
☎ (028) 23 77 00 FAX 23 75 74

ASTRO-LOGIA
THÈME
ASTROL

Etude commentée de votre caractère, de vos possibilités, de vos chances dans la vie. Fr. 40.- (20 pages).

Tél. (021) 964 36 27

Burotic 22-120-6-8

ENSEIGNEMENT
ANGLAIS FRANÇAIS-ORTHOGRAPHE ALLEMAND

Forfait avantageux. Me rends à domicile Sion et environs (15 km).
Tél. (027) 41 34 79 (12 h - 14 h).
22-658608

Stages linguistiques en **Allemagne**

Un séjour réellement profitable pour les élèves de 12 à 18 ans.

- Voyage accompagné de Genève
- Famille consciencieusement sélectionnée
- 8 élèves par classe
- 4 cours chaque matin
- Activités variées l'après-midi avec encadrement

OISE Program OISE
147, rue de Lausanne
1202 Genève
Tél. 022/32 68 80

GRATTEZ-GAGNEZ TRIBOLO: L'OR AU QUOTIDIEN

CHAQUE JOUR 2=



LOTTERIE ROMANDE

Grattez les 6 cases si le même montant apparaît 3 fois, vous le gagnez 1 fois.

RIVE GAUCHE RESTAURANT-BRASSERIE-BAR

Restauration française à la carte et menus Produits de saison

AUBERGE RESTAURANT

A la brasserie: service soigné sur assiette

- Salles de banquets pour sociétés
- Salle de conférence 36 places


Fermeture hebdomadaire: dimanche dès 15 h et lundi toute la journée



Claude Zufferey, chef de cuisine
3957 Granges-Sierre
Tél. (027) 58 34 34

36-667128

et en toute discrétion



CREDIT SUISSE CS

SPRINT PHOTOS service 1 heure

vos photos couleur en 1 heure



Grand-Pont 18
SION

Kodak Express
Service Contrôlé Qualité

Elle est chic
Elle est pratique
Elle est élégante
Elle vient d'arriver
La collection

Marcelle Griffon

CHEZ

FRIBERG CONFECTION NOUVEAUTÉS
MARTIGNY-BOURG

36-669791

Bonne récompense
à toute personne pouvant me rapporter les sacs d'habits et les partitions égarés dans la nuit du 23 au 24 février 1988 dans le parking Victoria à Montana. Merci d'avance.
Tél. (027) 41 20 74.

036-425176

A vendre, centre de Sion
grave II
chargée sur camion, 12 000 m³.
Tél. 22 31 21.

036-055014

Cleuson
A vendre plusieurs cuillerées de fonds de l'alpage de Cleuson.
Ecrire sous chiffre Z 36-300400, Publicitas, 1951 Sion.
036-300400

HERITIER MEUBLES
Raymond Héritier, Savièse (027) 25 27 16



De 10 à 30% de rabais sur tout notre stock
(Vente spéciale autorisée du 27.2 au 19.3.1988)

Tapis d'Orient, moquettes, linos, parquets

Visitez notre exposition permanente à Saint-Germain

M. Yaya
grand voyant médium résout tous vos problèmes amour, affection retrouvée, chance, protection contre les dangers désenvoûtement examens. Situation affaire retour immédiat au foyer de la personne que vous aimez. Résultat garanti et efficace.
Tél. (023) ou (0033) 50 49 18 22.

18-512020

Ne souffrez plus des pieds!

Consultez: Le pédicure-podologue Patrick Keller
rue du Rhône 25
1950 Sion,
(027) 22 46 88.

CHICCO DORO CAFFÈ TOSTATO



LE CAFE CHIC - LE CAFE OR

21 21 11... Pour vos annonces

Prêt personnel CS

Je désire un prêt personnel de _____ 26 A

Fr. _____

remboursable par mensualités de Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Rue _____

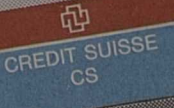
NP/Localité _____

Etat civil _____

Nationalité _____

Date _____

Signature _____



CREDIT SUISSE CS

A envoyer au
Crédit Suisse, 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/21 31 21,
1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22, ou à une autre succursale du Crédit Suisse.

FIDES P. BALDESBERGER

Femme d'affaires suisse 1987



Il y avait foule dans les salons de l'Hôtel Schweizerhof à Berne pour fêter la lauréate du Prix Veuve Clicquot de la femme d'affaires suisse 1987. Le mystère était demeuré entier. Nul ne savait qui, des trois charmantes finalistes, serait sacrée reine de l'année. Lorsque après un temps de suspense le président du jury leva le voile, la surprise était totale. Le Tessin se voyait mis d'un seul coup à l'honneur.

Mme Fides P. Baldesberger, comme ses deux dauphines bernoise et genevoise du reste, n'a rien d'une «femme mec». Féminine à souhait, souriante, ce sympathique chef d'entreprise n'a que 35 ans. La valeur n'attend pas le nombre des années dit-on. Juste! Propriétaire et présidente de la maison Outils Rubis S.A., située à Stabio, Mme Baldesberger ne semblait nullement destinée à régner sur la vente et la

fabrication de brucelles et de pinces de précision. Après une maturité à Zurich, elle suit, en 1974 à Genève, des études de littérature anglaise, d'archéologie et d'histoire de l'art. Sa licence en poche, la voici passionnée par la gemmologie. Un stage de six mois en Amérique lui confère le titre d'experte en bijoux anciens. Elle œuvre successivement comme gemmologiste à Genève, à la bourse des diamants d'Anvers, à Bangkok et à New York.

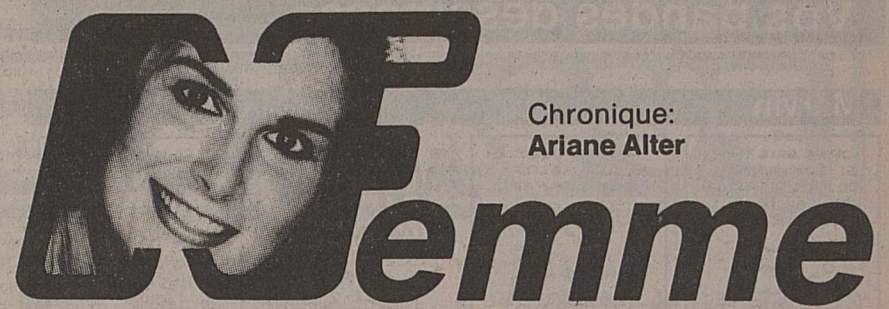
Tous les œufs dans le même panier

La mort de son père, en 1981, forcera Mme Baldesberger à rallier Stabio. Elle reprend alors les rênes de l'entreprise familiale. Une maison de 50 ans d'âge, forte de 35 employés. On peut supposer que, mal-

gré une adaptation peu commune, le passage de l'art au management ne fut guère aisé. C'était sans compter sur la ferme détermination de celle qui occupe aujourd'hui la direction, tout en assumant en sus la responsabilité du marketing, des ventes et de l'administration. Son intuition féminine la pousse très vite à restructurer son entreprise. Dangereusement tournée vers le marché américain, Outils Rubis met en quelque sorte tous ses œufs dans le même panier. Cette dépendance effraye la jeune tessinoise. Inlassablement, elle part à la conquête de nouveaux marchés, tente de développer de nouveaux produits.

Diversification, une règle d'or

Ce que femme veut, elle l'obtient.



Chronique:
Ariane Alter

C'est une réalité concrétisée par Mme Baldesberger. Cette dernière comprend que de la rapidité de son action dépendra le succès de son entreprise. La voici engagée dans une ronde mondiale de présentation de ses produits. L'Europe, les USA, la Chine et le Japon la voient arpenter les foires et expositions. Elle investit non seulement une importante masse financière, mais ne craint pas d'hypothéquer lourdement son capital temps. Les résultats se feront sentir immédiatement. Le portefeuille de ses clients s'élargit. Certains portent du reste des noms prestigieux. Un accroissement de 40% des ventes, une diminution de 40% des exportations vers l'Amérique au profit d'autres pays sont à porter au crédit de la ténacité de cette dynamique directrice. Quant à son catalogue, il s'est enrichi de 30% d'articles en plus.

Née sous le signe du Verseau

De nature discrète, la femme d'affaires 1987 ne parle que très peu de sa sphère privée. On sait que, malgré un emploi du temps surchargé, sa passion pour les arts ne s'est pas atténuée, bien au contraire. Née sous le signe du Verseau, Fides Baldesberger possède un caractère optimiste, battant et perspicace. Plutôt que de trembler devant la concurrence, d'évoquer l'encombrement évident des marchés, elle se plaît à faire sienne la pensée d'un économiste américain, Peter Drucker. «Une période de fluctuation et d'agitation est aussi, pour ceux qui sauront en comprendre, accepter et exploiter les nouvelles réalités, une époque offrant un nombre considérable de nouvelles opportunités.» La conclusion s'impose d'elle-même!

Porte ouverte au Valais

Bien sûr, le Prix Veuve Clicquot ne trompe personne. Il s'inscrit dans le programme de publicité d'une maison de champagne. Toutefois, l'intérêt de ce concours est évident. Plutôt que de s'ingénier à trouver la superwoman de l'année, les organisateurs préférèrent tabler sur des valeurs moins spectaculaires, mais plus humaines. L'esprit d'initiative, l'audace, le sens des responsabilités et le succès sont récompensés, sans distinction de lieu, d'importance de chiffre d'affaires ou de genre d'activités. Créé en mémoire de Nicole Barbe Clicquot, familièrement nommée la «Veuve», ce prix honore tous les deux ans une femme d'affaires suisse. Il n'a du reste débuté dans notre pays que tout récemment. Par contre, l'Angleterre et la

France ont depuis 1972 couronné de nombreuses têtes. La dernière en date pour l'Exagone fut la trésorière de M. Raymond Barre. Le Canada, la Suède, l'Australie organisent aussi de telles manifestations. Notons pour la petite histoire que la «Veuve», bien qu'issue d'une famille de la bonne bourgeoisie, s'était vue à l'âge de 27 ans privée de son époux. Bravant les mœurs de l'époque, cette femme de tête reprit les rênes de l'entreprise, la fit prospérer. La porte est très largement ouverte au Valais. Et la victoire méritée d'un canton «marginal» comme le Tessin, devrait nous encourager à tenter l'aventure. Je songe ici aux nombreuses femmes qui, tous les jours, en Valais, se battent pour la prospérité de leur entreprise.

Cinéma - Spectacles

Sierre BOURG
027/55 01 18

Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 - 14 ans
Roland Giraud, Christine Pascal et les jeunes Michel Morin et Marie Constant
PROMIS... JURÉ!
Les aventures de «Fend la bise» avec ses rires, ses larmes et ses amours.

Sierre CASINO
027/55 14 60

Jusqu'à jeudi, ce soir à 20 h 30 - 16 ans
Flic désabusé, témoin involontaire et inconscient réunis autour d'un règlement crapuleux
ASSISTANCE A FEMME EN DANGER
(Rent a cop)
avec Liza Minnelli et Burt Reynolds.

Sion ARLEQUIN
027/22 32 42

Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 - 14 ans
Oliver Stone dans la jungle de la finance
WALL STREET
avec Michael Douglas (meilleur acteur 1988), Charlie Sheen et Daryl Hannah.
Le premier thriller boursier. A voir...

Sion CAPITOLE
027/22 32 42

Jusqu'à jeudi, ce soir à 20 h 30 - 16 ans
LIAISON FATALE
d'Adrian Lyne, avec Michael Douglas et Glenn Close.
Un film superangoissant à voir absolument...

Sion LUX
027/22 15 45

Aujourd'hui à 14 h - Matinée spéciale pour enfants - Sans limite d'âge
LES AVENTURES DE CHATRAIN
Le film dont les héros sont des animaux. Un chef-d'œuvre...
Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
L'IRLANDAIS
réalisé par Mike Hodges avec Mickey Rourke, Alan Bates et Bob Hoskins.
Un formidable film fait de violence, d'honneur.

Martigny CASINO
026/2 17 74

Dès ce soir à 20 h 30 - 14 ans
Un véritable suspense... à mourir de rire!
LES KEUFS
Un film de et avec Josiane Balasko et avec Isaach Bankolé.
... et maintenant, on trouve de tout dans la police!

Martigny CORSO
026/2 26 22

Jusqu'à jeudi, ce soir à 20 h 30 - 14 ans
La sensation de la saison!
Le nouveau film d'Emile Ardolino
DIRTY DANCING
avec Jennifer Grey, Patrick Swayze et Cynthia Rhodes («Flashdance»)
Un film absolument fou!
Un film sexy, sentimental, extraordinaire...

St-Maurice ROXY
025/65 26 86

Ce soir: RELÂCHE
Monthey MONTHEOLO
025/71 22 60

Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 - 14 ans
En stéréo
Action! Humour noir!
Festival d'Avorlaz 1988
ROBOCOP
50% homme, 50% machine, 100% flic.

Monthey PLAZA
025/71 22 61

Jusqu'à dimanche, ce soir à 20 h 30 - 12 ans
Derniers jours
Neuf nominations aux Oscars 1988
LE DERNIER EMPEREUR

Bex REX
025/63 21 77

Ce soir à 20 h 30 - Ciné-Club
Dès vendredi
SENS UNIQUE

Crans CRISTAL
027/41 11 12

Aujourd'hui à 16 h 30 et 21 h - 14 ans
THE LOST BOYS (Génération perdue)
A 18 h 30 et 23 h - 16 ans
NOYADE INTERDITE

Sion Théâtre Valère
027/22 30 30

Prochain spectacle:
mercredi 9 mars à 20 heures
CONVERSATIONS APRES UN ENTERREMENT
de Yasmina Reza.
Organisation CMA - Location: Galaxie.
Tél. (027) 23 40 41.

fiduciaire **agence immobilière DUC-VALLON & CIE S.A.**

MARTIGNY
A vendre magnifique
appartement neuf
4 1/2 pièces, 120,6 m²
à 3 minutes du centre et des commerces.
Fr. 330 000.-

Rens. et visites: (026) 2 63 21.

MARTIGNY
026 2 63 21

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE à Ornone SAVIÈSE

VILLA
5 1/2 pièces

Situation premier ordre, choix des finitions au gré de l'acheteur.

Fr. 420 000.- y c. terrain, taxes et raccordements.

36-668437

AGENCE PIERRE JACQUOD
12, rue du Rhône - Sion
Tél. 027.23.21.56
Renseignements: Marc Aymon

Centre de Sion
A louer

jolis 4 1/2 pièces
dans bâtiment entièrement rénové.
Fr. 980.- et Fr. 1040.- plus charges.

Tél. (027) 22 41 21. 036-669681

ARTA



VOTRE VILLA

Tout ce que vous devez savoir avant d'entreprendre la construction de votre villa!
- nombreux conseils indispensables
- 24 modèles de villas
- prix forfaitaires garantis
- descriptif de notre construction traditionnelle

BON pour un catalogue gratuit
Nom _____
Adresse _____
Tél.: _____

ARTA SA, av. de l'Avant-Poste 4
1005 Lausanne Tél. 021/22 06 22

La nouvelle collection
des chaussures médicales
JASOUPLE
est arrivée
Supports sur mesure
Babecki
La Croisée
SION
Tél. 027/22 48 62

IMMOB HOTEL SA
RESCA S.A.
Tél. (026) 6 38 40
Tél. (026) 6 31 08
- achats et ventes d'hôtels, cafés, restaurants et bars, etc.
- promotions
- conseils
- gestion et exploitation d'établissements publics
- comptabilité, études, conseils
- revendeur autorisé NCR
Pour mieux vous servir, nous avons décidé de nous agrandir
Notre nouvelle adresse:
ROUTE DU SIMPLON, CASE POSTALE, 1907 SAXON
Sans engagement, je désire de plus amples renseignements:
Nom: Prénom:
Adresse:
NPA: Localité:
Téléphone:

Vos bandes dessinées

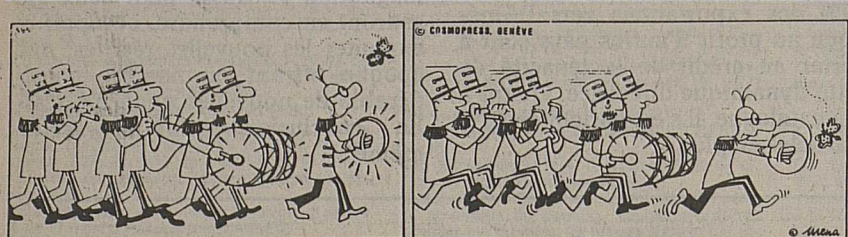
Marvin



Les Pierrafeu



CANDIDO



Votre feuilleton



En tout cas, dans cette circonstance précise, leur opinion s'avéra exacte. En fait de commission, le duc le chargea de porter des messages aux espions anglais qui opéraient en France et, au besoin, de faire un peu d'espionnage lui-même. Il était tout indiqué pour ce genre d'opération — il parlait un français impeccable et sa mère avait probablement des parents en France. Ils pourraient lui fournir des renseignements utiles. D'ailleurs, sa vie serait certainement plus passionnante que dans l'armée. A cet égard, le duc ne s'était pas trompé. Ses dangereuses activités avaient brusquement cessé le jour où il avait découvert que son cousin Ashley travaillait en Angleterre pour le compte de Napoléon. Un officier français l'avait interpellé sous le nom d'Ashley pour lui demander s'il avait de nouveaux renseignements à communiquer à l'empereur. Morgan s'était dit alors que sa ressemblance avec son cousin risquait de lui jouer un vilain tour. Il s'était empressé d'envoyer un message chiffré à Roxbury pour le prévenir qu'il allait essayer de sortir de France avant que la méprise soit découverte. En fait, il avait bien failli être pris et fusillé. Quand il était monté à bord du vaisseau corsaire qui l'avait ramené en Amérique, une compagnie de dragons était lancée à ses trousses.

Cependant, après avoir frôlé la mort, il s'était quelque peu assagi. Bien que l'idée de mariage lui déplût, ce jour-là, il songeait sérieusement que cette solution l'aiderait peut-être à trouver la paix de l'esprit.

Pourtant ni sa femme ni son enfant n'avaient empêché Nolan de courir au-devant de son destin. Cette pensée le refroidit singulièrement.

Ce soir-là, la famille Marshall vint dîner à Bonheur. Melinda Marshall était une ravissante créature aux yeux bleus. Noëlle Slade prononçait souvent son nom quand elle abordait la question du mariage. Comme la propriété des Marshall jouxait Bonheur et que Melinda était une riche héritière, il semblait évident qu'elle représentait un excellent parti.

Morgan examinait discrètement la jeune fille assise en face de lui. Elle avait un joli visage encadré de boucles blondes mais aucune cervelle dans cette tête charmante. Sa conversation consistait en regards admiratifs et en exclamations d'étonnement le tout très agréable à voir et certains hommes s'en seraient contentés. Malheureusement, ces mimiques l'agaçaient. Mais une épouse devait-elle nécessairement avoir une cervelle ? C'était sa vivacité d'esprit et sa conversation intelligente qui l'avaient attiré le plus chez Stéphanie et pour aboutir à quoi, grands dieux !

Melinda lui adressa un sourire timide et Morgan lui répondit ce qui ne l'empêcha pas de remarquer le coup d'œil complice qu'échangeaient ses parents. Décidément, ils avaient en tête l'idée de mariage. Reportant son regard sur Melinda, il remarqua la bouche voluptueuse, les épaules d'albâtre, le teint de pêche. « Après tout, pourquoi pas ? décida-t-il brusquement. Eh oui, pourquoi pas ? »

A suivre

Télévision



- 10.35 Demandez le programme!
- 10.45 Petites annonces
- 10.50 Profil de... Yves Duteil
- 12.00 Petites annonces
- 12.05 Les jours heureux
- 2. La première bagnole.
- 12.30 1000 francs par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Cœur de diamant

13.40 Mystère, aventure et Bouledegom

- 13.40 David le gnome
- 14.25 Quick & Flupke
- 14.30 L'île au trésor
- 14.55 Il était une fois... la vie: La guerre aux toxines.
- 15.20 Quick & Flupke
- 15.25 Croc-note show: L'accordéon.
- 15.30 Les Tripodes
- Une curieuse opération.
- 15.55 Petites annonces jeunesse.
- 16.05 La croisière s'amuse
- 29. Un travail d'équipe.
- 16.55 TJ-flash
- 17.00 4, 5, 6, 7...
- Babibouchettes
- Alex: Le maître-chanteur. Les réveries de Zoé: La jambe cassée.
- Marionnettes en papier: Mon copain en carton.
- 17.15 Vert pomme
- Bogus: Le clin d'œil d'un petit génie — Une récréation chinoise — Le professeur Adelard: L'œuf de Christophe Colomb — Etc.
- 17.40 Zap hits
- Hit-parade national basé sur les meilleures ventes de disques en Suisse.
- 18.00 Petite merveille
- 29/48. On déménage.
- 18.35 Top Models
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir

20.10 Football

- Coupe d'Europe des clubs champions.
- 1/4 de finale, match aller Bayern Munich-Real Madrid.
- Commentaire: Pierre Tripod.
- 22.00 éCHO
- Dis, achète-moi un avion!
- 22.40 TJ-nuit
- 23.00 Spécial sessions.
- 23.10 Une vie de Christoph Willibald Gluck
- Une évocation dramatique pour le 200^e anniversaire de la mort de ce compositeur. Ce sera aussi l'occasion de réentendre, entre autres, les airs les plus célèbres d'Orfeo et Euridice, d'Alceste, d'Iphigénie en Tauride, et d'admirer quelques sites historiques des environs de Stockholm ainsi que le Drottningholm Palace. Les succès musicaux de Gluck doivent beaucoup à sa rencontre avec le librettiste Calzabigi. Grâce à cet allié précieux, Gluck a pu rejeter les conventions artificielles de l'opéra italien alors en vogue...
- 0.10-0.15 Bulletin de télétexte

■ Suisse alémanique

- 12.00 Ziischtings-Club
- 13.55 TJ
- 14.00 Les reprises
- 14.00 Karussell
- 14.35 Rundschau
- 15.35 Pause
- 16.05 TJ
- 16.10 Vivre ensemble
- 16.55 Mikado
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.50 Null ist Spitze
- 18.15 Karussell
- 18.55 Actualités régionales et titres du TJ
- 19.30 TJ — Sports
- 20.05 Miroir de la semaine
- 20.10 Azimut et Trémoillé
- 21.40 Concerto grosso
- 22.10 TJ
- 22.25 Le thème du jour
- 22.40 Sports Football: Coupe d'Europe
- 23.40 Bulletin de nuit



- 6.45 Bonjour la France
- 7.00 — 7.30 — 8.00 Le journal.
- 8.05 Météo
- 8.25 Le magazine de l'objet
- 8.55 Dorothee matin
- Jayce — Bisounours — Jem et les hologrammes — Ghostbusters — La revanche des gobots — Le dessin de la semaine — Séquence animaux — Courrier d'Ariane — Petites nouvelles et gadgets — Etc.
- 11.30 On ne vit qu'une fois
- 12.00 Midi-flash.
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30-12.35 Midi-flash.
- 12.55 Météo
- 13.00 Journal
- 13.30 La Bourse
- Les pronostics du tiercé.
- 13.35 Dallas
- 3/31. Quels yeux.
- 14.30 Club Dorothee
- Gl Joe: On s'attache trop — Minipouss: Les pizzas de Charles — Bioman: Celui qui voulait trahir le docteur Mad — Holmes et Yoyo: Le témoin — Mask: Des tornades sur mesure — Goldorak — Capitaine Flam: Le temps de l'air est arrivé sur la planète Laguna — On pense à toi — Le top junior — Jacky Seau — Etc.
- 16.40 Jacky show
- Un show de variétés pour les teen-agers. Des chansons, des interviews, des gags... et du rythme!
- 17.10 Des agents très spéciaux
- 17.55 Flash info
- 18.00 Agence tous risques
- Les gladiateurs.
- 18.55 Météo
- 19.00 Santa Barbara
- 19.30 La roue de la fortune
- 19.55 Tirage du Tac-o-Tac
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Tapis vert
- 20.40 Tirage du loto

20.45 Sacrée soirée

- Présenté par Jean-Pierre Foucault.
- Invités: Jean-Claude Brialy, Christian Morin, Joan Baez, Presgurvic, Nino Ferrer, Noam, Bonnie Tyler, A Cause des Garçons, Aha, Bill Baxter, Annabelle, Balutin-Prévost (sketch).
- 22.40 Destins
- Hirohito.
- 23.40 Journal
- 0.13 La Bourse
- 0.15-1.15 Minuit sports

■ TV5

- 16.05 Etes-vous romantique?
- 17.00 La course autour du monde
- 18.00 Ré-création
- 18.40 Des chiffres et des lettres
- 18.55 Flash info
- 19.00 Etes-vous timide?
- 19.55 La course autour du monde
- 20.50 Interlude
- 21.10 Tell quel
- 21.30 Jazz à Montreux
- 22.00-23.30 Journophones

■ ARD - Allemagne 1

- 15.20 TJ
- 15.30 Ich versuche clever zu sein
- 16.15 Moskito
- 17.00 Pickwick-Club
- 17.15 TJ
- 17.25 Programmes régionaux
- 20.00 TJ
- 20.10 Sports, spécial
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Sports, spécial
- 23.30 Chicago Story
- 0.40 TJ
- 0.45-0.50 Pensées pour la nuit

■ ZDF - Allemagne 2

- 9.45 Le conseiller de l'ARD
- 10.00 TJ
- 10.20 Miroir du monde culturel
- 10.55 Wortschatzchen
- 11.40 Frieder der Spieler
- 12.10 Monitor
- 12.55 Revue de presse
- 13.00-13.15 TJ
- 14.15 Vidéo-texte
- 14.40 Rendez-vous au théâtre
- Oberösterreich
- 15.55 Infos
- 16.00 Heidi
- 16.20 Logo
- 16.25 Hals über Kopf
- 16.55 Infos régionales
- 17.10 L'illustré-Télé
- 17.45 Die Wichters von nebenan
- Disco-Time
- 19.00 Infos
- 19.30 Doppel-punkt-Szene
- Liebe, Triebe, Tralala?
- 20.15 ZDF-Magazine
- 21.00 Dynasty
- 21.45 TJ soir
- 22.10 Oukase darf nicht leben
- 22.40 Eine Saison in Hakkarri
- 0.25 Infos



- 6.45 Télématin
- Météo — Flash info — Jardins et balcons — Chanson — Le panier de Toutoune — Le conseil de forme — Agnès Mignonac — Chanson — A2 pour vous — Etc.
- 7.00 — 7.30 — 8.00 Le journal.
- 8.30 Amoureuement votre
- 9.00 Récré A2 matin
- Transformers — Tchaou et Grodo — La panthère rose — X-Or — Les Schtroumpfs — Lady Oscar — Les p'tits champions — Les Ewoks — L'empire des cinq.
- 11.25 La vallée des peupliers
- 11.55 Météo — Flash info
- 12.05 Kazcado
- 12.30 Flash info.
- 12.35 Les mariés de l'A2
- 13.00 Journal
- 13.45 Jeunes docteurs
- 14.35 Le monde magique de Chantal Goya
- 15.05 Récré A2 après-midi
- Johan et Pirlouit — Les Cosmocats — Comédies de Récré A2 — Cobra — C'est chouette — Les mystérieuses cités d'or — Galaxy Rangers.
- 17.20 Au fil des jours
- 43. Le vieux (4^e partie).
- 17.50 Flash info
- 17.55 Magnum
- 8. La malédiction du roi.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.05 INC
- Emission de l'Institut national de la consommation.
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.35 Maguy
- Kilt ou double.
- 20.00 Journal
- 20.18 Météo

20.25 Football

- Coupe d'Europe. En direct de Bordeaux.
- 1/4 de finale: Aller 1^{er} mi-temps: Bordeaux-Eindhoven.
- 21.30 Football
- 2^e mi-temps: Bordeaux-Eindhoven.
- 22.20 Profession comique
- Francis Blanche.
- 23.20 Journal
- 23.50-1.20 Basket
- Coupe d'Europe des clubs champions à Orthez. Orthez-Hertogenbosch.

■ SWF - Allemagne 3

- 17.00 Cours d'italien
- 17.30 Telekolleg
- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Sin ji Galeb, die blaue Möwe
- 19.00 TJ soir
- 19.30 Schlaglicht
- 20.10 Tribunal de district
- 21.00 Actualités
- 21.15 Elections 1988
- 22.45-0.30 Zärtliche Stunden

■ FSI - Autriche

- 9.00 Informations
- 9.05 AII
- 9.30 Cours de français
- 10.00 TV-scolaire
- 10.15 L'alimentation
- 10.30 Die Bankräuberbande
- 12.15 Autriche 2000
- 13.00 Programme familial
- 13.30 Actualités
- 16.30 Mimis Masche
- 16.55 Mini-Zib
- 17.05 Il était une fois... l'homme
- 17.30 Spuk in der Schule
- 18.00 Programme familial
- 18.30 Pour l'amour du risque
- 19.10 Wer bietet mehr?
- 19.30 TJ — Sports
- 20.15 Monte Carlo Story
- 21.50 Phantom im Paradies
- 23.20 Petrocelli
- 0.10-0.15 Actualités

■ RAI - Italie

- 7.15 Uno Mattina
- 9.35 La duchessa di Duke Street
- 10.40 Intorno a noi
- 11.30 Mistero in galleria
- 12.00 TG1-Flash
- 12.05 Pronto... è la Rai?
- 13.30-14.00 TG
- 14.15 Il mondo di Quark
- 15.00 Scuola aperta
- 16.00 Big!
- 17.55 Oggi al Parlamento
- 18.00 TG1-Flash
- 18.05 leri, Goggi, domani
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 19.50 Che tempo fa
- 20.00 TG
- 20.40 Calcio Verona-Werder
- Brema
- 22.30 TG
- 22.40 Appuntamento al cinema
- 22.45 Biberon
- 24.00 TG1-Notte



- 8.30 Amuse 3
- 11.30 Modes d'emploi 3
- 11.56 Flash 3.
- 12.00 En direct des régions
- 12.57 Flash 3.
- 13.00 Astromatch
- 13.30 La vie à pleines dents
- Spécial jeunes.
- 14.00 Une pêche d'enfer
- 14.30 Yao
- 15.00 Flash 3.
- 15.03 On va gagner
- 17.03 La dynastie des Forsyte
- 8/52. Un dîner de famille (2^e partie).
- 17.30 Amuse 3
- 17.30 Ascenseur pour l'aventure — 17.35 David le gnome — 18.00 Astronaute
- 18.30 Une mère pas comme les autres
- Copie confuse.
- 19.00 19-20
- 19.10-19.30 Actualités régionales.
- 19.53 Il était une fois la vie
- 20.03 La classe

20.30 Les temps difficiles

- Avec: Guy Tréjean, Jean-Pierre Cassel, Judith Magre, Denise Grey, etc.
- 22.45 Soir 3
- 23.05 Océaniques
- Des œuvres: Cycle: Glenn Gould.
- 23.30 Picasso... Genève des demoiselles...
- 24.00-0.15 Musiques, musique

■ Suisse italienne

- 9.00-10.00 Telescuola I pionieri del cinema
- 10.30 Telescuola
- 12.15-13.50 Sport ieri e oggi
- 15.45 Victor
- 16.00 TG
- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.30 Per i ragazzi
- 18.45 TG
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 TG
- 20.30 TTT
- Testi, temi, testimonianza
- 21.55 TG
- 22.05 Il commissario Kress
- 23.05 Mercoledì sport
- 23.55-24.00 TG

■ Sky Channel

- 7.35 The DJ Kat Show
- 8.35 Canada Calling
- 9.35 New Music
- 10.35 Love in the Morning
- 12.35 UK Despatch
- 14.00 Ask Dr Ruth
- 15.00 Transformers
- 16.00 Pop Formule
- 17.00 The DJ Kat Show
- 18.00 The Monkees
- 19.00 Gidget
- 20.30 A Country Practice
- 21.20 Hall, Hero!
- 22.50 Ford Snow Report
- 22.55 Motor Sports
- 1988
- 24.00 Roving Report
- 0.30-1.00 Pop Formule

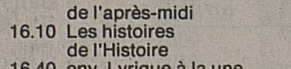
■ Super Channel

- 7.00 Supertime
- 8.00 Nino Firetto
- Totally Live
- 9.00 Sons and Daughters
- 10.10 Swim
- 11.00 History of Africa
- 12.00 Emmerdale Farm
- 13.00 Going for Gold
- 14.00 Say Ah
- 15.00 Super-time
- 16.00 Nino Firetto
- Totally Live
- 17.00 Formula One
- 18.00 Super Sonic
- 19.00 Going for Gold
- 19.30 Wildlife
- 20.30 Tube Concert
- Special 22.00 Super Channel News
- 23.40 Tomorrow's World
- 0.10 World of Photography
- 0.40 Super Sonic
- 1.40-2.40 Formula One

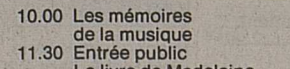
Radio



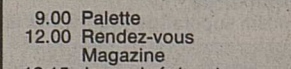
- Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 8.30, 12.30, 17.30 et 22.30
- 0.05-6.00 Relais de Couleur 3
- 6.00 Matin-Première avec à 6.20, 7.20, 8.20 et 8.55
- Matin-Première pratique
- 6.25 Bulletin routier
- 6.30 Journal des régions et titres
- 6.45 Portrait réflexe
- 6.59 Les dons du sang
- 7.12 Le kiosque
- 7.25 Commentaire d'actualité
- 7.35 Ristretto, l'invité du jour
- 7.55 Bloc-notes économique
- 8.10 Revue de presse
- 8.40 Programmes de la TV
- 8.45 Mémento
- 9.05 Petit déjeuner
- 10.05-12.00 La vie en rose (OM)
- 10.05 5 sur 5
- Le Bingophone
- 10.30 Feuilleton
- 12.05 SAS (Service d'assistance scolaire)
- 12.20 Le bras d'humeur
- 12.30 Midi-Première
- 13.00 Interactif
- Reflets
- 14.05 L'agenda
- 14.15 Marginal
- 14.30 Melody en studio
- 15.15 Le guide du feignant
- 15.30 Le petit creux



- de l'après-midi
- Les histoires de l'Histoire
- 16.40 env. Lyrique à la une
- 17.05 Première édition
- 17.30 Soir-Première
- 17.50 Portrait réflexe
- 18.05 Le journal
- 18.20 Revue de la presse suisse alémanique
- 18.25 Journal des sports
- 18.30 Pages magazines
- 19.05 L'espadrille vernie
- 20.05 Atmosphère
- 22.30 Journal de nuit
- 22.40 Nottulle
- 0.05-6.00 Relais de Couleur 3
- Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.30 et 24.00
- 0.05 Notturmo
- 6.10 env. Matin pluriel
- 6.50 Mémento
- 7.10 Faites votre choix (tél. (022) 20 98 19)
- 7.33 Palmarès du disque classique
- 7.45 Echos d'ici et d'ailleurs
- 7.50 Découvertes et redécouvertes
- 8.10 Nouveautés du disque
- 8.20 Billet d'actualité culturelle
- 8.50 Clé de voûte
- 9.05 Quadrillage



- 10.00 Les mémoires de la musique
- 11.30 Entrée public
- Le livre de Madeleine
- 12.00 La criée des arts et spectacles
- 12.30 Infos 2
- 13.00 Musimag
- 14.05 Cadenza
- 15.00 env. Solistes vocaux de la RSI
- 16.05 A suivre...
- Stéphane et Isabelle (3)
- 16.30 Appoggiature
- Jeunesse
- 18.05 Magazine 88
- Sciences humaines
- 19.00 JazzZ
- 19.20 Novitads (en romanche)
- 19.30 Per i lavoratori italiani
- 20.05 Le concert du mercredi
- Prélude
- 20.30 L'Orchestre de la Suisse romande
- D. Chostakovitch, M. Ravel, I. Stravinski
- 22.30 Journal de nuit
- 22.40 env. Démarge
- 0.05-5.59 Notturmo
- Informations toutes les heures
- Club de nuit
- 6.00 Bonjour
- 7.00 Journal du matin
- 7.15 Revue de presse



- 9.00 Palette
- 12.00 Rendez-vous Magazine
- 12.15 Journal régional
- 12.30 Journal de midi
- 13.15 Revue de presse
- 14.00 Mosaïque
- 17.00 Welle eins
- 17.45 Actualités sportives
- 18.00 Journal régional
- 18.30-20.00 Journal du soir et musique
- 20.00 Spasspartout
- 21.00 env. Sports
- 22.15 Music-Box
- TELEDIFFUSION
- 6.03 Musique du matin.
- 7.10 Mattinata.
- 9.00 Au studio musical du Bayerischer Rundfunk.
- 10.03 Podium international: J.S. Bach, Berwald, Villa-Lobos, Reger.
- 12.00 Harmonies et consonances: Dukas, Schumann, Stravinski, Fauré, Rachmaninov.
- 13.30 Claudio Monteverdi.
- 14.05 RSR-Espace 2.
- 16.00 Happy Birthday.
- 16.30 Serenata.
- 18.05 Soirée musicale.
- 18.30 Les grands interprètes: Brahms.
- 20.05 RSR-Espace 2.
- 22.30 Petite musique de nuit.
- 23.00 Sérénade.
- 24.00 Informations.
- 0.05 Notturmo.

Tous ces concerts!

POINJ D'ORGUE

La saison musicale bat son plein. De nombreuses sociétés et aussi des organisateurs de soirées musicales nous ont envoyé leurs différents programmes. La rubrique «calendrier» connaissant dès lors une surcharge qu'elle ne peut supporter à elle seule, c'est bien volontiers que nous attirons ici l'attention des mélomanes sur ces nombreux concerts. Relevons à ce propos que nous ne pouvons annoncer les concerts que si l'on nous fait parvenir à notre adresse privée et à temps les programmes. C'est ce qu'on fait les organisateurs des soirées ci-dessous.

Mercredi 2 mars

SAINT-MAURICE, grande salle du Collège (20 heures): grande soirée d'opéra avec présentation du «Nabucco», de Verdi.

Ce chef-d'œuvre sera interprété par l'Opéra d'Etat de Gdansk sous la direction de Janusz Przybylski.

«Nabucco» est l'un des opéras les plus célèbres de Verdi. Il valut à son auteur la renommée musicale et même politique. «Va, pensiero sull'ali dotate», le chœur fut immédiatement sur toutes les lèvres et chaque mélomane le connaît aujourd'hui encore.

Relevons que l'œuvre sera chantée en italien (version originale). Et - c'est important! - la soirée débute à 20 heures précises (et non à 20 h 30 comme annoncé). Soyez à l'heure et surtout ne manquez pas cette fantastique soirée!

Vendredi 4 mars

SAINT-MAURICE, grande salle du Collège (20 h 15): Edith Fischer (piano), dans le cadre de sa tournée valaisanne de l'intégrale des sonates pour piano de Beethoven. On se souvient que cette tournée exceptionnelle commençait à Sion début janvier et qu'elle se terminera également à Sion le 15 mars. Sept récitals pour offrir toutes les sonates pour piano de Beethoven. Un rare privilège auquel les Valaisans peuvent goûter.

Ce prochain vendredi, Edith Fischer interprétera à Saint-Maurice les sonates Nos 6, 9, 12, 16 et 31. De merveilleuses pages que l'artiste vous révélera avec sa remarquable sensibilité.

Samedi 5 mars

- MONTANA**, église catholique (20 h 45): concert donné par l'Academy of St. Martin-in-the-Fields, avec I. Brown (violon) et N. Imai (alto). Œuvres de Haydn, Bartok et Mozart. Nous avons insisté particulièrement la semaine dernière sur ce grand concert, dernier des magnifiques 9es Semaines musicales de Crans-Montana.
- MARTIGNY**, Fondation Louis-Moret:

début de l'originale animation musicale, littéraire et plastique sur le thème «Pierre et le loup».

Il s'agit-là d'une fort intéressante initiative qui doit intéresser non seulement les mélomanes mais aussi les amateurs de peinture et de sculpture. Cette animation durera pendant deux semaines, soit jusqu'au 20 mars.

- SION**, salle paroissiale Saint-Guérin (20 h 15): concert annuel du chœur de dames La Cantilène (dir. J. Schulthess) avec le concours du chœur d'enfants La Joie de vivre (dir. B. Sartoretti et L. Favre), ainsi que du chœur mixte Echo de la montagne de Montana-Village (dir. P.-L. Nanchen). L'accompagnement au piano est confié à J. Glassey. Le programme annonce des pages de Henchoz, Mendelssohn, Fauré, Jannequin, Jordan, Brahms, Martin, Rochat, Mermoud et j'en passe. Le Chœur de dames, cette année, donne son concert annuel non pas avec la chorale (comme ce fut le cas depuis une quinzaine d'années) mais avec une autre société invitée. Mais qu'on se rassure: ce n'est pas le divorce. L'an prochain les deux chœurs séduits devraient de nouveau animer la même soirée. Comme cela a été décidé pour, dans l'avenir, chaque deux ans.
- SAINT-MARTIN**, salle de gymnastique (20 heures): c'est la fanfare La Perce-Neige qui nous offre son concert annuel. Placée sous la direction de Marcel Vernay, cette fanfare de montagne porte bien son nom quand elle nous propose son concert début mars. Relevons dans son programme quelques pages fort intéressantes de Chapman, Gregson, Newsome, de Haane, Barry, Montavon, Grieg, Walters, Anderson, Broadbent et Johnson, autant de compositeurs connus des instrumentistes de nos sociétés locales.
- HAUTE-NENDAZ**, église (20 h 30): concert donné par le chœur mixte Saint-Michel de Haute-Nendaz (dir. Paul Bourban) et par le chœur des jeunes Saint-Michel (dir. P.-Alain Barras et A.-Marie Girolamo).

Nul doute que la soirée annuelle de Saint-Michel provoque la mobilisation générale de tous les habitants de Haute-Nendaz. C'est qu'elle concerne directement grands et petits. Le programme? Du religieux comme du populaire. Du Kedroff, Saint-Saëns. Moret, Bertrand, Ibert, Delacoste, Landry, Girolamo, Ducret, Quinodoz, et autres Bovet, Mozart, etc. Bref, une soirée avec un programme très éclectique, pouvant de ce fait intéresser tout un chacun.

- HÉRÉMENCE**, salle de gymnastique (20 heures): concert donné par la chorale Sainte-Famille d'Erde-Conthey (dir. X. Jambers) et par le chœur Saint-Nicolas d'Hérémente (dir. M. Seppey). Les deux chœurs ont choisi deux pièces d'ensemble: Bron et Ducret. Mais interpréteront aussi individuellement des pages d'Ingegneri, Olsson, Reichel, Certon, Dayer, Gessoney, Lager, Corboz, Bach, Kaelin, Jordan, Bécaud, Aznavour. Ici également l'on a avec raison aménagé des programmes couvrant différents genres, ne négligeant ni la Renaissance, ni l'époque contemporaine avec, plus particulièrement des compositeurs valaisans. Relevons que le même concert sera donné le samedi 12 mars à Erde-Conthey.

Jeudi 10 mars

AIGLE, Château (20 h 30): soirée animée par le Duo Grunder (violon) - Sartoretti (clavecine).

A l'heure où nous écrivons ces lignes nous n'avons pas encore le programme détaillé de cet intéressant récital placé sous les auspices, sauf erreur, de Jeunes-culturelles du Chablais - Saint-Maurice. Connaissant bien Christine Sartoretti, une claveciniste d'une musicalité très sensible, nous pouvons garantir une belle soirée musicale à Aigle.

Samedi 12 mars

SION, salle de la Matzte (20 h 15): concert annuel de l'Harmonie municipale de Sion, sous la direction du professeur Philippe Rougeron.

Ce concert nous présente un programme qui ne verse pas absolument dans le facile. Beau, bien équilibré, il exige des musiciens attention, endurance, précision surtout et, bien sûr, sensibilité musicale. Le sous-directeur, Raoul Haenni, dirigera la marche d'entrée (Fucik), puis Ph. Rougeron dont ce sera le dernier concert annuel à l'Harmonie -

débutera avec l'ouverture d'Egmont (Beethoven). Suivront des œuvres de Burneau, Chabrier, Strauss, Holst, Sharpe, Scheffer, Barker et Rimmer. Fidèle à ses habitudes, l'Harmonie de Sion veut une première partie classique et une seconde moderne; elle compte également sur le concours de ses tambours placés sous la responsabilité de J. Debons.

ERDE-CONTHEY, salle de gymnastique (20 h 15): concert annuel de la chorale Sainte-Famille d'Erde (dir. Xavier Jambers) avec le concours du chœur Saint-Nicolas d'Hérémente (dir. M. Seppey) et du chœur d'enfants Les Marins.

Pour le programme, voir ci-dessus au 5 mars à Hérémente.

Dimanche 13 mars

SAINT-MAURICE, Basilique: récital d'orgue du professeur Johann Trummer, organiste de la cathédrale de Graz (Autriche).

Saint-Maurice, et plus particulièrement son abbaye, restent ici fidèle à leur longue tradition de musique d'orgue. Depuis de nombreuses décennies, grâce notamment au dynamisme et au savoir d'un Athanasiadès, Saint-Maurice reste un haut lieu de l'orgue. Et il est à prévoir que ce récital de J. Trummer retiendra l'attention des mélomanes les plus exigeants.

Mardi 15 mars

SION, Théâtre de Valère (20 h 15): dernier récital qu'Edith Fischer, prestigieuse pianiste, donne dans le cadre de sa tournée valaisanne de l'intégrale des sonates de Beethoven.

Ce sera l'ultime moment d'apprécier à sa juste valeur cette gigantesque entreprise qu'est l'intégrale des sonates pour piano de Beethoven et qu'Edith Fischer, sauf erreur, est la seule femme à présenter actuellement dans le monde du piano.

Le mois de mars est très chargé en concerts et nous aurons un calendrier très éclectique à donner encore la semaine prochaine. Nous nous permettons ici de rappeler que, pour pouvoir annoncer les concerts dans le cadre de notre chronique musicale (et notamment dans la rubrique «Calendrier»), nous devons disposer des programmes et de toutes les indications utiles au plus tard le lundi à midi précédant la parution (le mercredi). Qu'on veuille bien prendre l'habitude de nous envoyer les informations à notre adresse personnelle à Sion (chemin des Aman-diers 62). Ceci évitera d'éventuels retards dus aux intermédiaires.

Bonne soirée musicale à tous!

N. Lager

Nous avons écouté

FRANÇOIS DEVIENNE: trois quatuors et deux duos - K. Thunemann (basson), Th. Zehetmair (violon), T. Zimmermann (alto) et Ch. Henkel (violoncelle). - 1 CD chez Daves CD 50-8714, chez votre disquaire habituel.

Connaissez-vous Devienne? Compositeur, mais aussi génial instrumentiste, François Devienne, contemporain de Cherubini, Grétry et Méhul, s'est également distingué en tant que pédagogue.

Claves nous le fait ici découvrir à travers de splendides pages de musique de chambre. Les quatuors sont équilibrés, pleins de charme. Quant aux duos ils savent nous émouvoir par ces deux superbes instruments que sont le violoncelle et le basson, ce dernier prenant souvent de l'ascendant sur celui-là. Mais quelle musicalité, quel phrasé!

Deviennes nous subjuguera vraiment.

N. Lager

Et dire qu'il reste dans l'ombre des grands, lui qui, parfait connaisseur des instruments, sait les faire chanter comme peu d'autres.

Quant aux instrumentistes - ils sont tous les quatre Allemands et en carrière déjà avancée - ils brillent aussi bien par leur sensibilité musicale que par le mutuel respect qu'ils accordent aux œuvres afin d'atteindre ce délicat équilibre toujours très important en musique de chambre.

François Devienne, vers la fin du XVIIIe siècle, a écrit de la musique qui plaît encore aujourd'hui, et combien! Si vous ne connaissez pas ses œuvres, voyez chez votre disquaire. Et, comme moi, vous applaudirez non seulement les quatre interprètes mais aussi Claves, cette maison qui sait, avec goût et soin, nous faire découvrir des trésors oubliés.

SEMAINES MUSICALES de CRANS-MONTANA

Concert par l'ACADEMY OF ST-MARTIN-IN-THE-FIELDS

Œuvres de Haydn, Bartok et Mozart

Réservations: Tél. (027) 41 46 40 et 41 27 02

Entreprise de constructions métalliques à 2 km de Sierre cherche pour été 1988

apprenti serrurier-constructeur

pour date à convenir

serrurier-constructeur ou de construction avec CFC

Pour de plus amples renseignements: Tél. (027) 55 72 28.

036-054188

Cabinet dentaire, Monthey, engage

aide en médecine dentaire diplômée

Entrée en fonction: 1er avril 1988.

Les offres détaillées et manuscrites, accompagnées d'une photo sont à envoyer à: sous chiffre P 36-100180, Publicitas, 1870 Monthey.

036-100180

Commerce de vins de la place de Sierre cherche employé(e) de commerce G

capable de s'occuper d'une apprentie.

Entrée tout de suite. Faire offres avec documents usuels sous chiffre Q 36-054958, Publicitas, 1951 Sion.

036-054958

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Maison de traitement du bois cherche

ouvrier sérieux

Habitant région de Martigny. Permis de conduire indispensables.

Ecrire à case postale 534, 1951 Sion ou tél. (027) 23 24 88.

036-055005

Boulangerie à Sion

cherche

- boulanger
- pâtissier

Entrée à convenir.

Tél. (027) 23 46 07, dès 15 h.

036-054982

Tea-Room à Sion

engage

serveuse

suisse.

Horaires: 6 h à 13 h.

Congé le dimanche et 1 samedi sur 2.

Age minimum: 23 ans.

Tél. (027) 22 18 73.

036-055023

Agence de tourisme Bas-valaisanne cherche

agent de voyage

qualifié, responsable du secteur des ventes de billets d'avion, avec expérience dans ce poste.

Ecrire sous chiffre 9260 avec références, prétentions de salaire, photo, à Ofa Orell Füssli Publicité, case postale 110, 1920 Martigny.

036-830282

Urgent!

Cherchons

jeune fille au pair

pour Plan-Conthey, près de Sion, de mars à fin juin. Sans permis s'abstenir.

Tél. (027) 36 33 44

heures de repas.

036-054953

PUBLICITAS

027/21 21 11

Entreprise genevoise de nettoyage industriel cherche pour le Valais

un technico-commercial responsable régional

- Habitant dans la région de Sion.
- Capable de travailler de façon indépendante.
- Age: entre 25 et 40 ans.
- Fixe, frais et commission.
- Voiture à disposition.
- Formation par nos soins.
- Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffre M 18-026904, Publicitas, 1211 Genève 3.

Ils sera répondu à toutes les candidatures, discrétion assurée.

Hôtel Wallserhof, Loèche-les-Bains

cherche

cuisinier

dès le 5 mars pour 3 semaines (service militaire)

filles de salle

pour tout de suite.

Tél. (027) 61 14 24.

036-054967

Bureau fiduciaire

étudierait toutes possibilités d'association avec personne indépendante désirent travailler à temps partiel.

Faire offre sous chiffre 89-205, ASSA, place du Midi 27, 1950 Sion.

036-830283

Chef de projet informatique en gestion de production

L'organisation efficace du travail constitue une des pierres d'angle du nouveau succès d'Alusuisse. L'utilisation conséquente de l'informatique contribue également à une meilleure gestion de la production.

Pour la création et le développement de systèmes de gestion de la production, nous cherchons un ingénieur-informaticien qualifié. La diversité des tâches requiert une formation d'ingénieur et une expérience de l'analyse en logistique industrielle. Il devra, en outre, posséder des aptitudes certaines à la communication et à l'animation d'équipes. L'allemand et le français font partie de son bagage.

Nous assurons une bonne introduction dans le nouveau champ d'activité et offrons, à côté de bonnes conditions d'engagement, des prestations sociales de premier ordre.

Si ce profil correspond au vôtre et si vous désirez associer votre épanouissement personnel à notre développement industriel, appelez M. P. Perren, 027/57 54 10 ou faites parvenir votre dossier complet de candidature à

Aluminium Suisse SA
Service du personnel employé
3965 Chippis



ecco - sion

TRAVAIL TEMPORAIRE

Nous cherchons

- maçons
- installateurs sanitaire
- ferblantiers
- monteurs électriciens
- mécanicien MG
- serruriers

Suisses ou permis B ou C

Antoinette Luisetto, 1950 Sion, place du Midi, (027) 22 30 44.

36-66591

ESSEYEZ DONC DE LUI SOUTENIR QUE CONFORT CENTER N'EST PAS IMBATTABLE!



Mod. BELLEVUE vachette aniline sauvage
(Salon complet 5 places: canapé 3 pl. + 2 fauteuils)
= 6'270.-



Mod. KENTUCKY vachette pleine fleur aniline (Salon complet 5 places: canapé 3 pl. + 2 fauteuils)
= 4'356.-



Mod. SUSANNA vachette pleine fleur pigmentée (Salon complet 5 places: canapé 3 pl. + 2 fauteuils)
= 4'887.-



Mod. BEST vachette pleine fleur pigmentée (Salon complet 5 places: canapé 3 pl. + 2 fauteuils)
= 2'781.-

Nous, on aime la concurrence. Parce que côté prix, on les bat (presque) toujours à plates coutures. Côté qualité aussi on est imbattable. Il faut dire qu'on le connaît bien le cuir. On ne fait que ça. C'est notre métier depuis longtemps. Et nous l'aimons. C'est pour cela que nous pouvons vous offrir tous ces avantages:

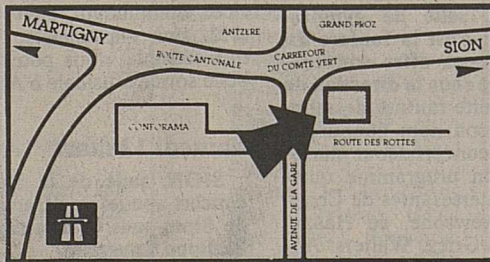
D'abord, nous traitons directement avec les usines. Nous avons donc un contrôle absolu sur la fabrication et sur la finition de votre salon cuir. Ensuite, nous avons supprimé tous les intermédiaires et grossistes qui prennent leur marge au passage. Nos prix sont donc dégraisés.

D'autre part nous avons pensé, et vous ne nous contredirez pas, qu'il était important de pouvoir vous proposer le plus grand choix de modèles différents. Nous sommes même allés encore plus loin. Nous vous offrons des salons sur-mesure. Qu'entend-on par sur-mesure? Nous ne vendons pas de solutions toutes faites «à prendre ou à laisser». C'est vous qui choisissez la composition de votre salon, la couleur et la qualité du cuir. Et pourtant, nos délais de livraison restent en tous points corrects. Naturellement vous pouvez aussi trouver dans notre stock, le salon cuir qui vous fera craquer. Vous voulez l'emporter tout de suite? Vous l'emportez tout de suite! C'est possible. En outre, vous serez heureux d'apprendre que nous vous proposons 3 ans de garantie sur tous nos modèles.

Enfin, même le simple coup d'œil au magasin ne coûte pas cher. Le parking est gratuit et assuré. Nous l'avons spécialement réservé pour vous. Nous nous réjouissons de vous rencontrer bientôt. Nous, on aime bien notre clientèle.

HEURES D'OUVERTURE

lundi 13.30-18.30
mardi-vendredi 09.30-18.30
samedi 09.00-17.00



CONFORT CENTER
Avenue de la Gare
Carrefour du Comte-Vert
1964 CONTHEY

Tél. 027/36 53 53

CONFORT CENTER

L'IMBATTABLE DISCOUNTER
DU SALON CUIR!

CONTHEY (SION) Avenue de la Gare. — SAINT-LÉGIER (VEVEY) z.i. de Rio-Gredon — NYON rue du Stand 17

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Fabricant suisse de pompes, d'abreuvoirs ainsi que d'autres produits pour les domaines de l'artisanat sanitaire, constructions civiles, agriculture, etc.

cherche

représentation régionale

pour les cantons VS, VD, GE, JU, FR, NE et BE de langue française.

Les intéressés sont priés de bien vouloir s'adresser à:
SUBAG AG, Constructions de pompes, 5322 Koblenz (Argovie), tél. (056) 46 19 13.

02-678365

Commune de Bagnes

La direction des écoles de la commune de Bagnes met au concours un poste de

secrétaire à mi-temps

Conditions:

- diplôme d'une école supérieure de commerce ou formation jugée équivalente
- aptitude à travailler de manière autonome et à prendre des responsabilités
- connaissances de l'informatique ou engagement à s'y former en cours d'emploi

Entrée en fonctions immédiate ou au plus tard le 1er mai 1988.

Salaire selon échelle des salaires en vigueur de la commune de Bagnes.

Les offres de service sont à envoyer sous pli recommandé pour le 16 mars 1988 à:
Direction des écoles, 1934 Le Châble. Y joindre curriculum vitae, copies de certificats, références éventuelles.

La direction des écoles.
036-054996

Pour chantier en Valais, cherchons

3 maçons qualifiés + 2 manœuvres costauds

(expérience de la construction de villas). Suisses ou permis valables. Tél. (025) 71 63 12. 036-669582

Urgent! L'imprimerie Bachmann à Montana cherche

apprenti imprimeur offset

Tél. (027) 41 21 76. 036-110224

Tavaro s/a

Nous cherchons, pour l'une de nos unités de production

un technicien électronique

Nous désirons rencontrer un collaborateur ayant déjà acquis une certaine expérience dans le domaine de la production en technologie SMD, à qui l'on pourra confier la responsabilité de la conduite et la maintenance d'une ligne de production.

Nous offrons, outre tous les avantages d'une grande entreprise, un poste à responsabilités requérant le sens de l'initiative et un esprit d'ouverture aux technologies d'avenir.

Les candidats intéressés, de nationalité suisse, sont priés d'adresser leur curriculum vitae, copies de certificats, au chef du personnel de Tavaro S.A., case postale, 1211 Genève 13.



à Sion cherche pour la rentrée en septembre

apprenti vendeur

Téléphonez à M. Buhler (027) 23 53 93
Noël TV
Avenue du Midi 14
1950 Sion.

36-669630

Vous êtes une personne dynamique, ouverte, ambitieuse, aimant nouer des contacts. Vous pouvez justifier d'une expérience approfondie dans le secteur bancaire. Vous avez 30 à 40 ans. Vous êtes de langue maternelle française et possédez d'excellentes connaissances de la langue allemande (parfaitement bilingue).

Responsable clientèle privée et institutionnelle

Nous vous proposons, pour notre succursale de Sierre, un poste où vous vous occuperez de la gestion de dossiers existants ainsi que de l'acquisition de nouveaux clients (travail intéressant et varié).

N'hésitez pas à adresser votre offre de service manuscrite, accompagnée de votre curriculum vitae, des copies de vos certificats ainsi que d'une photographie récente à l'adresse suivante: Société de Banque Suisse, M. M. Praplan, chef du personnel, case postale 814, 1951 Sion, tél. (027) 21 21 21. Bien entendu, votre dossier sera traité de manière confidentielle.



Société de Banque Suisse

Votre chance

Mécanicien qualifié

7 ans d'expérience, cherche emploi.

Tél. (027) 23 48 80 privé ou (027) 22 87 67 bureau.

036-300401

Dame portugaise

32 ans, avec permis B + permis de conduire, parlant bien le français, cherche n'importe quel travail.

Tél. (025) 65 30 77. 036-304186

L'Hôpital de la Tour & Pavillon Gourgaz à Meyrin (Genève)

cherche

une secrétaire médicale

Date d'entrée tout de suite ou à convenir. 42 heures par semaine. De nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis valable.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae, d'une photo et copies de certificats de travail et de diplômes au: Département du personnel de l'Hôpital de la Tour & Pavillon Gourgaz, 1217 Meyrin (Genève).

8-513520



349.-
Cuir véritable

Mode
+ Qualité
+ Prix =
Vögele

En vente dans tous les MODERAMA, mini-marchés et magasins de mode Vögele.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Jean-Claude Rey, Créations-Stylart, Crans-Montana engage

décorateur d'intérieur - poseur de sols

Tél. (027) 43 39 30 et 43 10 36 heures de bureau.

036-054960

Confiserie-pâtisserie cherche pour entrée tout de suite ou à convenir

une vendeuse

Place stable. Bons gages. Studio à disposition.

Faire offres par écrit à:
H. Heiz S.A.
1884 Villars-sur-Ollon.

22-165748

Bureau d'ingénieurs de la place de Sion

cherche

dessinateur indépendant

pour divers travaux de béton armé. Possibilité de travailler à domicile. Faire offre, avec prétentions de salaire, sous chiffre X 36-054968, Publicitas, 1951 Sion.

036-054968

Jeune employé de banque

avec expérience, désirant acquérir une formation solide et se préparer à la maîtrise fédérale, cherche emploi auprès d'une banque (région Sierre-Sion-Martigny).

Ecrire sous chiffre P 36-110214 à Publicitas, 3960 Sierre.

Centre sportif, à Sion, cherche

jeune fille ou dame

pour aider au service, 10 à 12 h, les week-ends

Tél. (027) 31 35 98, le matin.

036-304189

Auberge Communale, 1501 Palézieux

cherche

sommelière

Débutante acceptée. Sans permis s'abstenir.

Tél. (021) 907 81 19.

22-050756

On cherche **mécanicien**

si possible ayant de l'expérience sur machines agricoles.

Marcel Vérolet S.A. Martigny. Tél. (026) 2 12 22.

036-669553

Auberge-Restaurant du Pont 1893 Illarsaz

cherche

serveuse

connaissant les deux services.

Tél. (025) 26 20 22.

036-054869

Café à Sion engage

sommelière

Tél. (027) 22 15 62.

036-055015

Restaurant à Crans cherche pour entrée immédiate ou à convenir

sommelière

avec expérience.

Tél. (027) 41 12 58.

036-055000

Urgent! Je cherche

sommelière

pour 3 mois. Café de Somlaproz, 1937 Orsières. Tél. (026) 4 21 63.

Vos annonces



027
21 21 11

compositeur
Métier



49.90

49.90

25.90

25.90

Blouson
100% coton 49.90

Sweatshirt
50% coton, 50% acryl 25.90

Pantalon
100% coton 25.90

Blouson
55% coton, 45% polyester imprégné 49.90

Sweatshirt
60% coton, 40% polyester 25.90

Pantalon
100% coton 25.90

Tous ces articles sont disponibles en divers coloris et dans les grandeurs 104 à 176.

PLACETTE

NISSAN

Nouveau: 5 portes.



NISSAN MICRA 1.2

Elle a la cote et son prix est sympathique. MICRA 1.2 GL, moteur 1,2l, 57 ch-DIN, catalyseur, 5 portes, 5 places, boîte 5 vitesses, MICRA 1.2 GL, 3 portes, boîte 5 vitesses.

Nous vous attendons pour un essai routier.

garage du camping SA
FUMEAUX · SAVIOZ **CONTHEY**
Route cantonale
Tél. 027/36 23 23

Garage des Finges, J. Zermatten, 3960 Sierre
Garage du Moulin, Ardon
Garage de Chermignon
Garage Theytaz, Salquenen

NISSAN

PRÊT PERSONNEL
10,5% TOUT COMPRIS

Coût d'un prêt personnel auprès de la BCC

Montant	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
10 000.-	880.70	462.20	322.70	253.-
20 000.-	1761.50	924.50	645.50	506.-
30 000.-	2642.20	1386.70	968.20	759.-

Demande de prêt

pour Fr. _____ Mensualités à Fr. _____
Nom/Prénom: _____
Date de naissance: _____ Nationalité: _____
Profession: _____ Permis de séjour: A B C
Etat civil: _____ Nombre d'enfants mineurs: _____
Rue: _____
NPA/Lieu: _____ Tél.: _____
Même adr. depuis: _____ Même emploi depuis: _____
Loyer mens. Fr.: _____ Total des revenus Fr.: _____
Date: _____ Signature: _____

BCC & GZB

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
Place du Midi 46 - 1951 Sion
Tél. (027) 22 65 13

03-672663

LA CHRONIQUE AGRICOLE

Par Ariane Alter

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES

La crainte du Marché commun

L'assemblée de la Fédération des producteurs de fruits et légumes (FVPFL) qui s'est tenue dernièrement à Basse-Nendaz voyait, pour la première fois, un rapport annuel distribué aux délégués. Ce document, au demeurant fort complet, restera l'œuvre de Bernard Milhit, président disparu voici déjà quatre mois. Grâce aux informations précises contenues dans ce recueil, il est loisible de tracer le profil exact de la production maraîchère et fruitière de notre canton.

Un tour d'horizon des principaux articles permet de visualiser l'année vécue par les pro-

ducteurs. Une année qui, ainsi que le soulignait le vice-président Benno Huber, peut être

considérée comme bonne. «Des conditions climatiques favorables, ainsi qu'une bonne entente entre les différents partenaires ont couronné de succès notre travail.»

Si l'on considère l'ensemble de la production, nous constatons qu'elle a atteint un volume total de 102 000 tonnes, soit 67 000 tonnes de fruits et 35 000 tonnes de légumes. Les fraises, dont la surface cultivée 68,8 hectares s'est encore accrue, ont rapporté 1400 tonnes. Si la fraise de plaine ne ressentit pas de désagréments face aux apports d'autres régions helvétiques, la fraise de montagne subit une chute des prix. «L'étalement de la production reste un facteur essentiel pour la réussite de cette culture.»

La framboise n'a pas connu le succès de sa consœur. Les mauvaises conditions climatiques ont causé une baisse des tonnages de l'ordre de 20%. Les zones franches, longtemps écartées du discours des producteurs, semblent à nouveau à l'ordre du jour. «Les importations devraient être, à l'avenir, mieux contrôlées.»

La gravenstein pénalisée

Le gros souci du Valais pour 1987 demeurera la gravenstein. Les normes de qualité, qualifiées de trop sévères par le secrétaire de la FVPFL, n'ont pas rencontré l'unanimité au sein de la production. Le pourcentage des fruits de 1er choix n'a pas atteint 50% de moyenne. Une étude devrait être menée conjointement par les stations fédérales et cantonales en 1988 pour une éventuelle modification de ces prescriptions. Du côté des légumes, on se plaît à relever l'année particulière vécue par la

tomate. Le retard des cultures a provoqué un échelonnement remarquable entre les différentes régions de Suisse. Le marché des carottes s'est déroulé normalement.

L'agriculture suisse doit être protégée

Les perspectives d'avenir de la FVPFL, qui demeure résolument décidée à jouer la carte de l'optimisme, se teinte tout de même de grisaille. L'agriculture valaisanne et helvétique, face à l'évolution du commerce mondial et à l'intégration dans la CEE, se trouve actuellement au centre des discussions et des préoccupations. Les positions de la FVPFL sont claires. Cette dernière ne souhaite nullement rallier le Marché commun. Ce serait l'holocauste! «Intégrer l'agriculture suisse à la CEE, à l'heure actuelle, signifierait,



De gauche à droite: Josy Bessard, Benno Huber, Jean-Yves Fournier et Michel Ducrey.

pour bon nombre de paysans, la disparition d'exploitations.» Nos prix ne sont en outre pas compétitifs. Pour la fédération, la non-intégration agricole ne veut pas dire que l'Helvétie ne soit pas intégré économiquement. «La Suisse est le pays où

l'on importe le plus de denrées alimentaires par habitant. Dans ce contexte, le protectionnisme ne devrait pas nous faire rougir. Il suffit de se pencher sur les problèmes des pays voisins pour constater les difficultés créées par un libéralisme trop large.»

La fédération accueille son président

Comme nous l'annoncions, samedi dans nos colonnes, la Fédération valaisanne des producteurs de fruits et légumes (FVPFL) a élu un président à sa tête. Nécessité de la vie qui se doit de continuer. Malgré l'attachement porté à celui qui vivra dans leur souvenir - Bernard Milhit - les délégués se devaient de confier les rênes de l'association à un successeur. Ce n'est pas sans émotion que les mains se levèrent pour confirmer Gérald Bianco dans ses fonctions.



Gérald Bianco.

dicat des producteurs de Conthey, Gérald Bianco fonctionnaire, aussi, comme expert dans diverses branches de l'agriculture. La chronique agricole lui souhaite une activité fructueuse pour et avec les producteurs valaisans.

Gérald Bianco n'est pas un inconnu des producteurs. Depuis quelques années déjà, cet arboriculteur contheysan œuvre au sein d'une multitude de commissions de travail et dans le comité élargi. Ennemi des grands discours, préférant l'action sur le terrain à la parole, Gérald a déjà donné le ton de son engagement. Comme Bernard, il ne songe pas à gouverner, mais à composer avec les amis du comité. Président de Cultival, de l'association des maîtres agriculteurs et du syn-

Une structure performante

Pour jouer activement son rôle de défense professionnelle, la FVPFL dispose d'une structure performante. Mis sur pied, année après année, l'appareil est aujourd'hui au mieux de sa forme. La «Fédé» aborde maintenant une phase délicate: réussir à consolider les liens avec les autres partenaires, répondre aux vœux des consommateurs, sans perdre la confiance des producteurs. Un contrat qui n'est, assurément, pas de tout repos. Si l'on examine l'organisation, elle se présente de manière pyramidale. Nous trouvons, tout d'abord, le comité directeur fort de six membres et du président

de la FVPFL. Pour alléger la tâche de cet exécutif, un groupe de travail - le comité élargi - se réunit ponctuellement. Quinze personnes - dont l'équipe du comité directeur - œuvrent pour suivre de près les problèmes généraux et ceux inhérents à chaque article de production. Le secrétariat assure la bonne marche de la FVPFL et maintient le contact entre les diverses instances.

Noyau de l'organisation, les syndicats régionaux sont au nombre de 17. C'est là que la base peut réellement faire entendre sa voix. Charge aux présidents de véhiculer les éventuelles revendications ou suggestions jusqu'au comité. Reste

encore à mentionner les groupes de travail qui permettent, grâce à l'engagement de bon nombre de producteurs, d'étudier tous les problèmes inhérents à la production et à son écoulement. On se doit aussi de relever l'importante masse de délégations, tant au niveau suisse que valaisan, attribuées à la fédération. Force est d'admettre en parcourant la liste des noms engagés dans ces divers combats, que ce sont souvent les mêmes qui se dévouent à la cause commune. On comprend mieux, devant ce surcroît de travail, l'appel lancé par le vice-président Benno Huber pour un renforcement des équipes.

TRANSPORTEURS ROUTIERS VALAISANS

Les vrais soucis pour 1992

SAINT-LÉONARD (aa). - Présidée par M. Frédy Luginbuhl, l'assemblée générale de l'Association des transporteurs professionnels du Valais romand et de la section valaisanne de l'Association suisse des transports routiers (ASTAG) se déroulait, samedi à Saint-Léonard. Parmi les invités, on relevait la présence du conseiller d'Etat Bernard Bornet, chef du Département des travaux publics.

Notons en préambule, que l'Association suisse des transporteurs professionnels du Valais romand regroupe des entreprises commerciales, assurant elles-mêmes le déplacement de leur propre marchandise, des petits transporteurs, les transporteurs internationaux.

Une expérience malheureuse

Dans son exposé, le secrétaire

Delalay se réjouit des résultats obtenus au niveau du Grand Conseil. La loi d'application cantonale sur la circulation routière, qui sera proposée au peuple valaisan en avril prochain, a pu être modifiée. Elle lèvera l'interdiction de circuler infligée aux transports à longue distance, les jours de fête.

Au terme de son intervention, M. Delalay devait déplorer l'attitude de certains transporteurs qui, pour

arracher des soumissions lancées par l'Etat, se livrent au bradage des prix. «Ce nouveau marché qui aurait pu se révéler intéressant devient une expérience malheureuse.»

De la privatisation au fonctionnarisme!

La parole revint, ensuite, au conseiller d'Etat Bernard Bornet. S'exprimant sur le sujet de la privatisation, M. Bornet fut très explicite. «L'Etat doit être à sa place et régler les grands problèmes en déléguant à l'économie privée tout ce qu'il est possible de faire.» Consistent des réticences de certains face à l'idée de privatisation, M. Bornet conclut. «Les volontés de privatisation perturbent, créent des difficultés et peuvent, à la limite, chez certains qui vivent depuis tant d'années selon un système, engendrer une crise de confiance.»

S'exprimant dans la foulée, M. Bernard Gaspoz, chef du Service de l'entretien des routes, ne partageait pas le même enthousiasme que son supérieur. «Je me suis toujours posé la question de savoir ce qu'était la privatisation. Est-ce les entrepreneurs ou les transporteurs?» Et M. Gaspoz d'avertir que les soumissions mises en concours pour l'autoroute, notamment, risquaient d'être enlevées par des entreprises assumant, elles-mêmes, le transport des matériaux. Quant à une éventuelle participation des privés à l'entretien hivernal sur les routes nationales, M. Gaspoz ne manqua pas de relever les impératifs pour prétendre l'assumer. «Ce n'est pas facile. Nous devons disposer d'un capital de véhicules, d'un investissement humain 24 heures sur 24 et 365 jours sur 365.»

«Condamnés sans appel!»

Des problèmes plus généraux, liés à la politique des transports furent évoqués au terme de cette réunion. Notamment, la modification prévue de la Constitution fédérale visant à une obligation possible de



Le comité de gauche à droite: MM. Edmond Studer, Edouard Delalay et Freddy Luginbuhl.

détourner le transport sur route au profit du rail.

A ce sujet, le secrétaire international des routiers, M. Bernard Giroud ne dissimula pas ses craintes. «La maladie nous menace. Ce sera tout d'abord, en juin prochain, le cancer du poumon avec la liberté du transport menacée par la ré-

vision de la Constitution. La suite, le cancer généralisé sera pour 1992. Si nous nous en tenons aux normes qui sont actuellement les nôtres, nous serons condamnés sans appel.» M. Giroud appela routiers et patrons à lutter ensemble pour assurer la pérennité d'un secteur en péril.

AXE ROUTIER DU GRAND-SAINT-BERNARD

« Nous ne tolérerons pas de fermeture »

(aa). - La route du Grand-Saint-Bernard figurait également à l'ordre du jour. On se souvient, qu'en décembre dernier (voir NF du 23 décembre 1987), nous soulignions l'inquiétude des entreprises de transport après la pose de panneaux de signalisation routière, munis de cadenas et dissimulant des interdictions drastiques à l'usage des poids lourds. Devant l'absence d'explications en provenance du Département des travaux publics, une lettre de l'ASTAG adressée après notre enquête est effectivement demeurée sans réponse. Les transporteurs internationaux profitaient de l'assemblée de leur organisation faitière pour tenter d'éclaircir ce sujet. Ce fut tout d'abord le secrétaire M. Edouard Delalay qui s'exprima: «La route internationale du Grand-Saint-Bernard nous pose quelques préoccupations. On verra si le chef du Département des travaux publics va pouvoir nous donner des indications sur ce problème. J'ai déjà eu l'occasion de lui en parler, de telle sorte que l'on reviendra sur ce domaine.» Deux intervenants, M. Norbert Reynard, chef d'entreprise à Sion, et M. Pascal Moulin, responsable des transports internationaux au sein de la maison Favre S.A. à Martigny, posaient à leur tour des questions précises au conseiller d'Etat Bernard Bornet. Ce dernier, visiblement mal à l'aise, surprit l'auditoire par son refus de répondre. «Ce n'est pas entre nous qu'il faut se livrer à une bataille rangée. Je ne vais pas ici vous donner une réponse de détail sur des

problèmes qui doivent être réglés par un service particulier. Peut-être que M. Gaspoz vous dira quelque chose ou que votre comité ou une délégation voudra se mettre à table avec le chef de service.» Prenant la balle au bond, M. Gaspoz tenta de rassurer les transporteurs. «Cette route n'est pas totalement assurée. Nous avons eu des avalanches cette année. Vous ne les avez peut-être pas vues.» La semaine passée, à 12 h 10, une avalanche de 50 mètres de fond est tombée à La Douay-Grand-Saint-Bernard, pointait le chef du Service de l'entretien des routes. Et ce dernier de conclure. «Ne vous effrayez pas, ces panneaux ne veulent pas condamner le trafic. Ce sont de simples mesures de sécurité ponctuelles.» Quant à la remise en question du mauvais entretien de cet axe, évoqué par les professionnels du transport, confortés par Bernard Giroud, tant M. Bornet que M. Gaspoz ne l'ont abordée. Les transporteurs remettent en cause la faiblesse du service engagé à cette tâche, la pauvreté du matériel. Dans un article paru dans le journal des routiers, M. Giroud s'indigne. «Le samedi 13 janvier, le tronçon Martigny - Sembrancher - Liddes - Bourg-Saint-Pierre avait été laissé dans un état déplorable. La chaussée superverglacée était impraticable à toute circulation.» «Fermer la route aux camions, s'exclame avec virulence M. Giroud, nous ne le tolérerons pas une seconde fois!»

Dis, c'est qui le chef?

Nous ne pouvions que ressentir une impression de malaise face aux explications chaotiques des représentants de l'Etat sur ce fameux axe routier international du Grand-Saint-Bernard. D'un côté, le conseiller d'Etat Bernard Bornet esquiva l'information. De l'autre, le chef du Service de l'entretien des routes, M. Bernard Gaspoz, malgré des déclarations tendant à dédramatiser le débat, semblait plus enclin à imposer qu'à composer. Ses menaces d'intimidation, notamment l'évocation d'avalanches mystérieuses, laissent songeur. A La Douay, on reste surpris devant une coulée intervenue la semaine dernière. «Nous n'avons rien eu cet hiver. Depuis que les ouvrages ont été posés, nous nous sentons à l'abri.» Mais une question se pose: quel est le poids du chef dans ce département où les fonctionnaires semblent avoir peine à céder le pas au magistrat? Quant à l'ASTAG, si l'on excepte l'intervention de M. Delalay, on peut légitimement se demander si elle a rempli son rôle d'organisation professionnelle, notamment dans la défense des intérêts de tous ses membres. Est-il légitime de laisser partir au front des transporteurs isolés et d'attendre la parution d'un article pour réagir?

Ariane Alter

VÉHICULES AUTOMOBILES

Mazda 323
VOYEZ NOS PRIX!



Au rapport qualité/prix, nous ne craignons personne. Au contraire. Venez voir. Parmi les 25 modèles de la gamme 323, il y a sûrement le vôtre.

Demandez-nous une offre de reprise.

Couturiersa
Garage de Tourbillon
SION
Tél. 027/22 20 77 - 22 27 08
Agent
Sion-Hérens-Conthey
MAZDA

A vendre 4x4

Subaru 1800 break

84, direction assistée, Fr. 8500.-

Toyota Tercel 4WD

84, Fr. 9000.-

Daihatsu Taft F50 diesel

dès Fr. 9000.- év. agricole.

Mitsubishi Pajero 2.3 turbo diesel

85, Fr. 18 000.-

Daihatsu Rocky F80

9000 km, Fr. 19 000.-

Daihatsu Rocky F75 diesel

Fr. 21 000.-

Isuzu Trooper 2.3 turbo diesel

20 000 km.

VW Passat Synchro

86, options.

Bus Mitsubishi L300 Country,

87, 20 000 km. Tél. (027) 86 31 25-86 34 07 midi-soir, 036-669685

Citroën Visa

1987, Fr. 6900.-, Fr. 160.- par mois. Tél. (037) 62 11 41.

Fiat X 1/9

1980, Fr. 5900.-, Fr. 150.- par mois. Tél. (037) 62 11 41.

A vendre

VW Scirocco GTI

options, 1986, 40 000 km, Fr. 17 800.-

BMW 528i

1982, 100 000 km, ABS + options, Fr. 15 800.-

Opel Monza 3.0 i

1983, 83 000 km, options, Fr. 15 500.-

Fiat Panda 45 S

1985, 25 000 km, Fr. 6800.-

BMW 320i

1983, 80 000 km, options, Fr. 13 500.-

BMW 318i

1985, 85 000 km, Fr. 12 800.-

Honda Civic 1.3

1982, 45 000 km, Fr. 4500.-

Daihatsu Charade

1982, options, Fr. 3500.-

Lancia Delta 1.5

1980, 90 000 km, 5 portes, Fr. 2800.-

VW Polo

1976, Fr. 2200.-. Véhicules expertisés. Facilités de paiement. Tél. (027) 36 33 00 et midi-soir 23 41 26. 036-669720

Fiat X 1/9

1980, Fr. 5900.-, Fr. 150.- par mois. Tél. (037) 62 11 41.

Fiat X 1/9

1980, Fr. 5900.-, Fr. 150.- par mois. Tél. (037) 62 11 41.

Bouquet d'orchidées (Minicymbidium)



Le bouquet **530**

Brie suisse extra-fin nature



Offre spéciale du 2.3 au 8.3
Les 100 g ~~760~~ **730**

Tourte au séré



Offre spéciale du 2.3 au 5.3
370 g ~~340~~ **270**
(100 g -73)

Promotion fraîcheur! Golden Nuggets

Cette spécialité de poisson, «crousti-croquante», est confectionnée à base de morceaux de filets de cabillaud soigneusement sélectionnés. Afin que vous puissiez la savourer tout à loisir, nous effectuons avec plaisir toute sa préparation, c'est-à-dire l'élimination des arêtes, l'assaisonnement et la panure, ainsi qu'une première cuisson. Un petit conseil encore: servez les «Golden Nuggets» accompagnés d'une sauce délicate... pour mettre en fête tous les palais!



Golden Nuggets surgelés

Morceaux de filets de cabillaud panés et assaisonnés

400 g ~~5.-~~ **4.-** (100 g 1.-)

Frites au four surgelées
500 g -.60 de moins
1 kg 1.- de moins



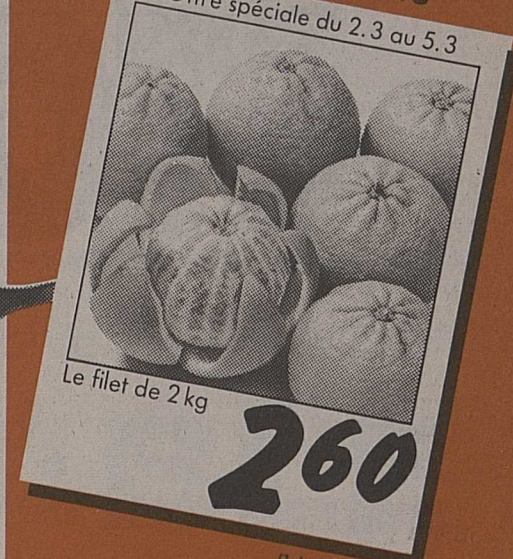
Offre spéciale du 2.3 au 8.3
Exemple: 500 g ~~280~~ **220**
(100 g -.44)

Tous les Voncafé Spécial
100 g -.80 de moins
200 g 1.60 de moins



Offre spéciale du 2.3 au 8.3
Exemple: avec caféine 200 g ~~1060~~ **9.-**
(100 g 4.50)

Oranges Sanguinelle



Offre spéciale du 2.3 au 5.3
Le filet de 2 kg **260**
(1 kg = 1.30)

Tous les potages instantanés



Offre spéciale du 2.3 au 8.3
Le paquet de 5 sachets ~~740~~ **710**

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 2.3 au 8.3

Pommes frites surgelées
350 g -.40 de moins
600 g -.60 de moins
1 kg -.80 de moins

Exemple: 350 g ~~290~~ **160**
(100 g -.45,7)

Offre spéciale du 2.3 au 8.3

Farce de vol-au-vent en boîtes
410/420 g -.60 de moins
810 g 1.- de moins

Exemple: 410 g ~~290~~ **230**
(100 g -.56,1)

Multipack du 2.3 au 8.3

Toutes les Coupes Chantilly
-.15 de moins

Exemple: Chocolat 125 g ~~80~~ **-.65**
(100 g -.52)

A partir de 2 gobelets au choix

MIGROS

Offre spéciale du 2.3 au 15.3
Surprise no 9
Le nouveau Total:
Total Futura
8 kg **16.-** (1kg 2.-)
au lieu de 20.-



A vendre d'occasion

Plusieurs **fraiseuses à neige**, divers modèle, montés sur Unimog ou tracteurs ou automotrices de différentes grandeurs, machines contrôlées et expertisées.

1 Unimog type 406/U-900
1 Unimog type 416/U-1100
plusieurs **chasse-neige et saleuses** d'occasion de différentes grandeurs.

M. BOSCHUNG S.A. fabrique de machines
3185 SCHMITTEN
Tél. (037) 36 01 01 interne 28.

A vendre
Saab 900 turbo

1981, 77 000 km, expertisée + grand service 1.1988, vitres + rétro élect., toit ouvrant, excellent état, Fr. 11 600.-
Tél. (027) 56 17 23. 36-435291

A vendre

Rolls Royce Silver Shadow II

fin 1980, 77 000 km, exceptionnel parfait état peu utilisée, prix intéressant.

Tél. (021) 27 46 22.

LIQUIDATION PARTIELLE

Cause dégâts d'eau - Transformations Autorisée du 5.2 au 31.3.1988



SIERRE

Av. Général-Guisan
Tél. (027) 55 60 33



RABAIS

30%

50%

70%

EXEMPLE →

SKIS FIXATIONS CHAUSSURES

Confection Ski
Hommes
Dames
Enfants

Prêt à porter
dames

Autolocation Utilitaires

Hertz No 1

Montana-Crans 027/413310
Sion 027/223742
Verbier 026/77553

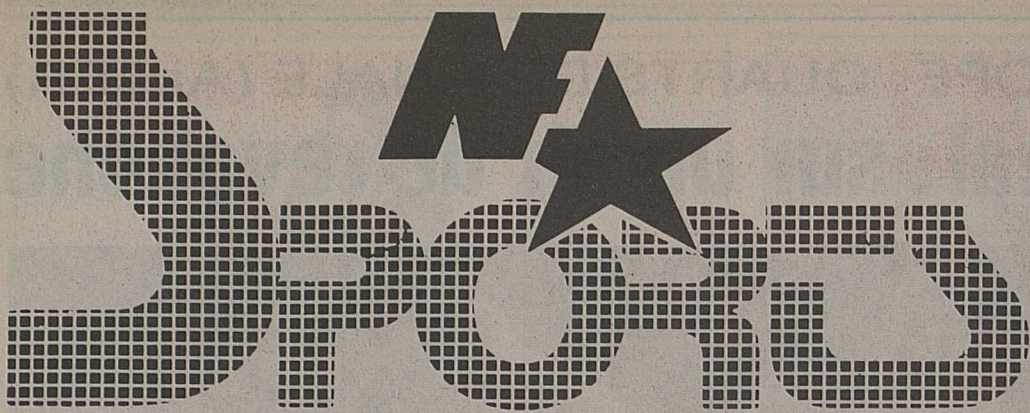
Nouveau: Tarif économique - tout compris.
Réservations: 24 heures à l'avance.

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

ETONNEZ-VOUS!



illustré
POUR SORTIR DU QUOTIDIEN



Halle « La Comète »
route de Bramois
Sion (027) 31 46 36

**CARROSSERIE
P. MARTY**

Installations ultra-modernes
Four électronique
Marbre
Travaux garantis

Football

YB - Ajax renvoyé au mercredi 9 mars

En raison de l'état de la pelouse, l'arbitre espagnol Soriano Aladren a décidé de renvoyer le match aller des quarts de finale de la coupe des coupes qui devait opposer Young Boys à Ajax Amsterdam. Ce match a été fixé au mercredi 9 mars. Les responsables du Wankdorf ont déblayé la neige à quatre reprises ces derniers jours. Au début de l'après-midi, les conditions étaient encore acceptables mais elles ne l'étaient malheureusement plus à 17 heures lorsque M. Aladren est venu inspecter la pelouse. Les Hollandais ont regagné Amsterdam hier soir.

KALEIDO...

Athlétisme

CHAMPIONNATS D'EUROPE EN SALLE

Ursula Stäheli renonce

Après Martha Grossenbacher, Ursula Stäheli a décliné sa sélection pour les championnats d'Europe en salle de Budapest. La multiple championne suisse du poids ne s'estime pas en forme suffisante pour cette échéance.

Basketball

COUPE DE SUISSE

Champel éliminé

PULLY - CHAMPEL 107-94 (50-57)

Pully: Holmes 15, Reynolds 28, D. Stockalper 23, M. Stockalper 20, Girod 21, Luginbühl, Kresovic.

Champel: Murphy 38, Jackson 22, Deforel 16, Lenggenhager 14, Zorzoli 2, R. Vine 2, Brandt.

Notes: Pully sans Reichen, Champel sans Cossettini. Sortis pour 5 fautes: Deforel (30') et Jackson (33'46").

Collège Arnold-Reymond. 500 spectateurs. Arbitres: Martin - Bendayan.

Détenteur du trophée, Champel Genève a été éliminée en demi-finale de la coupe de Suisse.

Les Genevois menaient pourtant de 7 points à la pause, après avoir eu jusqu'à dix longueurs d'avance. Mais les sorties successives pour cinq fautes de Deforel (16 p., 30e) et Jackson (22, 34e), l'Américain étant frappé de deux fautes coup sur coup, désorganisaient les visiteurs. Le métier des cousins Stockalper, parfaitement secondés par Girod et Reynolds, a alors fait pencher la balance.

COUPE KORAC: FINALE ALLER

Real Madrid fait la différence

Soutenu par 12000 spectateurs, le Real Madrid, auteur d'un grand match, s'est assuré une marge assez rassurante de treize points lors de la finale-aller de la coupe Korac (102-89), avant d'affronter chez eux les Yougoslaves de Cibona Zagreb, dans deux semaines.

Real Madrid - Cibona Zagreb 102-89 (53-46).

Madrid. 12000 spectateurs. Arbitres: Douvis - Zych (Grè-Pol)

Cyclisme

Le calendrier des courses ARIF

Elites

9 avril: Circuit des Aiglons à Renens. 10 avril: Grand Prix de Lancy. 17 avril: Tour du Lac. 23 avril: Grand Prix de Fribourg. 24 avril: Tour du Nord-Ouest. 7 mai: Grand Prix de Frauenfeld. 15 mai: championnat ARIF par équipes à Bellinzzone. 29 mai: Grand Prix Città di Locarno. 4 juin: Porrentruy - Zurich. 19 juin: Tour du Mendrisiotto. 26 juin: Aare - Jura. 21 août: championnat de Zurich.

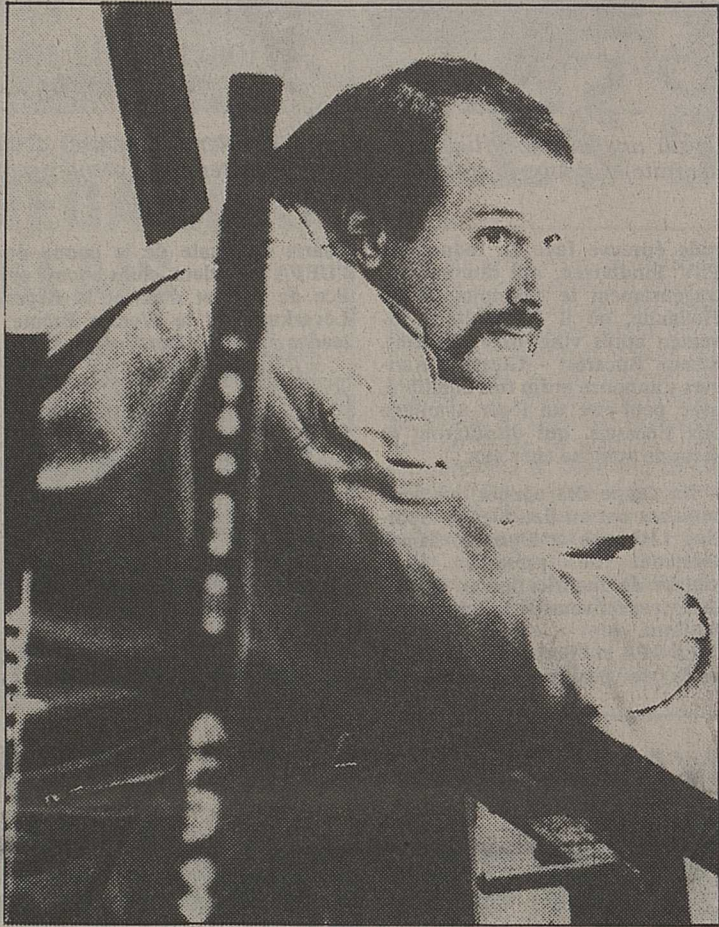
Dames

12 mars: Grand Prix de Chiasso. 27 mars: Tour du Stausee. 24 avril: Tour du Nord-Ouest. 14 mai: Grand Prix de Hagendorn. 23 mai: Tour du Hegberg. 12 juin: Tour du Haut-Lac à Montthey.

HOCKEY - PROMOTION EN LNB: GE SERVETTE-VIÈGE 7-2 (3-2 2-0 2-0)

VIÈGE ÉJECTABLE!

On y a cru. Sans trop y croire. Puis Genève battit enfin Viège. Une première cette saison. Pour le moins malvenue, non?



Christian Wittwer. - Encore du travail... psychologique! Histoire de calmer sa troupe crispée. (Photo Remo)

La mauvaise réputation, Brassens la chante. Viège, lui, la ressort parfois de son répertoire. A tort. Sans du tout se montrer méchant comme le loup blanc, il a accumulé suffisamment d'irrégularités pour se retrouver puni et mari. Ces pénalités, presque toujours inutiles, lui ont coûté des buts et

De notre envoyé spécial
Christian Michellod

des forces. Et un point. Ou deux. Dans ces finales de promotion ardues, la leçon est à retenir. Et l'erreur à ne pas répéter. Sous peine de mouiller ses yeux d'amertume.

Bonheur

Genève Servette avait pourtant donné le coup de pouce nécessaire pour que la soirée sourie. A la fin du premier tiers en effet, en supériorité numérique, alors que la marque affichait déjà deux longueurs de bénéfice pour lui (3-1), il emballa un cadeau surprise. Une mauvaise passe de Galley permit ainsi à Gardner, seul devant Gygli, de réduire l'écart. Le débat était relancé à neuf secondes du premier thé (3-2). Christian Wittwer, l'entraîneur viégeois, ne pouvait maltraiter son bonheur. «*Bien sûr que je suis content. Je le suis d'ailleurs toujours*», murmura-t-il à l'entrée aux vestiaires. Il se rendait compte que le score avait pris une allure d'espoir. Alors que le match aurait d'ores et déjà pu être quasiment joué!

Prison

Mais le mentor haut-valaisain ne savait pas que ce retour aux basses genevoises n'était qu'un sur-sis. Une sorte de chant du cygne boiteux. La nervosité, apparente d'entrée de jeu surtout sur le plan défensif, éclata au bout des crosses crispées. Celle de Baldinger, entre autres exemples non choisis au hasard. Dans la seule deuxième période, l'ex-Sierrois prit à trois reprises le chemin de la prison. Pour des raisons justifiées mais ô combien vides de sens. Le résultat se fit attendre et finit par tomber comme un couperet. Deux buts encaissés en infériorité numérique et en nonante et une secondes au crépuscule du deuxième tiers: le mauvais tour était définitivement joué. Sans qu'on puisse invoquer une quelconque excuse digne de ce nom.

Confirmation

Le dernier acte ne fit que confirmer l'impression. L'addition se sala. Les Genevois de Cadieux - trois buts alors qu'on l'annonçait blessé à une main! - profitèrent

d'une nouvelle supériorité en hommes pour s'assurer deux points sereins. Et l'on ne jouait que depuis vingt-trois secondes! Une preuve supplémentaire du mérite genevois et du poids incontrôlé de ces stupides pénalités.

Les Haut-Valaisains ont perdu une bataille. Mais pas la guerre. Une brèche s'est néanmoins ouverte dans leur «invincibilité». Un bon Genève Servette l'a prouvé. Et les autres formations de ce difficile tour de promotion savent dorénavant que Viège est éjectable. Mais pas éjecté...

Finales de 1re ligue, deuxième soirée: Genève Servette - Viège 7-2 (3-2 2-0 2-0). Lyss - Grindelwald 4-2 (2-1 2-1). Küsnacht - Bülach 1-9 (0-2 1-2 0-5).

CLASSEMENT

1. Bülach	2	2	0	0	16-4	4
2. Servette	2	2	0	0	12-6	4
3. Viège	2	1	0	1	8-8	2
4. Lyss	2	1	0	1	7-9	2
5. Grindelwald	2	0	0	2	6-9	0
6. Küsnacht	2	0	0	2	2-15	0

Quatre buts à quatre!

Genève Servette: Gygli, Cadieux, Mercier, Ulrich, Galley, Schmid, Regali, Odermatt; Lingenhag, Koleff, Scherrer; Staeheli, Reymond, Buff. Coach: Malone.

Viège: Zuber, Baldinger, Mazotti; Nanchen, Girard; R. Mäusli, Gardner, S. Mäusli; Kummer, Roten, Theler; Boeni, Kuonen, Frischknecht. Coach: Wittwer.

Buts: 6'21 Odermatt 1-0; 6'43 Frischknecht (Girard) 1-1; 8'51 Cadieux (Scherrer) 2-1 (Servette à 5 contre 4, expulsion de Frischknecht); 13'06 Buff 3-1; 19'51 Gardner 3-2 (Servette à 5 contre 4, expulsion de Mazotti); 37'29 Cadieux (Regali) 4-2 (Servette à 5 contre 4, expulsion de Gardner); 39'00 Reymond (Koleff) 5-2 (Servette à 5 contre 4, expulsion de Baldinger); 40'23 Cadieux (Regali) 6-2 (Servette à 5 contre 4, expulsion de Nanchen); 49'48 Scherrer (Koleff) 7-2.

Notes: patinoire des Vernets. 4150 spectateurs. Arbitre: M. Schmid, assisté de MM. Kurmann et Rodel. Servette au complet; Viège sans Bagnoud (ligaments d'un genou froissés) ni Hübner (blessé à une cheville).

Pénalités: 7 x 2' contre Servette (Ulrich, 2 x Scherrer, Lingenhag, Stäheli, Reymond, Cadieux); 8 x 2' contre Viège (Frischknecht, Mazotti, 3 x Baldinger, Theler, Girard, Nanchen).

Faits spéciaux: 15e Gardner et S. Mäusli touchent le poteau. 35'03 but de Reymond annulé (joueur dans la zone du gardien).

SKI ALPIN: LA COUPE DU MONDE RETROUVE SES DROITS

Aspen: prise de contact difficile

Les premiers entraînements en vue de la descente féminine d'Aspen, qui aura lieu vendredi, n'ont pas livré de grands enseignements. Les concurrentes découvraient pour la plupart la piste américaine, puis que la coupe du monde n'a plus fait halte dans la station du Colorado (2500 m d'altitude) depuis 1981. Les skieuses ont donc fait connaissance avec le tracé, sans chercher à réaliser un temps.

Michela Figini dans la première manche et l'Autrichienne Christine Zangerl dans la seconde ont été les plus rapides. Toutefois, la Tessinoise n'a pas passé toutes les portes. De même que Vreni Schneider, étonnante seconde à 1'25 après avoir évité une chute de justesse. Les skieuses sont en effet confrontées à un tracé difficile, tourmenté, et qui requiert des qualités techniques au-dessus de la moyenne. Un tracé également très court, avec un temps de course inférieur à 1'20".

Les résultats des premiers entraînements. 1re manche: 1. Michela Figini (S) 1'19"32. 2. Vreni Schneider (S) à 1'25. 3. Claudine Emonet (Fr) à 2'04. 4. Karen Percy (Can) à 2'62. 5. Regina Mosenlechner (RFA) à 2'68. 6. Chantal Knapp (EU) à 2'79. 7. Catherine Quittet (Fr) à 2'90. 8. Marina Kiehl (RFA) à 2'92. 9. Kerrin Lee (Can) à 3'17. 10. Kristin Krone (EU) à 3'30. Puis: 14. Brigitte Örtli à 3'43. 16. Beatrice Gafner à 3'64. 18. Maria Walliser à 3'68. 22. Heidi Zeller à 3'93. 23. Chantal Bournissen à 3'96. 25. Marlis Spescha à 3'99.

2e manche: 1. Christine Zangerl (Aut) 1'21"44. 2. Percy à 0'17. 3. Figini à 0'65. 4. Walliser à 0'95. 5. Bournissen à 1'00. 6. Petra Kronberger (Aut) à 1'03. 7. Lee à 1'06. 8. Laurie Graham (Can) à 1'33. 9. Zeller à 1'47. 10. Veronika Wallinger (Aut) à 1'48. Puis: 15. Örtli à 1'69. 15. Spescha à 1'78. 17. Schneider à 1'82. 33. Gafner à 3'52.

SLALOM GÉANT DE GROUSE MOUNTAIN

Annulé pour cause de brouillard

Le slalom géant masculin de coupe du monde de Grouse Mountain (Canada) a été stoppé après le 11e coureur dans la première manche en raison du brouillard. Trois heures plus tard, la course a dû être annulée définitivement, les conditions ne s'étant pas améliorées. La décision du jury a été prise à l'unanimité (5-0). Le dernier géant de la saison sera sans doute rattrapé à la fin du

mois, à Schladming, lors de la finale de la coupe du monde. Les entraînements de la descente de Whistler Mountain débutant aujourd'hui déjà, il n'était pas possible de repousser la course d'un jour.

Le départ donné aux concurrents à 10 h 30 (19 h 30 en Suisse) frisait déjà l'inconscience. En raison du brouillard, les skieurs ne voyaient pratiquement pas d'une

porte à l'autre... Au moment de l'interruption, l'Autrichien Helmut Mayer, parti le premier, était en tête (1'13"36). Pirmin Zurbriggen (N° 3), largement en avance au temps intermédiaire, avait perdu près de deux secondes sur le bas, en raison des mauvaises conditions de visibilité (3e en 1'14"45). Quant au champion olympique Alberto Tomba (N° 5), il avait condédé 2'09 à Mayer.

Il fallut attendre toutefois que Hans Pieren (N° 11) soit descendu pour que le jury se décide à arrêter la course, ce que le responsable des Italiens, Sepp Messner, avait demandé après quatre coureurs déjà, les conditions étant totalement irrégulières. Quant à Pirmin Zurbriggen, il devait déclarer qu'il avait skié à l'aveuglette sur toute la partie inférieure du parcours. L'annulation de la course a fait le bonheur des Italiens, dont les skis avaient été par erreur renvoyés au pays...

Olympisme

JO DE CALGARY

Défection d'un Roumain

Un membre de la délégation olympique roumaine a fait défection à Calgary, a annoncé la police canadienne. Selon une radio locale, il s'agirait du coach de l'équipe de bob. Selon le rapport de la police, qui indique seulement que le défecteur est un homme, ce dernier s'est adressé lundi soir, au village olympique, à un officier de police, lui demandant l'asile politique.

Tennis

Wichita: quatre têtes de série d'un coup!

Les quatre premières têtes de série en lice au tournoi féminin de 100000 dollars de Wichita, dans le Kansas (EU), ont toutes subi l'élimination! Numéro 7, Kathleen Horvath (EU) était la première victime, déclarant forfait pour cause de grippe. L'Allemande Claudia Porwik, ensuite, tête de série numéro 8, a subi une élimination à la régulière par la Soviétique Svetlana Parkhomenko, 122e joueuse mondiale (6-4 6-2). La Soviétique n'a pas éprouvé grande peine à contrer le service réputé de Claudia Porwik. Une autre Soviétique allait causer la surprise suivante: Natalia Bykova, 138e mondiale, a battu l'Australienne Dianne Balestrat-Fromholtz, numéro 4 du tournoi, par 7-6 6-1. Enfin, Stephanie Rehe (EU, N° 5) a subi la loi de sa compatriote «Peanut» Louie Harper, gagnante sans coup férir par 6-0 6-2.

L'honneur des têtes de série a été sauvé par Barbara Potter, numéro 2, qui battait l'Africaine du Sud Dinky Van Rensburg par 6-0 6-4.

1er tour: Barbara Potter (EU, N° 2) bat Dinky Van Rensburg (Afs) 6-0 6-4, Natalia Bykova (URS) bat Dianne Balestrat-Fromholtz (Aus, N° 4) 7-6 (7-4) 6-1, «Peanut» Louie Harper (EU) bat Stephanie Rehe (EU, N° 5) 6-0 6-2, Svetlana Parkhomenko (URS) bat Claudia Porwik (RFA, N° 8) 6-4 6-2, Melissa Gurney (EU) bat Maria Lindström (Su) 6-2 6-3, Nathalie Herreman (Fr) bat Julie Richardson (NZ) 3-6 6-4 6-3.

● **INDIAN WELLS (Californie).** Tournoi du Grand Prix doté de 700000 dollars. Premier tour du simple messieurs: Jimmy Brown (EU) bat Jom Grabb (EU) 6-2 6-3. Tomas Smid (Tch) bat Guy Forget (Fr) 6-3 6-4. David Pate (EU/9) bat Luiz Mattar (Bre) 6-2 6-7 6-3. Tim Wilkison (EU) bat Eddie Edwards (AS) 4-6 7-6 6-3. Eduardo Bengoechea (Arg/12) bat Javier Frana (Arg) 6-2 3-6 7-6. Horacio De la Pena (Arg) bat Jim Pugh (EU) 3-6 6-2 6-3. Dan Goldie (EU) bat Guillermo Vilas (Arg) 3-6 6-1 6-4. Amos Mansdorf (Isr/11) bat Michael Chang (EU) 2-6 7-5 7-6. Mark Woodforde (Aus) bat Peter Lundgren (Su/14) 7-6 6-3. John Frawley (Aus) bat Peter Doohan (Aus) 2-6 6-2 6-4. Thierry Tulasne (Fr) bat Branslav Stankovic (Can) 6-1 6-3. Eliot Teltscher (EU/10) bat Jonathan Canter (EU) 6-3 6-1. Aaron Krickstein (EU) bat Jimmy Arias (EU/16) 6-3 7-5. Derrick Rostagno (EU) bat Pieter Aldrich (AS) 7-6 6-2. Mikael Pernfors (Su/15) bat Horst Skoff (Aut) 7-5 6-1. Diego Perez (Uru) bat Todd Witsken (EU) 6-3 7-6. Pete Sampras (EU) bat Ramesh Krishnan (Inde) 6-3 3-6 7-6.

Football

RFA Préparation perturbée

Le mauvais temps a contraint l'entraîneur de l'équipe nationale de RFA, Franz Beckenbauer, à renoncer à un stage de préparation à la phase finale du championnat d'Europe, qui sera disputée en juin en RFA.

Beckenbauer comptait réunir les internationaux ouest-allemands du 6 au 8 mars à Herzogenaurach, mais l'arrivée tardive de l'hiver a totalement bouleversé le calendrier du championnat de RFA, rendant ainsi impossible le maintien d'un stage comportant un nombre trop important de présélectionnés.

La préparation de l'équipe de RFA prévoit du 31 mars au 2 avril un tournoi international à Berlin-Ouest, avec l'Argentine, la Suède et l'URSS. Beckenbauer compte bien y aligner les «mercenaires» d'Italie, Rudi Völler (AS Roma) et Thomas Berthold (Verona), mais un problème se pose avec Klaus Allofs (Olympique de Marseille), dont le club est engagé en championnat le 2 avril.

Wettingen: arrivée du Suédois Svensson

Qualifié pour le tour final de promotion-relégation LNA-LNB, le FC Wettingen vient d'engager, jusqu'à la fin de la présente saison, l'attaquant suédois Jan Svensson, 31 ans. International à 30 reprises, Svensson évoluait à IFK Norrköping, équipe de première division. De 1983 à 1987, Svensson défendait les couleurs de l'Eintracht de Francfort (quelque 150 matches), avant de revenir dans son club d'origine.

Wettingen se retrouve ainsi avec quatre joueurs étrangers dans ses rangs, à savoir le Danois Brian Bertelsen, l'Allemand de l'Ouest Thomas Remark, le Finlandais Jukka Mäkelä et le Suédois Svensson.

Décès de l'ex-président du FC Saint-Gall

L'ancien président du FC Saint-Gall et actuel président de la commission de l'équipe suisse de football, Paul Schärli (71 ans) est décédé hier lors d'une promenade à cheval. Selon les indications de la police thurgovienne, le médecin n'a pu que constater la mort de Schärli. Il semble qu'une infarctus soit à l'origine du décès de M. Schärli.

MARTIGNY-SPORTS Déplacement en car

Les choses sérieuses reprennent également pour les footballeurs octoduriens. Dimanche 6 mars prochain, le Martigny-Sports se rend à Zurich pour disputer le premier match du tour promotion-relégation ligue nationale A, ligue nationale B.

Le Fan's-Club du MS organise à l'intention des supporters un déplacement en car.

Renseignements et inscriptions, jusqu'au vendredi 4 mars, à 14 heures, au guichet du Crédit Suisse à Martigny, tél. (026) 2 33 22. Demander M. Raymond Saudan.

COUPE D'EUROPE : QUARTS DE FINALE (ALLER) **Bayern - Real: sur un air de revanche**

La tête d'affiche des quarts de finale des coupes européennes sera constituée par le nouveau choc qui opposera en coupe des champions, le Bayern Munich au Real Madrid.

Ce nouveau duel entre deux des clubs les plus prestigieux du Vieux-Continent sera placé sous le signe de la revanche. L'an passé, en effet, le Bayern avait éliminé le Real en demi-finale de cette coupe des champions, après deux explications orageuses, tant au stade olympique de Munich à l'aller qu'au stade Bernabeu au retour. Avant de s'incliner en finale à Vienne face au FC Porto (1-2).

L'UEFA avait d'ailleurs sanctionné le club madrilène par la suite en décidant de suspendre l'ère de Chamartin pour les deux premiers matches à domicile du Real cette saison en coupe d'Europe. Une sanction qui n'allait pas empêcher les joueurs de Leo Beenhakker de réussir deux exploits retentissants en éliminant successivement le Napoli de Diego Maradona et le FC Porto, champion en titre...

Le Real sera donc particulièrement motivé pour tenter de réussir la passe de trois, ce qui serait tout simplement prodigieux pour le club espagnol, toujours détenteur du nombre des victoires en coupe des champions (6). Pour les coéquipiers d'Emilio Sanchez et d'Emilio Butragueño, il s'agira donc surtout aujourd'hui de résister pour espérer assurer la qualification à Chamartin, où ils se produiront pour la première fois en compétition européenne cette saison...

Ce choc de géants éclipsera un peu les trois autres matches au programme de cette coupe des champions, qui proposera pourtant un Benfica - Anderlecht très alléchant. Portugais et Belges, surtout ces derniers, n'ont certes plus leur lustre d'antan, mais ils restent néanmoins des valeurs sûres sur l'échiquier européen, avec les faveurs du pronostic à Benfica. Le champion de France, Bordeaux, sera pour sa part mis à



Il y a une année, Pflüger (à gauche) et Eder (au centre) avaient dû s'incliner face à Chendo (à droite). Ce soir, au stade olympique, ils tenteront de prendre leur revanche sur l'Espagnol. (Photo ASL)

rude épreuve face au redoutable PSV Eindhoven, qui domine outrageusement le championnat de Hollande, où il est toujours vaincu après vingt-trois journées. Steaua Bucarest - Glasgow Rangers s'annonce enfin très équilibré, avec peut-être un léger avantage aux Ecossais, qui disputeront la seconde manche chez eux.

En coupe des coupes, où deux matches ont eu lieu hier, le Sporting Lisbonne et Dynamo Minsk tenteront de préserver leurs chances de qualification en se rendant respectivement à Bergame et Malines. La RFA et l'Espagne aborderont enfin en position de force les

quarts de finale de la coupe de l'UEFA avec deux clubs encore en lice de part et d'autre: le Bayer Leverkusen et le Werder Brême, leader de la Bundesliga, côté

ouest-allemand, opposés respectivement au FC Barcelona et à Verona. Et, de l'autre, l'Espagnol, le «tombeur» des deux clubs milanais, qui rencontrera Vitkovice.

BAYERN MUNICH - REAL MADRID

Les équipes probables

Bayern Munich: Pfaff; Nachtheim; Flick, Eder; Brehme, Augenthaler, Matthäus, Pflüger, M. Rummenigge (ou Kogl); Wolfarth, Hughes.

Real Madrid: Buyo; Chendo, Tendillo, Sanchis, Camacho; Michel, Gallego (ou Jankovic), Martin Vasquez, Gordillo; Butragueño, Sanchez.

Quart de finale de la coupe d'Europe des clubs champions, au stade olympique de Munich, à 20 h 15. Arbitre: M. Casarin (Italie).

Automobilisme

RALLYE DU PORTUGAL Triplé Lancia

Les Lancia engagées au rallye du Portugal n'ont pas tardé à se mettre en valeur. Hier, sur une piste mixte goudron-terre tracée sur l'autodrome d'Estoril, trois voitures de la firme turinoise se sont retrouvées aux trois premières places de la super-spéciale. Premiers ex aequo: l'Italien Massimo Biasion et le Suédois Mikael Ericsson, tous deux sur la nouvelle Integrale, en 8'10" pour les 11,6 km, un autre Italien, Alessandro Fiorio (Lancia Delta) prenant la troisième place à 9".

Comme prévu, la nouvelle «bombe» Lancia, tant attendue, n'a pas déçu. Malheureusement, la fête n'a pas été «intégrale» dans le camp italien. Le Finlandais Markku Alen a fêté, à sa façon, sa 100e participation en rallye du championnat du monde. Victime d'un bris de transmission à la fin du premier tour de circuit, il n'a pu terminer le parcours. Comme tous les autres concurrents malheureux, il s'est vu imposer le temps imparti de vingt minutes, ce qui lui enlève d'ores et déjà toute possibilité de prétendre à une sixième victoire en terre lusitanienne.

Derrière le trio Lancia, l'Espagnol Carlos Sainz (Ford Sierra Cosworth) a pris une belle 4e place, en 8'24", précédant les Français Yves Loubet (Lancia Delta), 5e en 8'25", et Didier Auriol (Ford Sierra Cosworth), 6e en 8'30". Les 101 concurrents reprendront la route ce matin, pour rallier, tard dans la soirée, Povoia de Varzim, terme de la 1re étape.

Le classement de la super-spéciale (11,6 km) d'Estoril: 1. Massimo Biasion-Carlo Cassina (It), Lancia Integrale, et Mikael Ericsson-Claes Billstam (Su), Lancia Integrale, 8'10". 3. Alessandro Fiorio-Luigi Piorollo (It), Lancia Delta HF 4WD, 8'19". 4. Carlos Sainz-Luis Moya (Esp), Ford Sierra Cosworth, 8'24". 5. Yves Loubet-Jean-Bernard Vieu (Fr), Lancia Delta HF 4WD, 8'25". 6. Didier Auriol-Bernard Ocelli (Fr), Ford Sierra Cosworth, 8'30". 7. Erwin Weber-Mathias Feltz (RFA), VW Golf GTI, 8'36". 8. Stig Blomqvist-Benny Melander (Su), Ford Sierra Cosworth, et Ernst Harrach-Harald Reitler (Aut), Audi Coupé Quattro, 8'43". 10. Ingvar Carlsson-Per Carlsson (Su), Mazda 323 4WD, 8'45".

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE : A LECCE **L'OM au petit trot**

L'Olympique Marseille a pris une option sur sa qualification pour les demi-finales de la coupe des vainqueurs de coupe en battant les Finlandais de Rovaniemi par 1-0 (score acquis à la mi-temps), à Lecce, dans les Pouilles. Les terrains étant impraticables à cette époque de l'année en Finlande, Rovaniemi avait choisi de jouer ce match aller en Italie, où il n'avait attiré que quelque 3000 spectateurs.

L'OM s'est imposé mais le prestige du club n'y a rien gagné. Comme elle l'avait fait samedi dernier en championnat à Saint-Etienne, l'équipe de Michel Hidalgo s'est contentée de «voir venir» après avoir ouvert le score à la

27e minute. Et comme les Finlandais n'avaient pas les moyens de prendre la direction des opérations, la rencontre a sombré dans une douce monotonie. En début de partie, Rovaniemi s'était créé deux occasions de

marquer. Il s'est derechef montré dangereux en deux occasions en début de seconde partie. Mais, pour le reste, les Marseillais ont presque constamment eu la maîtrise du ballon, sans savoir vraiment en profiter, en raison principalement du manque de fraîcheur de leur compartiment offensif.

Le seul but de la rencontre a été marqué à la 27e minute par Papin, qui reprit de la tête un centre de la droite de Giresse, lui-même servi par le jeune Cauet.

Notes: stade via della Mare, Lecce. 3000 spectateurs. Arbitre: Trontchev (Bul).

Championnat d'Angleterre

Matches en retard: Southampton - Newcastle United 1-1. Tottenham Hotspurs - Derby County 0-0.

CLASSEMENT

1. Liverpool	27	21	6	0	65-12	69
2. Manchester U.	29	15	10	4	44-28	55
3. Nottingham	26	14	7	5	50-24	49
4. Everton	27	14	7	6	39-16	49
5. Arsenal	28	14	6	8	43-26	48
6. Queen's Park R.	28	13	7	8	33-30	46
7. Wimbledon	28	11	9	8	40-32	42
8. Tottenham	30	10	11	30-32	39	
9. Luton Town	26	11	5	10	40-32	38
10. Newcastle	28	9	10	9	35-40	37
11. Sheffield	29	11	4	14	34-48	37
12. Southampton	29	8	10	11	36-41	34
13. W. H. United	28	7	11	10	29-36	32
14. Coventry C.	27	8	8	11	28-39	32
15. Chelsea	29	8	7	14	35-50	31
16. Portsmouth	29	6	12	11	27-46	30
17. Norwich	28	8	6	14	26-34	30
18. Derby C.	28	7	8	13	23-32	29
19. Oxford	27	6	7	14	32-53	25
20. Charlton	29	5	9	15	27-46	24
21. Watford	28	5	8	15	18-37	23

● Match amical: Bellinzona - Zurich 3-0 (2-0). Buts: 2e Fregno 1-0. 21e Turkiylmaz 2-0. 81e Jakubec 3-0.

Boxe: Zaragoza facile, Nelson contesté

Le Mexicain Daniel Zaragoza et le Ghanéen Azumah Nelson ont respectivement conquis les couronnes mondiales des poids super-coq et super-plume, lors de la même réunion, à Los Angeles, devant 8500 spectateurs. Mais si la victoire du premier, par arrêt de l'arbitre à la 10e reprise, sur son compatriote Carlos Zarate, a été très nette et incontestée, celle de l'Africain, aux points face au troisième Mexicain de la soirée, Mario «Azabache» Martinez, a entraîné un mécontentement quasi général, dans un environnement évidemment favorable au boxeur du pays voisin.

Daniel Zaragoza, 27 ans, ex-champion du monde des coq, a conquis le titre laissé vacant par

l'Australien Jeff Fenech, en mettant certainement fin à la carrière de Carlos Zarate, son idole

et aîné de neuf ans. Fin technicien, usant de son «jab» du gauche et de son crochet du droit, il a dominé le combat de la tête et des épaules, ne laissant que la deuxième reprise à l'ancien champion, renvoyé dans son coin par l'arbitre à six secondes de la fin de la 10e reprise.

La bravoure de Nelson

Pour sa part, Azumah Nelson, qui a délaissé sa couleur mondiale des plume, n'a pas vraiment brillé pour ce premier test dans la catégorie supérieure. Le Ghanéen, pourtant rentré très vite dans le combat, était par la suite quelque peu débordé par Martinez, qui, sur un crochet du gauche, l'envoya même au tapis au 10e round. Cependant, le Ghanéen réussit un rétablissement immédiat, à la façon d'un gymnaste, prouvant par là qu'il n'avait pas été sérieusement touché. Dans la minute restante de la reprise, ainsi que dans les deux derniers rounds, il ne connut, d'ailleurs, plus de véritables difficultés.

Mario «Azabache» Martinez, 22 ans, compte 46 victoires, contre 4 défaites et 2 nuls, alors que Azumah Nelson, 29 ans, en est à 27 victoires et une seule défaite. Le Ghanéen a annoncé qu'il aimerait défendre son titre contre Chavez, actuel détenteur de la couronne des poids légers.

Championnats du monde WBC, à Los Angeles. Poids super-coq: Daniel Zaragoza (Mex) bat Carlos Zarate (Mex) par arrêt de l'arbitre à la 10e reprise d'un combat prévu en douze. Le titre avait été laissé vacant par l'Australien Jeff Fenech. - Poids super-plume: Azumah Nelson (Ghana) bat Mario «Azabache» Martinez (Mex) aux points en 12 reprises. Le titre avait été laissé vacant par le Mexicain Julio Cesar Chavez.

Park Chong-Pal conserve son titre

Le Sud-Coréen Park Chong-Pal a conservé son titre de champion du monde des poids super-moyens (version WBA, World Boxing Association), en battant l'Indonésien Polly Pasireron, par k.o. à la 5e reprise d'un combat prévu en douze, à Chonju (CdS). Park Chong-Pal, 28 ans, qui défendait son titre pour la première fois, après l'avoir conquis le 6 décembre dernier, face au Mexicain Jesus Gallardo, battu par arrêt de l'arbitre à la 2e reprise, compte désormais 46 victoires (39 avant la limite), contre 3 défaites, 1 nul et 1 «no-contest». Quant à Polly Pasireron, 31 ans, qui est resté inanimé près de trois minutes à la suite de son k.o., il a concédé là sa troisième défaite pour 14 victoires et un nul.

ANTOINE MONTERO Le combat de trop?

Antoine Montero, l'ancien champion d'Europe des mouche et des coq, abattra une carte importante vendredi soir lors du meeting de Genève, où il sera opposé au Mexicain Miguel Espinoza. A 31 ans et après trois tentatives infructueuses pour le titre mondial, le Savoyard n'entend pas abdiquer. «Mon but cette année est de demeurer compétitif au plus haut niveau», affirme-t-il. In vaincu depuis 1985, avec quatre victoires avant la limite lors de ses huit derniers combats, Miguel Espinoza, 23 ans, ne sera pas un adversaire à sous-estimer pour Montero. «Ce combat va me situer. Si je veux obtenir une nouvelle chance européenne ou mondiale, je n'aurai pas le droit à l'erreur», explique Montero. Le Savoyard a préparé ce combat avec un soin particulier. Il a en effet effectué un stage de quinze jours à Rimini. A Genève, Antoine Montero ne poursuivra qu'un seul objectif: confondre ses détracteurs qui estiment qu'il est à bout de souffle. Parmi eux figure Jean-Claude Bouttier. «Antoine a effectué une bonne carrière. C'est dommage qu'il persévère alors qu'il n'a plus guère de chances au niveau international. Il joue bien inutilement avec sa santé», a déclaré l'ancien rival de Carlos Monzon dans une interview récente au «Dauphiné Libéré». Réponse de l'intéressé. «Moi, je n'ai pas fait le combat de trop. Bouttier, lui, l'a fait...» Le 16 décembre 1974 exactement, contre Max Cohen (k.-o. au 11e round).

A l'occasion du match

SION - CHÉNOIS

une FIAT PANDA à gagner!

Conditions: acheter le programme et être présent lors du tirage au sort à la mi-temps.

Cette heureuse initiative est due aux membres de l'association des commerçants du Grand-Champsec, à Sion.

Faites comme eux, venez nombreux soutenir votre club, le FC Sion.

36-669588



Slalom géant, de gauche à droite, Reto Camenisch (2e), Patrice Elvedi (champion) et Daniel Brunner (3e).



Slalom spécial, de gauche à droite, Gregor Neuhaus (2e), Etienne Glassey (champion) et Daniel Brunner (3e).



Combiné, de gauche à droite, Richard Stucki (2e), Daniel Brunner (champion) et Thomas Jäger (3e).

Bürchen, Eischoll et Unterbäch ont organisé à la perfection les championnats suisses juniors TITRE ET MÉDAILLES POUR LE VALAIS La relève est assurée

Les championnats suisses juniors se sont terminés dimanche dernier sur les pentes d'Unterbäch, pour l'épreuve du slalom spécial. Toutes les épreuves de ces joutes nationales étaient couplées avec des compétitions FIS, qui ont permis aux jeunes de la relève de bénéficier de bons points dans les tables FIS. Le Valais a conquis le titre juniors du slalom spécial par le Nendard Etienne Glassey, alors que le jeune Richard Stucki de Bettmeralp s'octroyait une médaille d'argent au classement du combiné. Nous donnons ci-après les trois premiers des épreuves techniques et du combiné, en soulignant l'excellente organisation des ski-clubs de Bürchen, d'Eischoll et d'Unterbäch.

SKI: CHAMPIONNATS DU MONDE DE TRIATHLON

LES SUISSES SONT PRÊTS

Le couperet vient de tomber et les cinq Suisses appelés à défendre les chances helvétiques aux championnats du monde CISM qui se dérouleront mercredi et jeudi prochains dans le val d'Aoste sont connus. La sélection définitive a été opérée à l'issue des championnats de Suisse de biathlon qui se sont déroulés le week-end dernier à Egg où les «papables» pour Bruson et Champoluc se sont remarquablement comportés.

En effet, si sur 10 km (deux séances de tir) les biathlètes ont fait la loi (Jürg Lanz fut le meilleur du triathlon au 5e rang) l'épreuve des 20 km (quatre tirs) tourna à la confusion des spécialistes puisque

c'est Elmar Werlen qui s'octroya le titre. Voilà qui doit le mettre en confiance puisqu'à Bruson se disputera précisément un 20 km. Et pour peu que le Haut-Valaisan puisse encore améliorer sa performance au tir (7 minutes de pénalité à Egg), il peut nourrir de réels espoirs. Il est vrai que les Suisses se sont signalés cet hiver par un comportement très intéressant au cours des trois triathlons internationaux qu'ils ont disputés.

Ainsi à Elm (16 janvier), Alexander Bläsi a terminé brillant deuxième derrière l'Autrichien Heinz Mühlbacher, intouchable au géant (1'22" d'avance sur le Suisse). Elmar Werlen (meilleur résultat au tir avec seulement une minute de pénalité) a pris la quatrième place derrière l'Allemand Jürgen Laschinger, mais devant tous les Français. Par équipes, les Suisses, grâce au trio Bläsi, Werlen, Gfeller, n'ont échoué que pour 6 points face aux Autrichiens, mais devancèrent nettement Français et Allemands de l'Ouest.

A Modane (25-27 janvier), les

Français ont pris leur revanche, s'imposant par équipes devant l'Autriche et la Suisse, mais une fois de plus le trio majeur helvétique (Bläsi, Werlen, Gfeller) a terminé très près des Autrichiens. Bläsi (4e au géant et 7e au biathlon - 20 km avec 4 tirs) a terminé troisième du classement individuel final derrière Mühlbacher et Laschinger qui, tous deux, s'étaient avérés meilleurs au tir (6 minutes pour l'Allemand contre 8 minutes à l'Autrichien et 9 minutes au Suisse). Lors de cette épreuve Fritz Dürst s'est signalé par un remarquable 4 minutes au tir (meilleure performance) alors que Niederberger a pris une prometteuse quinzième place (3e Suisse) au géant.

A Chamonix (1-3 février) les Suisses se sont à nouveau montrés très réguliers. Au plan individuel, Bläsi prit la troisième place derrière Patrice Bailly-Salins et Jürg Laschinger. Werlen terminait cinquième, Gfeller treizième et Jean-Louis Burnier dix-septième, ce qui est remarquable compte tenu de sa

sérieuse blessure au genou. Bläsi et Niederberger ont démontré une belle aisance au géant, Bläsi confirmant par ailleurs ses réelles qualités par un excellent troisième rang au biathlon (10 km et 2 tirs) où il n'écopa que de 2 minutes de pénalité.

Le trio majeur Bläsi-Werlen-Gfeller servira de «locomotive» à la sélection helvétique. En retenant Lanz et, surtout, Niederberger, les responsables pensent opérer une intéressante projection sur l'avenir, le jeune sociétaire de Wolfenschiessen, qui a pris le train en marche en cours de saison, paraissant en effet devoir être catalogué parmi les plus sérieux espoirs. L'objectif au val d'Aoste est clair: confirmer le renouveau entrevu l'an dernier à Autrans et, si possible, faire encore mieux. Un objectif qui n'a rien d'utopique et qui permettrait au triathlon suisse d'obtenir une récompense pour l'immense labeur accompli en toute discrétion par ses pratiquants, animés d'un moral à toute épreuve.

SUCCÈS DU MARATHON D'HERÈNS

Steve Maillardet vainqueur

La dernière épreuve de la coupe de ski de fond romande s'est disputée dimanche passé sur les pistes des Haudères. Les conditions étaient idéales, la piste en parfait état grâce au travail important des organisateurs, les membres du SC Les Pionniers d'Evolène-Les Haudères. Les participants, au nombre de plus de 300 furent très satisfaits et la lutte dans les différentes catégories d'âges fut des plus intéressantes à suivre. Le leader de la coupe romande, Steve Maillardet s'imposa avec seulement sept secondes sur Laurent Perruchoud de Vercorin. Par ce nouveau succès, le garde-frontière d'Ulrichen remporte le classement final de cette épreuve 1988. Nous donnons ci-après les principaux résultats:

Classement

Cadets garçons, 3 km: 1. Reuse Youri, Riddes, 17'40"; 2. Desbaillet Florian, Genève, 25'54"; 3. Gaspoz Blaise, Evolène, 28'26"; 4. Hurni Jérôme, Ecublens, 32'28".

Cadets filles, 3 km: 1. Grau Anne-Chrystel, Les Haudères, 19'50"; 2. Gaspoz Marie-Laure, Evolène, 37".

OJ garçons, 5 km: 1. Poltera Cé-

dric, Genève, 18'27"; 2. Vullo Olivier, Annemasse, 19'20"; 3. Monnet Thierry, Riddes, 19'46"; 4. Roserens Sany, Riddes, 19'52"; 5. Claivaz Frédéric, Riddes, 20'39".

OJ filles, 5 km: 1. Perina Martina, Grenchen, 21'28"; 2. Grau Violaine, Les Haudères, 25'07"; 3. Sandrat Stéphanie, La Forclaz, 27'10"; 4. Reuse Sarah, Riddes, 27'43"; 5. Monnet Valérie, Riddes, 28'33".

Dames, 15 km: 1. Lorenz Maryline, Confignon, 1 h 06'43"; 2. Boillat Véronique, Saint-Sulpice, 1 h 16' 23"; 3. Fournier Hélène, Réchy, 2 h 01'49".

Juniors, 15 km: 1. Boren Pierre, Epalinges, 42'50"; 2. Aubry Adrien, Les Breuleux, 49'09"; 3. Rong Christophe, Les Haudères, 1 h 09'45"; 4. Steiner J.-Pierre, Vallorbe, 1 h 17'05"; 5. Gummy Stéphane, Fribourg, 1 h 17'48".

Cat. vétérans, 15 km: 1. Pache Olivier, Evolène, 59'04"; 2. Vial Francis, Genève, 1 h 02'08"; 3. Debons Claude, Sion, 1 h 03'55"; 4. Imseng Arthur, Saas-Fee, 1 h 04'43"; 5. Gex-Collet J.-Claude, Champéry 1 h 05'45".

Cat. seniors, 15 km: 1. Georges Gérard, Evolène, 42'52"; 2. Zermatten Pierre, La Luetz, 1 h 00'34"; 3. Bonvin Emmanuel, Granges, 1 h 00'57"; 4. Pannatier Pascal, Evolène, 1 h 01'42"; 5. Wardin J.-Claude, Lausanne, 1 h 02'19"; 6. Rey Pierre-Joseph, Montana, 1 h 07'57"; 7. Zermatten Gilbert, Sion, 1 h 08'02"; 8. Desbœufs Denis, Vevey, 1 h 09'57"; 9. Vullo J.-Pierre, Annemasse, 1 h 10'38"; 10. Bonvin Jérôme, Corin, 1 h 11'32".

Cat. seniors, 42 km: 1. Maillardet Steve, Ulrichen, 1 h 58'33"; 2. Perruchoud Laurent, Vercorin, 1 h 58'40"; 3. Nussbaumer Beat, Ulrichen, 1 h 59'13"; 4. Käser Reto, Bex, 2 h 10'52"; 5. Portmann Patrice, SC Bellevue, 2 h 11'53"; 6. Keller Othmar, Leukerbad, 2 h 17'10"; 7. à égalité, Curty J.-Yves, Lausanne; Vaucher Bernard, Lausanne, 2 h 18'57"; 9. Dayer Paul, Sion, 2 h 21'13"; 10. Saugy Franklin, Lausanne, 2 h 22'52".

Cat. dames, 42 km: 1. Singele Jocelyne, Le Locle, 2 h 35'03"; 2. Perina Sitha, Grenchen, 2 h 42'36"; 3. Poltera Marlyse, Genève, 3 h 05'00"; 4. Delalondre Sylvie, Bex.

Cat. vétérans, 42 km: 1. Pochon J.-Claude, Epalinges, 2 h 11'42"; 2. Schranz Claude, Lausanne, 2 h 22'45"; 3. Dupasquier James, Genève, 2 h 27'36"; 4. Steiner Hans, Vallorbe, 2 h 30'06"; 5. Weibel Francis, Saint-Prex, 2 h 30'35"; 6. Genolet Serge, Sion, 2 h 33'40"; 7. Medici Armando, Echandens, 2 h 35'31"; 8. Detraz Raymond, Martigny, 2 h 35'57"; 9. Schmidrig Anton, Grenchen, 2 h 36'25"; 10. Muider Martial, Bex, 2 h 40'30".



Elmar Werlen: l'assurance d'une présence valaisanne aux championnats du monde.

Basketball

CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE

Martigny - La Tour: 85-76 (34-39)

Martigny: Freysinger (23), Sauthier (2), Morisod (2), Denti (1), Gillieron (2), Giroud (13), Martinet (22), Zenklusen (7), Masa (5), Gloor (8). Entraîneur: L. Billingy.

La Tour: Herminjard (2), Commend (0), Giozi (4), Briol (18), Horascek (15), Rindone (19), Ferrari (0), Oggier (3), Vilaysanne (0), Frei (15). Entraîneur: J.-P. Frei.

Evolution du score: 5e 6-13, 10e 16-23, 15e 30-33, 25e 47-51, 30e 63-55, 35e 72-66.

Dis, papa, c'est par où la ligue B?

Quand je vous disais que l'ogre martignier allait manger le pont-levis, la herse et La Tour tout entière. Mais, ce que même mon optimisme effréné n'osait concevoir semble se réaliser: le Martigny-Basket s'approche de la belle demoiselle B, enfermée tout en haut de la tour par quelque châtelain barbare et possessif. Pourtant, il reste encore pas mal de chemin à parcourir, avant qu'il puisse serrer la belle dans ses bras. Il faudra forcer le château de Villa la semaine prochaine et se lancer à l'assaut des montagnes chargées la semaine d'après. Enfin, chaque chose en son temps. Pour en revenir au match de samedi, je crois que le principal mérite des Martigniers fut de ne jamais baisser les bras. Menés durant la plus grande partie du match, commençant la deuxième mi-temps de manière particulièrement catastrophique, (11 points de retard) ils surent rester calmes et collectifs. Le reste ressemble furieusement à la plupart des matches depuis Noël: la machine de guerre se met en branle, la défense se resserre et les contre-attaques se font plus fréquentes suite à une meilleure présence au rebond. Suite logique: les autres se désorganisent et cherchent leur salut dans le shoot, mais on sait où ça mène, les surdoses. Bref, la fin de match fut si belle pour le Martigny-Basket que Pierre-Albert, ébloui, est venu boire un verre avec l'équipe pour la première fois de la saison. Santé!

O.F.

La nouvelle Escort XR3i

Stade de Tourbillon - Sion
Dimanche 6 mars, à 14 h 30
Tour de promotion-relégation

SION - CHÊNOIS

Kaspar Sa
Sion - Martigny

Vente des billets: kiosque Ritz, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.
Location: tous les jours de 14 h à 17 h - ☎ 027/22 42 50.

FC SION: UN DANOIS POUR RENFORCER LA DÉFENSE OLE NIELS OESTERGAARD

Il pourrait être qualifié pour dimanche, si...

Hier, mardi 1er mars, c'était la date limite pour les transferts de la ligue nationale avant la reprise officielle du championnat ce prochain week-end. Le FC Sion et ses dirigeants ont utilisé cette possibilité pour effectuer encore un transfert. Le président, M. André Luisier, justifie cette décision en déclarant: «*En raison de l'opération de Michel Sauthier et de la blessure de Slobodan Rojevic, nous avons décidé de renforcer la défense par l'engagement d'un bon joueur étranger. C'est pourquoi, nous avons signé, hier, un contrat de trois mois, avec option pour deux nouvelles saisons, avec le Danois Ole Niels Oestergard. De cette manière, nous donnons satisfaction à notre entraîneur Peter Pazmandy.*»

Qui est ce Danois ?

Nous l'avons rencontré hier lors de la signature du contrat et avant son retour dans son pays. Précisons qu'il sera à Sion jeudi ou, au plus tard, vendredi, pour son premier entraînement avec

son nouveau club. Ce Danois s'appelle Ole Niels Oestergard. Il est né le 6 février 1958, marié et père d'un petit garçon de 9 mois prénommé Jonas. Professionnel depuis deux ans et demi au FC Broendby à Copenhague (première division), capitaine de l'équipe, il évolue au poste de défenseur. A ce jour, il a disputé 334 matches et a participé à la coupe d'Europe (quarts de finale contre Porto). Il a porté à huit reprises le maillot de l'équipe nationale danoise. D'un abord très sympathique, ce jeune joueur parle le danois et, bien, l'allemand. Il pourra donc facilement dialoguer avec l'entraîneur Pazmandy, qui s'exprime couramment dans la langue de Goethe. Quant à ses qualités de footballeur, on les découvrira sur le terrain. Avec son manager, M. Volkert Schmid, il avait émis le vœu de mieux connaître le football étranger, et c'est la première fois qu'il évoluera hors de son pays. La semaine dernière, il s'était rendu à Chiasso pour discussion, puis a disputé un match de préparation avec Mendrisio

contre le FC Zurich. Nous avons pu atteindre un membre du comité du FC Chiasso, M. Alessandro Ceppi: «*Effectivement, ce joueur s'est présenté la semaine dernière. Le match disputé avec Mendrisio a permis aux techniciens de se donner une idée de la valeur du joueur. Ce Danois a une bonne touche de balle, c'est un bon technicien, mais nous n'avons pas les moyens d'engager un nouvel étranger, nous n'avons d'ailleurs aucune prétention pour une promotion en LNA.*»

Bienvenue à Ole Niels

Ainsi, à cinq jours de la reprise (le FC Sion recevra le CS Chênois dimanche prochain à 14 h 30) la formation valaisanne est au complet pour aborder le championnat. Après Carlos Manuel, souhaitons la bienvenue au Danois Ole Niels Oestergard qui pourrait être déjà qualifié pour ce premier match, pour autant que la fédération danoise donne son certificat international de sortie à l'ASF-LN. **Peb**



Tout le comité a souhaité la bienvenue à ce nouveau joueur lors de la signature du contrat. On reconnaît, de gauche à droite (derrière) MM. Michel Schmid, François Gasser, Léo Walker, Baudouin de Wolff. Devant, le joueur Ole Niels Oestergard, entre le président M. André Luisier et M. Bernard Spahr, vice-président. (Photo NF)

Calgary 1988: faits et exploits !

Joies et drames, déceptions, révélations et confirmations, beaux vainqueurs et grands battus, records en tous genres: faits et exploits ont marqué les XVes Jeux olympiques d'hiver de Calgary.

Les plus titrés: trois médailles d'or pour le sauteur finlandais Matti Nykänen et la patineuse de vitesse hollandaise Yvonne Van Gennip.

La star: Katarina Witt.
Les champions deux fois couronnés: Tomas Gustafson (Suède) patinage de vitesse, 5000 m et 10000 m, Hans-Peter Roesch (RDA/biathlon 10 et 20 km), **Vreni Schneider** (S/ski alpin, slalom et géant), Alberto Tomba (Ita/ski alpin, slalom et géant).

Les doublés Sarajevo-Calgary: URSS en hockey sur glace, Steffi Martin (RDA) en luge monoplace, Suède au relais 4 x 10 km de ski de fond, Matti Nykänen (Fin) au saut 90 mètres, Tomas Gustafson (Suède) sur 5000 et 10000 m en patinage de vitesse, Katarina Witt (RDA) en patinage artistique.

Les «capitalistes»: 9e médaille (3 or, 5 argent, 1 bronze) en quatre Jeux pour la fondeuse soviétique Raisa Smetanina (36 ans), record du Suédois Sixten Jernberg égalé. 8e médaille (3 or, 4 argent, 1 bronze) pour la patineuse de vitesse est-allemande Karin Kania-Enke en trois Jeux, record de la discipline.

Grand chelem: pour les lugeurs de la RDA. Trois épreuves, 3 titres et 6 médailles sur huit possibles.

Razzia: celle des skieurs et skieuses de fond soviétiques avec cinq titres sur huit et treize médailles sur un maximum de vingt possibles.

Série record: sixième victoire d'affilée pour les Soviétiques dans le relais par équipes du biathlon.

«Lucky» looser: le pâtissier britannique Eddie Edwards, devenu sauteur à skis sur un coup de foudre, surnommé aussitôt «The Eagle» pour ses médiocres qualités. Bon dernier aux deux tremplins. La participation selon Coubertin revue à l'heure de la mondiovision. Une énorme popularité. Le perdant le plus célèbre des Jeux.

Les drames: le touchant chemin de croix du patineur de vitesse américain Dan Jansen. Favori sur 500 et 1000 mètres, il devait apprendre avant la compétition le décès de sa sœur atteinte de leucémie. Par deux fois, il allait chuter et faire pleurer l'Amérique.

La mort affreuse d'un médecin de l'équipe d'Autriche de ski alpin, Joerg Oberhammer, projeté sous les chenilles d'un engin de damage après une collision avec un autre skieur, et écrasé.

Les joies: la plus attendrissante fut celle de la patineuse canadienne Elizabeth Manley, surprenante médaille d'argent.

Tremplin maudit: il a fait parler de lui pratiquement durant toute la quinzaine. Balayés par un vent violent, les compétitions de saut ont été complètement bouleversées. Splendide installation, mais érigée dans l'endroit le plus exposé de Calgary. Le programme a été tenu, mais l'avenir international de ce tremplin situé dans le Parc olympique, et qui a coûté très cher, apparaît bien incertain.

Vainqueurs surprises: le Français Franck Piccard dans le Super-G en ski alpin, la Hollandaise Yvonne Van Gennip en patinage de vitesse, le bob à quatre de Ekkehard Fasser ainsi qu'un autre Suisse, Hyppolyt Kempf, au combiné nordique.

Les favoris à l'heure: Alberto Tomba (Ita), ski alpin, Pirmin Zurbriggen (S), ski alpin, mais en descente seulement, Matti Nykänen (Fin), saut à skis, les hockeyeurs soviétiques, Katarina Witt (RDA), patinage artistique.

Les favoris battus: Maria Walliser (S), ski alpin, Brian Orser (Can), patinage artistique, Karin Kania-Enke (RDA), patinage de vitesse, Wolfgang Hoppe (RDA), bobsleigh.

Chinook malfaisant: omniprésent et très capricieux, le fameux chinook a mis les nerfs des organisateurs à rude épreuve. Il entraîne le report d'une dizaine d'épreuves. Particulièrement mal-

faisant cette année, il a coûté 1,5 million de dollars canadiens aux organisateurs en remboursement de billets.

Télévision: Omniprésente, omnipotente. Elle a souvent dicté sa loi aux organisateurs, leur faisant friser la catastrophe pour respecter le direct, générateur de la manne publicitaire. Mais la chaîne américaine ABC avait payé la somme record de 309 millions de dollars.

Un prince au bob: curiosité de ces Jeux, la première participation, réussie, du prince Albert de Monaco aux commandes d'un bobsleigh.

Dopage: un cas positif sur 329 contrôles, celui du hockeyeur sur glace polonais Jaroslaw Morawiecki.

Disqualifications: quinze au total pour raisons extrasportives, quatorze skieurs alpins pour tenues non conformes, une skieuse nordique soviétique pour publicité trop apparente.

Le pavé dans la mare: lancé par l'entraîneur canadien Marty Hall, accusant les fondeurs soviétiques de dopage par transfusion sanguine. Pas de preuve et les excuses du Gouvernement canadien.

Budget: autour de 500 millions de dollars canadiens. Bénéfice annoncé autour de 32 millions de dollars.

Spectateurs: en dépit des conditions atmosphériques les plus mauvaises depuis 25 ans, selon Frank King, président du comité d'organisation, 1,5 million de spectateurs ont suivi les Jeux.

CHAMPIONNAT D'ITALIE Feu vert pour le troisième étranger

C'est désormais officiel. Au cours de sa dernière réunion, le Conseil fédéral de la ligue italienne a décidé d'ouvrir les frontières au troisième joueur étranger pour tous les clubs de série A.

La décision a été prise au cours d'un débat très animé, mais sans avoir recours au vote, tous les membres ayant accepté le bon vouloir du président de la fédération, M. Antonio Matarrese, résolument favorable à l'entrée du troisième étranger.

Tout en se pliant à la volonté du conseil, le président de l'Association des joueurs professionnels, M. Sergio Campana, a tenu à confirmer son opposition: «*Nous avons accepté le troisième étranger bien malgré nous, car nous sommes opposés à sa venue pour des raisons techniques et économiques.*»

En ce qui concerne l'admission du premier joueur étranger en série B, le Conseil fédéral a décidé de reporter la décision, après la fin du Mundial 90. Très hostile à cette démarche, M. Campana a annoncé qu'il lancerait un mouvement de grève générale tant en série A que B pour la journée du 17 avril: «*L'accord pris n'a pas été respecté, car le conseil a seulement renvoyé la décision de l'ouverture au premier étranger en série B, au lieu de la geler comme nous l'avions demandé. Cela, nous ne pouvons pas l'accepter.*»

Par ailleurs, le Conseil fédéral a décidé de reconduire Azeglio Vicini dans ses fonctions de directeur technique de l'équipe nationale jusqu'en 1990. Après les récents succès de la nouvelle Squadra Azzurra, emmenée par l'attaquant de la Sampdoria Gianluca Vialli, cette décision était purement symbolique.

Terry Venables sollicité pour l'équipe nationale

Terry Venables, l'actuel manager de Tottenham, qui n'a jamais nié son désir de diriger l'équipe nationale d'Angleterre, a été sollicité pour prendre la tête de la formation... galloise.

L'ancien entraîneur du FC Barcelona, 45 ans, qui a répondu par l'affirmative, attend l'accord de son club. Il pourrait même diriger l'équipe galloise dès son match amical contre la Yougoslavie, le 23 mars.

Venables succéderait ainsi à Mike England, limogé le mois dernier. Brian Clough (Nottingham Forest) et Bob Paisley, à la retraite depuis son départ de Liverpool, avaient été également sollicités pour succéder à England.

Deux joueurs chinois en Yougoslavie

Deux des meilleurs joueurs chinois de football poursuivront leur carrière en Yougoslavie. Jia Xiuchuan, sacré «joueur de l'année» en Chine, en 1984 et 1986, ainsi que Liu Haiguan porteront, dès la saison prochaine, les couleurs du Partizan de Belgrade. C'est la première fois que des joueurs de la Chine de Pékin sont autorisés à jouer hors frontières. Par le passé, des demandes allemandes et hollandaises n'avaient pas été agréées par les autorités chinoises.

AUTOMOBILISME: UNE FORMULE 1 A SION La Benetton-Ford exposée

Du 26 février au 26 mars 1988 la maison Alexandre S.A. Fribourg, représentant pour la Suisse des marques Benetton, exposera dans 14 villes de Suisse la voiture de formule 1 Benetton-Ford.

Depuis la saison passée, les voitures conduites par Thierry Boutsen et Alessandro Nannini, sont le fruit de la collaboration des maisons Benetton et Ford.

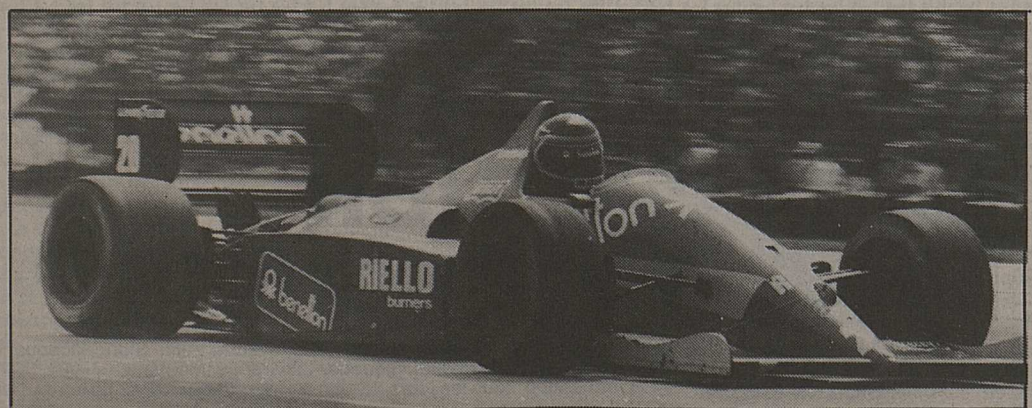
A Sion, le bolide sera exposé le 2 mars de 9 à 18 heures devant la Boutique Benetton à la rue des Portes-Neuves 25.

Les problèmes techniques de l'exposition seront résolus par l'ex-pilote suisse de formule 1, Jo Von-

lanthen, qui, avec son équipe, Interrace Team, se chargera du transport, du montage et démontage de la voiture. Cette tâche n'est guère facile si l'on songe que d'une part la voiture devra être protégée des intempéries et que d'autre part 20 mécaniciens sont normalement occupés à monter, démonter et contrôler la voiture après chaque course.

Ce travail n'est bien sûr pas envisageable dans le cadre de la tournée prévue. Il reste à espérer que la météorologie soit favorable.

Alors, pour vous donner une idée plus précise d'un bolide de formule 1, venez voir cette exposition à Sion.



Handball

Les demi-finales des coupes d'Europe

Saint-Otmar Saint-Gall, dernier club helvétique en lice dans les compétitions européennes, sera opposé en demi-finale de la coupe de l'IHF aux Soviétiques de Granitas Kaunas, les tenants du trophée. Le match aller se déroulera le 3 ou le 4 avril à Kaunas, le match retour une semaine plus tard.

Le tirage au sort des demi-finales des coupes d'Europe a donné les résultats suivants:

Messieurs coupe des champions: Metaloplastica Sabac (You) - CSKA Moscou. TUSEM Essen - Elgorriaga Bidasoa (Esp).

Coupe des coupes: SKA Minsk - Medvescak Zagreb. TV Grosswallstadt (RFA) - Banik Karvina (Tch).

Coupe de l'IHF: FC Barcelona - Minaur Baia Mare (Rou). Granitas Kaunas - Saint-Otmar Saint-Gall.

Dames coupe des champions: Radnicki Belgrade - Südstadt Vienne. Spartakus Budapest - Kaban Krasnodor (URSS).

Coupe des coupes: Belinka Ljubliana - Buducnost Titograd. TSC Berlin-Est - Egle - Vilnius (URSS).

Matches aller les 3 ou 4 avril, matches retour les 9 ou 10 avril.

Le CHOC
IL BOXE
CHAMPIONNAT D'EUROPE
 VENDREDI 4 MARS - PATINOIRE GENÈVE
MARTELLI (invaincu) champion d'Europe (I-CH) contre **FERNANDEZ** (invaincu) (FRANCE)
 Location dès le 23.2 GE: Grand Passage + Info Balaxert
 VD: Avondo Sport, rue des Bois 17, Ecublens
 Pas de retransmission TV
 Pour nos amis français 2000 places en vente à l'entrée dès 17 h 30
Les GARAGES NIKI Fiat et Lancia
 vous invitent à participer dès 10 h 30
 Pesée de tous les combattants, à la patinoire
 Cette pesée sera retransmise dans l'émission TJ-midi
 Org. D. Perroud

Flotte
swissair 

Le (premier) petit dernier est enfin arrivé



Par Géraud
Théodoloz

Attendu depuis plusieurs semaines, le premier Fokker 100 de Swissair s'est posé pour la première fois sur sol suisse lundi, peu après 17 h 30. Une arrivée suivie avec curiosité par le personnel au sol de Genève-Cointrin. L'appareil avait à son bord des dirigeants de la compagnie ainsi que des représentants de la presse suisse. Des privilégiés qui auront été les premiers au monde à voler sur le dernier-né de l'industrie aéronautique européenne.

C'est en 1984 que Swissair, à la recherche d'un «petit» appareil, portait son choix sur le futur Fokker 100. Elle devenait ainsi compagnie de lancement du nouvel avion projeté par le constructeur hollandais. Un avion qui, dans les faits, était un prolongement du F-28. Aujourd'hui, alors que la compagnie helvétique a reçu son premier exemplaire, le carnet de Fokker compte 87 commandes et 91 options. Du côté des comman-

des fermes, on relève les noms, outre celui de Swissair, de KLM (10), USAir (20), East-West Airlines (3) et Inter-Canadian (4). Les autres commandes émanent de deux groupes financiers spécialisés dans le leasing.

Répondre à des besoins

Dans l'allocution qu'il prononça à Amsterdam, M. Robert Staubli, président de la direction de Swissair, devait déclarer: «Avec ses 85

places dans notre version trois classes, le Fokker 100 est parfaitement adapté à nos lignes de faible trafic, actuelles et futures. Ce nouvel appareil européen nous permettra de desservir ces routes aériennes, en répondant à la fois aux besoins de notre clientèle et à nos impératifs économiques. On peut citer, à titre d'exemple, des destinations comme Prague, Sofia, Nuremberg, Hanovre ou Toulouse. De plus, avec le Fokker 100, nous pourrions améliorer nos services vers des destinations à plus forte densité de passagers. Nous pourrions aussi offrir plus de vols en dehors des heures de pointe.»

Un confort accru

Pour l'avoir «essayé» entre Amsterdam et Genève, nous pouvons affirmer que le Fokker 100 est confortable. C'est au niveau de la place pour les jambes que ce confort se fait sentir. Il est vrai que plus de 200 personnes ont testé différents modèles de sièges avant le choix définitif. Dans sa version suisse, le nouveau biréacteur hol-



Pas moins de quarante violons pour un avion. Un show de grand style pour la livraison du premier Fokker 100.

landais offre huit places en première, entre 15 et 49 en business et entre 28 et 62 en économique.

Toujours pour satisfaire le confort des passagers, une place importante a été accordée aux bagages à

main. Un gain de temps non négligeable à l'arrivée, finie l'attente devant les tapis roulants.

Pour remplacer les DC-9-32 et 51

Dans la flotte de la compagnie suisse, les Fokker 100 seront appelés à remplacer les DC-9-32 et 51. Des avions qui ont déjà été vendus mais qu'il a fallu louer face au retard enregistré du côté d'Amsterdam. «Je dois reconnaître que le rôle de compagnie de lancement s'accompagne de certains

risques. Nous ne nous attendions certes pas à des retards de cette importance. Mais ce n'est pas la première fois que nous réussissons à maîtriser ce genre de situation», devait souligner le président de la direction de Swissair.

Mieux que les Airbus

C'est au niveau du poste de pilotage que la conception est la plus avancée. Hier, les pilotes surveillaient pas moins de cinquante indicateurs. Aujourd'hui, sur le Fokker 100, il n'en reste plus que dix-huit! Des écrans multifonctions ont été intégrés dans le poste de pilotage. Les équipages obtiennent des informations sur mesure. Ils se consacrent entièrement à la gestion du vol. Le flight management system (FMS), également amélioré par rapport à l'Airbus, optimise le vol dans tous les domaines (rentabilité, rapidité, etc.).

Silencieux

Certifié le 20 novembre dernier par l'Office de l'air néerlandais, le Fokker 100 a répondu aux exigences attendues. Il a même été au-delà. Ainsi, lors d'une venue en

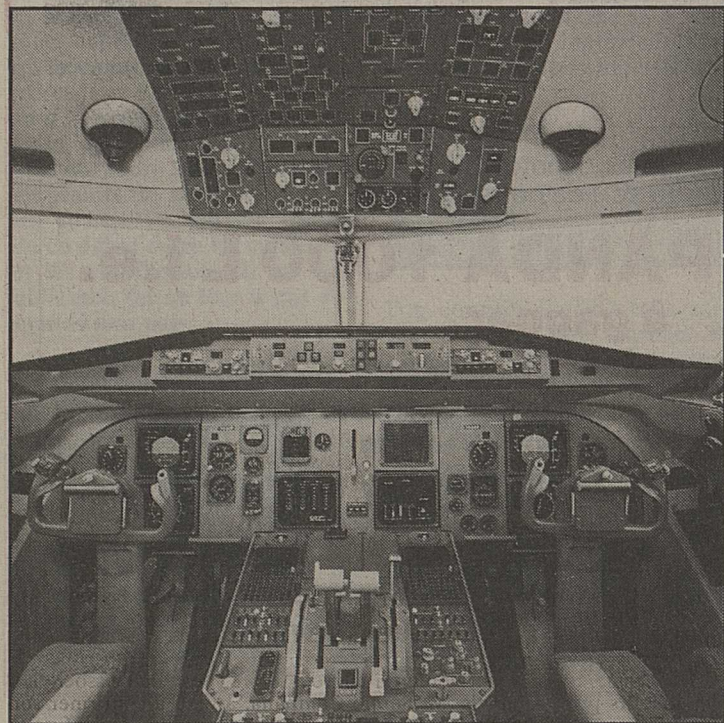
Suisse, en septembre, un Fokker 100 a été «mesuré» à 82 décibels à Rümlang, là où les DC-9 en affichaient dix et quinze de plus. De même, dans le domaine de la consommation, les chiffres enregistrés ont accusé une baisse de 3% par rapport aux prévisions.

Le Fokker 100 est mu par deux réacteurs Rolls-Royce TAY développant 6280 kilos de poussée. Il s'agit d'une version nouvelle du

RB 183 mk 555, lequel avait accumulé plus de sept millions d'heures de vol sur les Fokker F28.

Un avion «européen»

Assemblé chez Fokker à Schiphol, le nouveau modèle 100 est le fruit d'une collaboration européenne. A côté du constructeur hollandais, on trouve le groupe allemand MBB, les Britanniques Short et Rolls Royce.



Un poste de pilotage dernier cri.

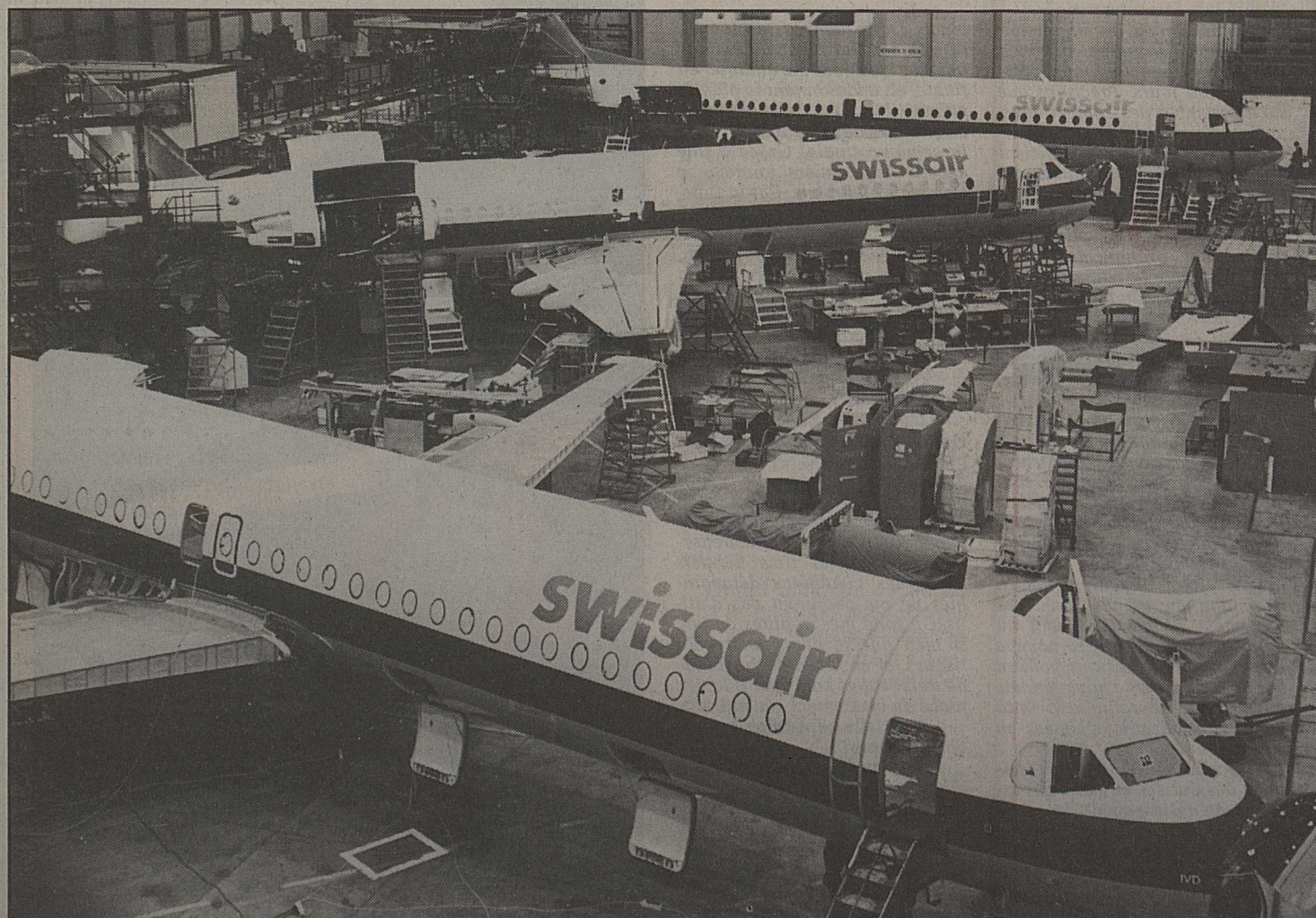
Vingt-six occasions de voler en Fokker 100

Certes, ce n'est pas demain que le premier Fokker 100 sera mis en service sur les lignes Swissair. Livré avec une quarantaine d'heures de vol, l'appareil a été pris en main par le personnel technique. Ensuite, il sera utilisé par les équipages pour leur transition. En principe, cette transition, en dehors des heures de simulateur, se déroulera à Malte. Pour l'utilisation des huit appareils commandés, une cinquantaine d'équipages seront nécessaires (équipages de deux). Le premier Fokker 100 sera «introduit» sur le réseau à la mi-avril.

Lorsque les huit avions seront livrés, les passagers auront vingt-six possibilités de tester le confort, à savoir:

Amsterdam, Birmingham, Bruxelles, Budapest, Bucarest, Catane, Düsseldorf, Francfort, Gênes, Hanovre, Cologne, Copenhague, Londres, Malaga, Marseille, Nice, Nuremberg, Palma, Paris, Prague, Salzbourg, Sofia, Tirana, Toulouse et Varsovie.

Ces destinations seront desservies au départ de Genève, Bâle et Zurich.



Les livraisons vont se succéder. On s'active dans les ateliers de Schiphol.



La carte du confort pour un réseau européen.

UN 29 FÉVRIER

★ Prendre réception d'un nouvel avion un 29 février, original. Le confier pour son premier vol officiel à un pilote né un... 29 février, voilà qui l'est plus. C'est le «coup» réussi par Swissair.

★ Dieter Schlund, grand patron de la transition sur Fokker 100, était aux commandes du HB-IVA entre Schiphol et Cointrin. C'est lui qui est né un 29 février. Selon les caprices du calendrier, ses 44 ans ne représentent que... onze ans...
★ Seule femme pilote de Swissair, Gabriela Lüthi était de la fête. C'est elle qui était aux commandes du DC-9 qui a amené la presse d'outre-Sarène à Amsterdam.

★ Les journalistes romands, de leur côté, avaient gagné Amsterdam par un vol de ligne (SR 794). Une occasion de goûter la cuisine grisonne.

Nous avons particulièrement apprécié la tourte aux noix et aux myrtilles chantilly.

★ Swissair a signé un chèque à l'ordre de Fokker. Son montant: 350 millions pour huit appareils. Avec en plus, un cadeau original offert au président de la firme hollandaise sous la forme d'une arbalète. On ne peut plus suisse.

★ Le p.-d.g. de Fokker, dans son allocution, a fait une allusion à notre double championne olympique, Vreni Schneider. Comme quoi même un grand patron est au courant...

★ Dites-le avec des fleurs. Les Hollandais ne sont pas en retard dans ce domaine. Ainsi, pour la remise de ce premier appareil, les fleuristes bataves ont créé une nouvelle rose, appelée tout simplement «Swissair».

DIMANCHE A TOURBILLON: SION - CS CHÊNOIS

Une voiture en cadeau !

Elle est à vous...



Ils aiment le football et le font savoir. Ils encouragent le FC Sion et le prouvent. Les commerçants du Grand-Champsec se sont unis. Ils offrent le gain d'une tombola au club et la possibilité à tout acheteur d'un programme présent à Tourbillon de devenir propriétaire d'une voiture. Qui dit mieux? Eventuellement d'autres amis du FC Sion poussés par une aussi fantastique initiative.

Participer à la tombola du derby d'ouverture dimanche à Tourbillon n'a rien de compliqué. Il suffit d'acquiescer un ou plusieurs programmes du match, de remplir correctement le bulletin à détacher avant de le glisser dans les urnes situées à chaque entrée du stade.

Dans les points de vente de la ville de Sion (kiosques Ritz, de la Planta, Richelieu

et à la Bouffarde) ainsi qu'au stade avant le match il sera aisé d'obtenir des programmes de ce Sion-Chênois.

Présence obligatoire

Les participants à la tombola devront obligatoirement être présents à Tourbillon dimanche. Pourquoi? Le gagnant désigné par tirage au sort à la mi-temps prendra immédiatement le volant de la Fiat Panda équipée de pla-

ques minéralogiques en ordre. Dès la fin de la première mi-temps la voiture sera déposée au centre du terrain par un hélicoptère d'Air-Glacières. C'est de là que le nouveau propriétaire quittera le stade.

Si le gagnant n'est pas présent à Tourbillon il sera procédé à un second tirage au sort.

Bon match et bonne chance!

En achetant le programme du match (Fr. 5.-), vous participez au tirage au sort de notre TOMBOLA

UNE FIAT PANDA 1000 L i.e. à gagner

offert par les membres ci-après de l'Association des commerçants du Grand-Champsec à Sion:

MÉTRAILLER JOBBRESS Vêtements de travail	DANY BARRAS pompes funèbres	PAPIVAL EMBALLAGES S.A. Papiers cartons polyéthylène	TIFFANY VALMARBRE S.A.
Ferblanterie-couverture- installations sanitaire	GABRIEL RITTNER Eléments sanitaires S.A.	COUDRAY FRÈRES & CIE S.A. Eaux minérales, distillerie	SIVAL Agencement de cuisines et électroménager
VELATTA FRÈRES S.A.	TROPICAL'S FITNESS	QUINCAILLERIE A. WALPEN	MAGRO S.A.
CHARLES BONVIN FILS Vins du Valais S.A.	CAFÉ DE L'ÎLOT	PUBLIENSEIGNES Publicité-enseignes-graphisme	CARTAREX Papier en gros
	GARAGE DE CHAMPSEC S.A.		HÔTEL IBIS

... pour cent sous!

Cyclisme

Assemblée du «Cyclo» séduinois

Dernièrement s'est tenue à l'Hôtel du Cerf à Sion, l'assemblée générale du Cyclophile séduinois. Forte actuellement de cent membres, cette société, présidée avec dynamisme par Antoine Héritier, est l'une des plus actives en tant qu'organisatrice de courses cyclistes. En effet, le cyclophile met sur pied chaque année, le test suisse du kilomètre, la course de côte Sion-Vercorin, Sion-Nendaz ainsi que le prix Electromatic. Cette dernière épreuve tente de devenir une classique des courses de fin de saison avec la participation des professionnels.

Des coureurs de qualité

Le rapport du chef technique Georges Debons, passa en revue les principaux résultats de nos cyclistes en 1987. Des coureurs furent cités dont Dragic Boroviccanin, Eric Doutrelepont, Alain Glassey, Johann Daman pour leur deuxième place aux championnats UCS par équipes. Sur le plan individuel l'on peut noter les victoires de Doutrelepont à Renens, de Boroviccanin à Fiesch, de Barras à Fribourg lors des courses nationales. Relevons les deux doublés aux championnats valaisans à Sierr Boroviccanin-Glassey chez les amateurs et Debons A.-Barras chez les juniors. D'autres coureurs terminèrent aussi des courses nationales aux places d'honneur.

Appel à la jeunesse

Le club séduinois ne compte pas encore d'école de cyclisme. Toutefois, une campagne de recrutement sera organisée durant l'année 1988 afin d'initier les écoliers à la pratique de ce sport, exigeant certes mais source de joie de vivre. Des affiches seront posées notamment dans les écoles.

Des comptes bien tenus

Si la pratique du vélo ne coûte guère aux collectivités publiques de par l'infrastructure exigée (un peu d'usure du bitume), il n'en est pas ainsi ni pour le pratiquant qui doit y aller de son porte-monnaie pour s'équiper (environ 4000 francs) ni pour la caisse du club qui doit faire face aux différentes dépenses dont les déplacements des coureurs, les frais de police lors des épreuves organisées, etc. Il n'est pas étonnant dès lors que le trésorier Gérard Lomazzi tiennne les comptes avec précision. Grâce au résultat encourageant du loto, les besoins annuels du club (12000 à 15000 francs) sont pour le moment couverts.

Maintenir la forme

Outre les cyclistes licenciés qui participent tous les week-ends à des courses ouvertes, le club compte dans ses rangs une trentaine de bons copains dont le but essentiel n'est pas la performance chiffrée mais un maintien de forme assez réjouissant. Ce sont les cyclotouristes qui font du cyclisme un sport très populaire.

Tennis

SAN ANTONIO

Steffi Graf sans problème

Inactive depuis cinq semaines, lorsqu'elle remporta l'Open d'Australie, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf a passé sans problème le premier tour des championnats américains féminins sur court «dur» («hard court»), à San Antonio, dans le Texas, tournoi doté de 200000 dollars. Le numéro 1 mondial féminin a battu l'Américaine Cammy MacGregor 6-1 6-2.

1er tour: Steffi Graf (RFA, N° 1) bat Cammy MacGregor (EU) 6-1 6-2, Katerina Maleeva (Bul, N° 4) bat Jo Durie (GB) 6-1 6-4, Nathalie Tauziat (Fr, N° 6) bat Louise Allen (EU) 4-6 7-6 6-2.

VOL DELTA: APRÈS LES « MONDIAUX » EN AUSTRALIE Le Valaisan Roland Delez (37^e) termine brillant 2^e Suisse...

Les championnats du monde de vol delta se sont terminés récemment en Australie (Brigh). Huit Suisses y ont pris part, mais deux seuls ont pu se qualifier pour la finale, dont le Valaisan Roland Delez. A son retour, nous l'avons rencontré afin de savoir quelles furent les prestations de nos Helvètes.

«Comme prévu les éliminatoires se sont disputés sur neuf jours, alors que la finale comportait huit jours. Précisons que sur l'ensemble des compétiteurs, un bon tiers sont des professionnels du delta, qui bénéficient d'apports financiers importants. Le niveau mondial était très relevé et grâce au matériel performant des ailes, les pilotes ne commettent pratiquement plus d'erreurs, seule la vitesse devient l'élément déterminant pour remporter la victoire.»

— Peu avant votre départ, vous aviez estimé que les Anglais seraient les hommes à battre, qu'en fut-il?

— En effet, on a pu le constater la domination des Anglais est terminée. Par contre, les Australiens et les Américains se sont montrés nettement supérieurs. D'ailleurs, seuls quatre Australiens avaient réussi à se qualifier pour la finale. De plus, le grand favori, John Pendry, ancien champion du monde terminera seulement neuvième. Quant au nouveau champion, il se nomme Rick Duncan, déjà sur le podium en 1976 (premiers championnats du monde), il pratique le delta depuis une dizaine d'années en professionnel.

— Quelles furent les prestations des Suisses et êtes-vous satisfait de cette expédition mondiale?

— Sur les huit pilotes helvétiques, deux seulement se retrouvèrent en finale, soit Olin Shottola, de Zurich, qui termina au 30^e rang, et moi-même à la 37^e

place. Dans mon cas personnel, je suis satisfait. J'avais élaboré une tactique pour me qualifier en finale, en additionnant le plus de points dans les éliminatoires, ensuite je pouvais attaquer dans la semaine finale. Grâce à une excellente première journée, je terminais quatrième. Par la suite, j'ai pu maintenir cette position jusqu'au dernier jour des éliminatoires, où malheureusement, une erreur me fit rétrograder à la dixième place de mon groupe. Les douze premiers classés prenaient part à la finale, où je partais avec le 34^e rang.

— Avez-vous atteint votre objectif en finale?

— Durant les quatre premiers jours, tout se passa comme prévu, je grignotais régulièrement des points si bien que j'étais pointé 24^e. A ce moment, mon objectif était de terminer dans les vingt premiers. Malheureusement durant les trois derniers jours, des conditions défavorables ne me permirent pas d'utiliser à fond mes qualités de vol, si bien que je dus prendre des risques, et ce fut la dégringolade de treize rangs pour finir à la 37^e place du classement général.

— Une telle expédition est-elle enrichissante?

— Participer à des joutes mondiales est déjà une grande satisfaction, surtout pour se mesurer à d'autres nations et de constater le fossé entre des professionnels et notre amateurisme helvétique. C'est néanmoins enrichissant. Cet été, nous participerons à la Swiss Open du 21 au 30 juillet à

Fiesch, ce qui sera une répétition pour les championnats du monde, qui se dérouleront en 1989 dans la même station valaisanne. La majorité des équipes rencontrées en Australie seront présentes.

Un grand merci à Roland Delez pour nous avoir rapporté ses impressions de ces championnats, en le félicitant d'avoir défendu vaillamment les couleurs «Hurlevant», dans le pays des kangourous... (Peb)



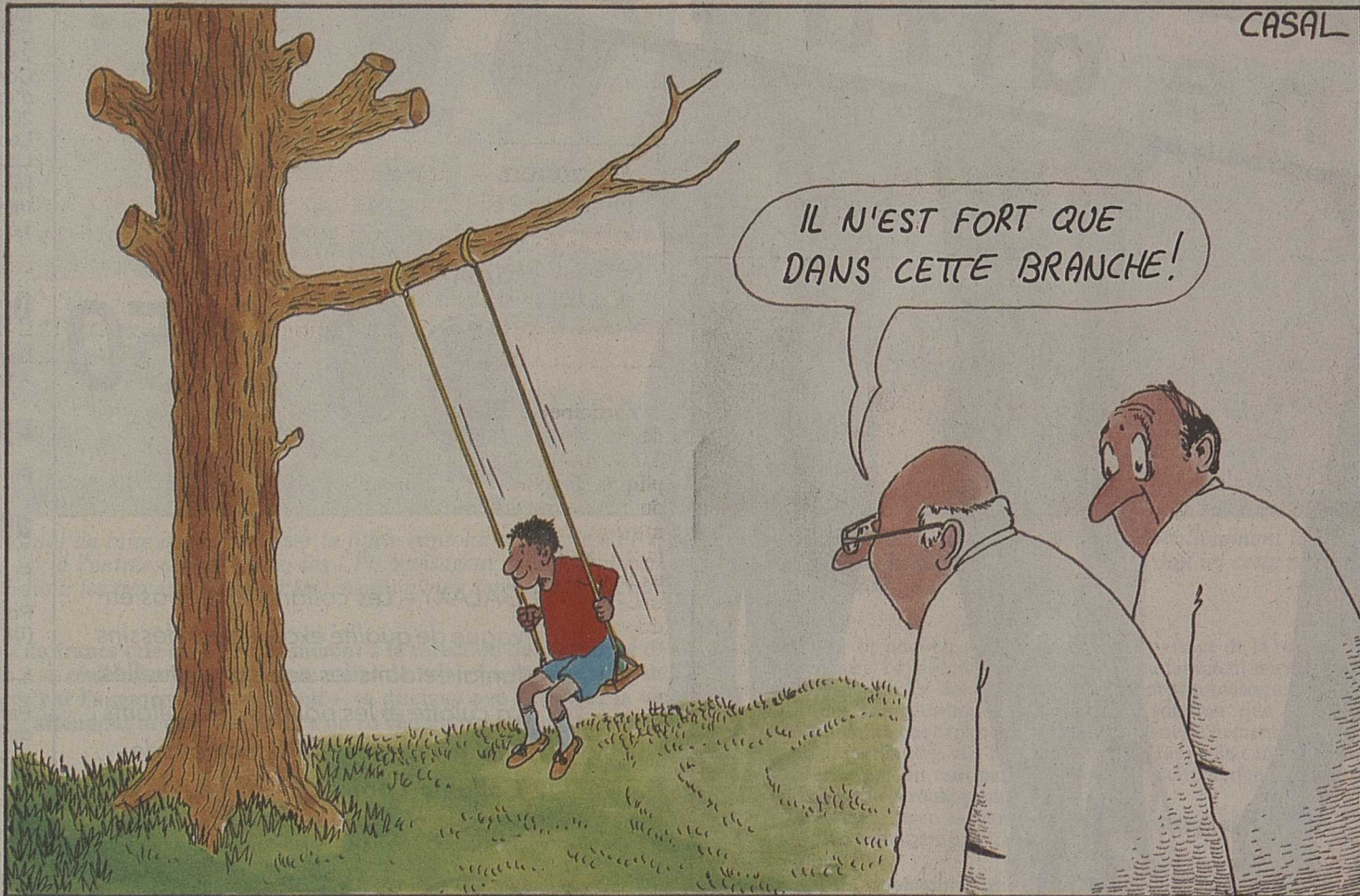
Roland Delez. Il n'est pas facile de se mesurer aux professionnels.

Valais

enquête

CYCLE D'ORIENTATION VALAISAN

Les «anciens» et les «modernes»



MARTIGNY. – Système à sections ou classes intégrées? Le cycle d'orientation valaisan vit à l'heure des décisions. Certaines régions ont déjà annoncé la couleur. D'autres se tâtent encore. Pas facile de faire le grand saut de la pédagogie différenciée. D'autant que «l'affaire» a pris par endroits une tournure politique. Comme à Martigny et à Sierre où les autorités essuient un feu nourri de la part d'enseignants du «secondaire» 1er degré réfractaires, à tort ou à raison, à la manière dont l'information a été conduite en même temps qu'aux options en passe d'être prises. Les parents consultés se sont également prononcés. Dans des conditions et un climat qui n'ont pas toujours été empreints de sérénité. Restent les gosses, les grands oubliés de ce débat entre les «anciens» et les «modernes». Il est vrai qu'à eux, on ne leur a pas demandé leur avis.

Le Vieux-Pays abrite trente-huit cycles d'orientation, en majorité à vocation régionale, qui devront obligatoirement avoir opté, d'ici à la rentrée de septembre, pour l'un ou l'autre des deux systèmes scolaires proposés. Cette alternative, voulue par le législateur, dépend des régions et d'elles seules. D'où les procédures de consultation que

l'on connaît, lancées tous azimuts. Instituteurs, parents et maîtres du CO ont été «sondés». Dans l'ordre ou le désordre, c'est selon. Et pas toujours sans arrière-pensée.

Moitié, moitié

Le pouvoir de décision – commissions scolaires, délégués des communes ou conseils d'administration – n'a pas partout, et de loin, rendu son verdict; il a d'ailleurs jusqu'au

15 avril prochain pour le faire. Hier, le chef du Département de l'instruction publique avait en main une vingtaine de réponses. Dans le Valais romand, Euseigne, Grône, Monthey, Nendaz, Orsières, Savièse et Vouvy ont choisi les cours à niveaux en 1re année, autrement dit le système des classes intégrées.

En revanche, Bagnes, Montana et Sion (Saint-Guérin et les Collines) ont porté leur dé-

volu sur le système à sections.

Dans le Haut-Valais, Loèche, Loèche-les-Bains, Rarogne, Gampel, Saas-Grund et Simplon-Village ont joué la carte «intégrée», tandis que Brigue et Naters se refusent à soutenir les thèses d'une pédagogie aux aspirations que l'on dit novatrices.

Globalement, on peut estimer – c'est du moins l'avis du conseiller d'Etat Bernard Comby, le seul qu'il ait pour l'heure consenti à nous donner – que les deux tiers des CO situés dans la partie romande du canton devraient rallier le camp des «modernes», tandis que dans le Haut, compte tenu surtout de la petite taille des cycles et de leurs effectifs, l'équilibre sera au bout du compte en principe davantage respecté, grosso modo moitié d'un côté, moitié de l'autre.

Par l'exemple

Cela dit, le seul souci pédagogique n'a que rarement présidé aux décisions des uns et des autres. Même si, après l'avoir testé en première année, Euseigne, Vouvy et Savièse ne cachent pas leur préférence pour les classes intégrées.

A Orsières, par exemple, le directeur du CO régional avoue franchement que des préoccupations de dénatalité et partant de garantie de l'emploi ont compté pour beaucoup dans la décision de rallier le clan des «modernes». Parce que, petite parenthèse, sans cette obligation légale, la direction orsiéroise aurait volontiers prolongé le bail du cycle d'orientation dans sa version actuelle, le bilan général

étant, là du moins, jugé satisfaisant.

A Bagnes, au contraire, et en toute sérénité, on s'est tourné vers le système à sections. Non tant par esprit de clocher ou pour marquer sa différence qu'en raison d'un manque évident de locaux à disposition, l'extension du bloc scolaire ne devant pas intervenir avant 1991.

Les lumières de l'expérience

La mise en place du nouveau cycle d'orientation valaisan aurait sans doute mérité moins de passions et une réflexion qui ne se traduise pas en terme de victoire ou de défaite.

Qu'ils nous l'accordent ou non, les stratèges du DIP n'ont jamais caché leur sympathie pour les classes à niveaux.

Mais ne nous illusionnons pas. Quelle que soit la structure adoptée, elle propose les mêmes débouchés, le même enseignement. La panacée n'existe malheureusement pas. La méthode n'est d'ailleurs qu'un instrument dépendant dans une très large mesure des qualités personnelles de chaque éducateur.

Et puis, à supposer qu'un système vaille mieux que l'autre, qui peut aujourd'hui prétendre le savoir, sinon en tirant des plans sur la comète.

Il sera assez tôt, dans quatre ans – peut-être même avant – pour dresser le bilan qui s'impose. A la lumière de l'expérience qui, comme chacun le sait, n'éclaire que le chemin parcouru.

MICHEL GRATZL

Forum

CONRAD DARBELLAY

CHEF D'EXPLOITATION A VICHÈRES-BAVON

«Notre avenir passe par le tourisme»

LIDDES. – Sa maturité classique décrochée à Fribourg ne le prédisposait pas à devenir chef d'exploitation d'une entreprise de remontées mécaniques. Et pourtant, l'amour de la montagne – ou le mal du pays, c'est selon – a été le plus fort. Après avoir suivi une formation spécifique à Berne, Conrad Darbellay a travaillé deux ans au Super-Saint-Bernard avant de participer à la grande aventure de Vichères-Bavon. Il y a aujourd'hui treize ans que ce père de quatre enfants assume la responsabilité de l'exploitation de cette petite station du haut Entremont.

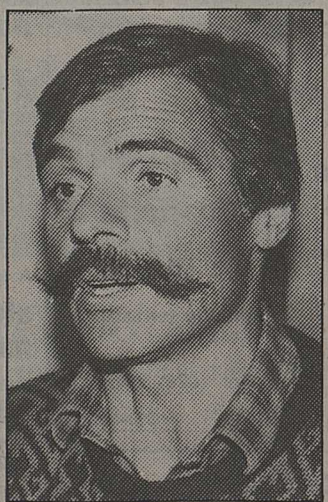
Conrad Darbellay était l'interlocuteur idéal pour évoquer les problèmes d'une petite station de montagne. Ses espoirs aussi. Vichères-Bavon n'a pas échappé au marasme de ce début de saison hivernale. «Nous n'avons pu ouvrir nos installations que le 11 janvier. Le manque à gagner sera naturellement important. Pour une petite station comme Vichères – qui enregistre une fréquentation annuelle moyenne de l'ordre de 80 000 personnes – la régression se fera cruellement sentir.»

Clientèle fidèle

Pas question cependant de verser dans la sinistrose. Conrad Darbellay croit plus que jamais en l'avenir des installations de Vichères-Bavon. «Nous bénéficions de la confiance et de la sympathie de nombreux touristes, qui, année après année, reviennent à Vichères. Parce qu'ils apprécient la qualité de nos trois pistes, parce qu'ils aiment retrouver une station qui a su conserver une dimension humaine.»

Ce côté sympa n'empêche pas les responsables de Vichères de nourrir quelque ambition. «Nous avons les moyens d'attirer une nouvelle clientèle sur les hau-

teurs de Liddes, en construisant des installations supplémentaires. D'ici à deux ans, nous espérons notam-



ment étendre notre domaine skiable du côté de l'alpage de Bavon, en y construisant une nouvelle installation.»

Cette croissance doit également trouver un prolongement heureux au niveau de l'infrastructure parahôtelière. «Il est primordial que la construction de chalets redémarre. Gentiment mais sûrement.»

Tout sur le tourisme

Président de la société de développement de l'endroit,

M. Conrad Darbellay se bat pour donner au tourisme la place qu'il mérite. «Contrairement à des vallées plus reculées, le haut Entremont n'a pas beaucoup bougé. On a cru que le passage lié à l'axe international du Grand-Saint-Bernard suffirait à notre bonheur. Or, il n'en est rien.»

Pour M. Darbellay, Liddes – une commune à vocation agricole – n'a pas grand-chose à offrir à sa jeunesse, hormis quelques places dans l'artisanat. «Il importe aujourd'hui que la région investisse dans le tourisme. Le seul domaine susceptible de créer de nouveaux emplois. Emplois qui inciteraient alors les jeunes à rester au village.»

Grand amateur de patois – il le pratique encore avec son père, Auguste – Conrad Darbellay est attaché à Liddes comme à la prunelle de ses yeux. Pour lui, l'avenir de sa commune passe par une meilleure mise en valeur du domaine skiable de Vichères-Bavon. Existe-t-il beaucoup d'autres alternatives? Poser la question, c'est y répondre un peu...

ENTRETIEN PASCAL GUEx

MONTHEY
Emile au tapis (24)
ÉNERGIE VALAISANNE
Dix-sept présidents à table (29)

Punition exemplaire

Coupable d'une évasion fiscale qui aurait pu lui valoir quarante ans de prison mais bénéficiant d'une orientation révolutionnaire de la magistrature américaine, M. Victor Posner, riche citoyen au pays de l'oncle Sam, vient d'être condamné par un juge de Miami, en Floride, à cinq ans de travail au bénéfice de sans-logis et à un investissement de trois millions de dollars en leur faveur.

Eugène Spellmann est le nom du juge qui a ordonné à ce financier de 69 ans de passer vingt heures par semaine en compagnie des plus dé-

Humour

munis jusqu'en 1992. Durant cette période le condamné bénéficiera d'une liberté surveillée, mais – dans les deux mois qui suivent – il devra présenter un projet d'assistance relatif à la construction d'un établissement de trois à quatre millions de dollars à réaliser en Floride.

Aux Etats-Unis, les sans-logis sont au nombre de trois millions, parmi lesquels de nombreux parents avec 500 000 enfants au total. M. Victor Posner est l'actionnaire majoritaire d'une quarantaine de sociétés. En 1986, il a déclaré un revenu de 8 millions et demi de dollars et trompé le fisc pour 1,2 million de dollars. L'addition des arriérés, des intérêts et des amendes équivaut à la bagatelle de 1,2 million de dollars.

Lorsque le juge lui a demandé s'il préférerait s'employer à la récupération des sans-logis, il a spontanément répondu par l'affirmative. Sorti du tribunal, le condamné a aussitôt pris place dans sa limousine hors série et s'est rendu dans un hospice catholique, pour commencer l'élaboration du projet d'un mini-centre urbain.

Refusant les objections du Ministère public qui demandait la prison pure et simple pour M. Posner, parce qu'il ne manifestait aucun regret pour avoir fraudé le fisc, le juge a souligné que ce serait un péché de gaspiller le talent du prévenu en le privant de sa liberté d'action. «Les Misérables» version moderne...

L. TISSOUcier



JAMBES ÉLÉGANTES ET MODERNES



bonne affaire

2 paires
6.-
au lieu de 8.-

2 paires
3.50
au lieu de 5.-

GALAXY - Les collants et mi-bas en vogue de qualité excellente à dessins fantaisie dans les couleurs actuelles. La culotte et les pointes des collants sont renforcées, 100% polyamide.
Collants 2 paires 6.- au lieu de 8.-
Mi-bas 2 paires 3.50 au lieu de 5.-



Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Yverdon

ANNONCES DIVERSES

Ouverture de la pêche
Appâts, cannes, accessoires divers **permis pour canaux, cartes de membres CPB** au KIOSQUE LE VILLAGEOIS, à BRAMOIS
Ouvert tous les jours, y compris dimanche matin
Serge BINER - (027) 31 41 68
36-054961

Privé vend
moto-faneuse
pour montagne 1,5 m
charrue
moto-faneuse
pour tracteur 2 m
pompe à eau
Prix avantageux.
Tél. (027) 55 13 73.
36-120449

Minitel
dès 29.- par mois.
Tél. (021) 27 34 34
Masterphone S.A.
Code Minitel (021) 26 27 33.
22-654339

Prêts
dès Fr. 3000.- pour vos besoins personnels, pour acquérir un logement, etc.
B.A.P.
Rue du Château 2
1870 Monthey
Tél. (025) 71 58 03.
036-830248

A vendre **enceinte acoustique**
Jean-Marie Reynaud
modèle Récital
Fr. 4000.-
Tél. (021) 964 53 60 le soir.
036-054998

A vendre d'occasion
horloge timbreuse
Tél. (021) 34 29 80
Piffner Diffusion Renens.
036-830062

Particulier cherche à acheter de particulier

terrain à bâtir
environ 800 à 1000 mètres. Région Loc. Venthône, Mollens.
Tél. (027) 55 88 53 (après 19 heures).
36-435292

Martigny A louer
appartement 4 1/2 pièces
libre tout de suite.
Tél. (026) 2 90 45.
036-400215

Famille 2 enfants cherche
appartement
rez avec pelouse, région Sierre, 2-3 semaines juillet-août.
Tél. (037) 28 51 43.
17-300980

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Muraz-Collombey Particulier vend
appartement 4 1/2 pièces
dans petit immeuble de 6 appartements. Grand salon, W.-C. et bain séparés. Garage individuel, place de parc. Hypothèque à disposition.
Tél. (025) 71 83 08 le soir.
036-425173

A vendre, Conthey-Place
superbe attique 5 1/2 pièces
Surface 200 m². Renseignements et visite
Tél. (027) 23 27 88, hres bureau.
036-669758

Faites un bon placement en achetant un **appartement 2 pièces à Sion.**
Bon rendement garanti.
Tél. (027) 23 41 67.
036-055026

Sierre, près du centre, à louer dans villa rénovée
5 1/2 pièces
plus jardin et place de parc, Fr. 1400.- plus charges, libre mai.
Tél. (022) 61 61 44.
036-320025

A vendre à Vuisse-Savièse
vigne 1700 m² fendant et rhin
3e et 4e feuilles.
Tél. (027) 22 46 04.
036-054894

A louer à 5 min. de Crans et de Sierre
studio neuf meublé
avec place de parc plus garage, sauna, libre tout de suite, Fr. 400.- plus Fr. 50.- de charges.
Tél. (027) 55 03 35 heures de bureau.
036-830265

A louer à Saint-Léonard
appartement 3 1/2 pièces
au 3e étage, ascenseur, balcon, cave, place de parc. Fr. 445.-
Tél. (027) 36 37 37.
036-300406

A vendre
En exclusivité

- ★ **VALAIS**
- **Bas-Valais:** pinte, café-restaurant, terrasse, grand parking, appartement, très bon chiffre d'affaires, possibilité d'acheter l'immeuble avec 3000 m² de terrain
 - **Valais central:** immeuble locatif et commercial
 - **Route du Saint-Bernard:** immeuble avec café-restaurant, bar, terrasse et appartement
 - **Station:** grand hôtel avec pinte, restaurant, plusieurs salles, terrasse, parking, chalet annexé avec chambres. Intéressant pour sociétés ou communes pour colonies, maison de repos.
- Plusieurs hôtels, cafés-restaurants, bars avec ou sans immeuble.

Pour traiter: **R. JUBIN.**
cogestimsa
maupas 6, 1004 Lausanne. (021) 20 88 77

A vendre à Bramois
villa neuve 5 1/2 pièces
Garage et grand sous-sol.
Fr. 395 000.-
Ecrire sous chiffre L 36-669109, Publicitas, 1951 Sion.
036-669109

Martigny A vendre
appartement 4 1/2 pièces
grande terrasse, garage.
Tél. (026) 2 75 44.
036-400216

Sauvez des vies!
Donnez de votre sang.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à **Sion-Ouest**
La Romance
magnifique attique en duplex de 5 1/2 pièces
(170 m²) 3e étage: hall, W.-C., grand séjour avec cheminée, galerie et toiture apparente, cuisine, coin à manger, véranda, 2 chambres à coucher, 2 salles d'eau.
Combles: 2 chambres à coucher, salle d'eau, galerie, réduit, solarium privé de 20 m², terrasse.
Location: Fr. 1458.- + charges
Libre tout de suite.
Renseignements et visites:
Immo-Consell S.A.
Tél. (027) 23 53 00.
036-669031

Occasion à saisir
Leytron
A vendre dans immeuble locatif
appartement 3 pièces
Fr. 130 000.-
appartement 4 pièces
Fr. 167 000.-
Pour renseignements et visites:
(027) 86 17 77.
036-830288

Particulier cherche à acheter au **centre de Sion**
appartement 2 1/2 ou 3 pièces
plus place de parc intérieure, dans immeuble neuf ou en construction.
Faire offres sous chiffre H 36-055028, Publicitas, 1951 Sion.
036-055028

A vendre
Fr. 185 000.-.
Sierre, rue du Mont-Noble, 2e étage
appartement ensoleillé
3 1/2 pièces, grand séjour, 2 chambres, cuisine, bain, W.-C. séparé, cave, place de parc.
Renseignements Tél. (027) 55 25 97.
036-054963

A louer à Sion, tout de suite ou à convenir, dans immeuble résidentiel
4 1/2 pièces
Salle de bains, W.-C. séparé, cuisine équipée, cheminée, balcon.
Fr. 970.- + charges.
Tél. (027) 22 30 46, heures bureau.
036-669675

Le Bouveret - Le Lacustre A louer
appartement résidentiel 3 1/2 pièces
comprenant: 106 m², cuisine entièrement agencée, grand séjour, 2 balcons avec vue sur le lac, cheminée de salon, place pour voiture, ascenseur, etc.
Loyer mensuel Fr. 1200.- plus charges.
Tél. (025) 81 23 28.
036-100182

Sion, place de la Gare
A louer
petit bureau ou studio
25 à 30 m². Dès Fr. 580.- par mois charges comprises.
Tél. (027) 23 34 94.
036-053587

Place Centrale, MARTIGNY, à louer
bureau 3 1/2 pièces
en parfait état. Disposition et situation idéales pour étude d'avocat. Parc à disposition. Prix à discuter.
Rens.: Tél. M. Héritier (026) 2 51 81.
036-669692

Sion, Grand-Pont
A louer
studio meublé
mansardé, pour 1 ou 2 personnes. Fr. 760.- charges comprises. Libre tout de suite.
Tél. (027) 22 69 77 le soir.
036-300403

Je cherche à louer à Sion, tout de suite, si possible en ville
studio
(2 personnes) ou **appartement 2 1/2 pièces**
maximum Fr. 500.- et Fr. 700.- charges comprises.
Tél. (027) 22 59 77 heures de bureau.
036-830290

votre journal le Nouvelliste
Publicitas
027/21 21 11

A chacun sa spécialité! Celle du **nettoyage de meubles rembourrés (tissus - cuir - daim) tapis - rideaux - moquettes**
Hervé MICHELOUD-VOUARDOUX, Sion
Tél. (027) 31 32 14 - Route de Riddes 21
Service à domicile

Vous lisez cette annonce. Tout comme vos clients lisent vos propres annonces.

JEUDI 3 MARS
FONDATION PIERRE-GIANADDA
PORTES 20 HEURES
DÉFILÉ 21 HEURES
Entrée exposition Fr. 5.-

DÉFILÉ

MARTIGNY **LES BOUTIQUES**

PARCE QU'IL Y A DES SIGNATURES AUXQUELLES ON TIENT

UN INVESTISSEMENT DE TREIZE MILLIONS

Nouveau canal de fuite à Vernayaz



D'ici à l'an prochain, le nouveau canal de fuite devra traverser la route cantonale, la voie CFF et l'autoroute, des passages délicats. Ici, à l'entrée de Vernayaz, les CFF envisagent de construire un pont provisoire. Avantage de la solution: les travaux pourront être menés à bien sans que la circulation ne soit coupée.

VERNAYAZ. – Sur les 130 millions de francs que les CFF consacrent à la réfection de leur usine de Vernayaz, 13 millions sont affectés à la réalisation d'un nouveau canal de fuite. La construction de cette voie d'eau – rendue nécessaire par l'augmentation du débit – va quelque peu déranger la vie des Planains ces prochains mois, en attendant la mise en service de ce canal revu et corrigé prévue pour 1989.

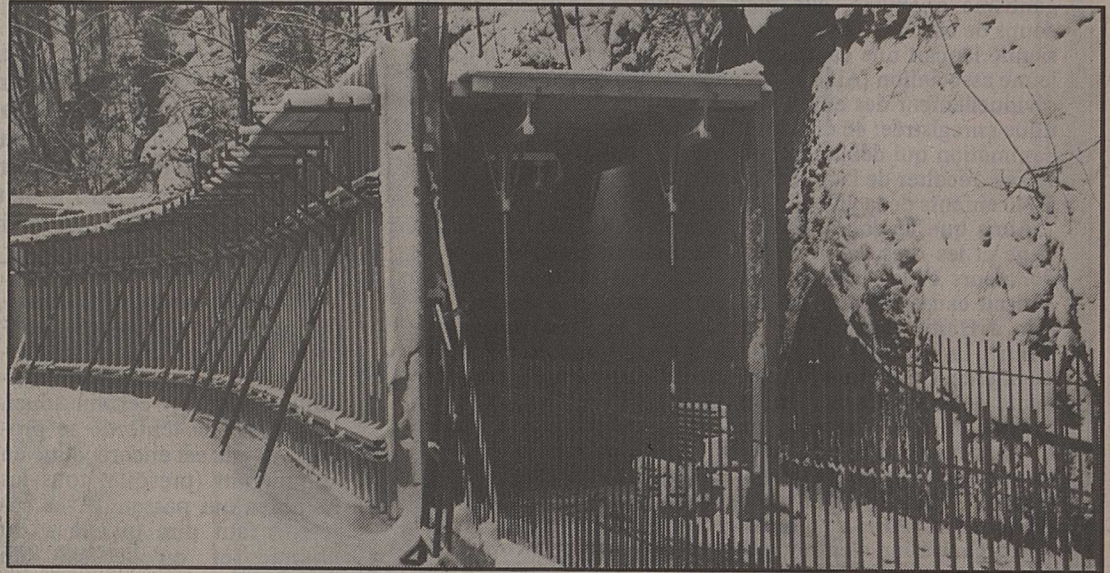
Comme la majorité des installations de l'usine électrique de Vernayaz, le canal de fuite datait de 1927. On ne pouvait donc envisager la réfection totale de cette centrale sans rénover aussi ce « tunnel » qui sert à l'écoulement de l'eau turbinée à l'usine au Rhône.

Les CFF ont envisagé deux solutions: creuser un canal entièrement neuf, ou alors conserver l'ancien tout en lui adjoignant une nouvelle voie. C'est finalement cette deuxième variante qui a été retenue. Sur le kilomètre et demi qui sépare l'usine du Rhône, les

deux voies d'eau couleront donc côte à côte dès 1990, exception faite de quelques mètres de séparation.

Des croisements délicats

Avant que cette réalisation ne



Grâce à des conditions météorologiques particulièrement favorables, les travaux de construction du nouveau canal de fuite ont bien avancé. On voit ici cette voie d'eau en construction qui jouxte l'ancienne installation.

puisse englober le nouveau débit (24 m³/sec. contre 14 m³/sec. autrefois), les responsables des CFF auront quelques points critiques à maîtriser, ce qui n'ira pas sans causer quelques désagréments aux habitants de Vernayaz. On veut penser ici au passage de la route cantonale, au croisement avec la ligne CFF du Simplon ou encore à la traversée de l'autoroute.

D'ici à la fin septembre prochain, les CFF vont mettre leur usine de Vernayaz en veilleuse pour que ce chantier avance au

mieux. Le passage de la route cantonale va notamment nécessiter la pose d'un pont provisoire. C'est du moins la solution que les CFF préconisent actuellement. Elle permettra de creuser le canal sans interrompre la circulation.

Les arbres replantés

La fin des travaux, elle, est prévue pour l'automne 1989. 13 millions de francs seront nécessaires à cette réalisation qui ne présente que des avantages, si l'on ou-

blie les désagréments de la période de construction.

Ce nouveau canal de fuite va permettre d'absorber facilement les 160 millions de mètres cubes turbinés chaque année à Vernayaz. En plus le nombre de mètres couverts va être augmenté et le canal offrira une voie carrossable.

Même la seule ombre au tableau – le défrichement de 3000 m² d'arbres – ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Les CFF se proposent en effet de replanter ces arbres.

Pascal Guex

TRIANGLE DE L'AMITIÉ

On croise les skis

MARTIGNY (gram). – Station du val d'Aoste, Pila abrite aujourd'hui mercredi le traditionnel concours de ski du Triangle de l'amitié. Dix-huit jeunes compétiteurs martigneraux sont du voyage.

Filles et garçons, ils ont entre 16 et 19 ans les concurrents représentant les trois entités géographiques. Sans parler des officiels qui, eux aussi, par pays, ont la possibilité de se mesurer via un slalom géant piqueté par les organisateurs valdotains.

Sept catégories figurent au programme. Chaque coureur aura droit à un souvenir. Les premiers classés seront spécialement fêtés, alors que l'équipe la plus performante au « général » se verra attribuer, récompense suprême, la coupe.

Cette manifestation sportive n'a d'autre ambition que de resserrer les liens entre Aoste, Chamonix et Martigny.

Côté valaisan, l'équipe est composée, cette année, des compétiteurs suivants: Valérie Blanchet, Laurence Corthey, Adeline Gillioz, Lucille Bovier, Sabine Denis, Romy Moret, Delphine Denis, Isabelle Gay-Crosier et Karen Gilloz, pour les filles; Fabien Moulin, Bernard Droz, Bertrand Fellay, Hugues Fellay, Simon Gillioz, Marc Giovanola, Alain Demuth, Benoît Fellay et Mathieu Moret, pour les garçons.

Chez les adultes, deux noms: Patrice Bovier, le directeur technique, et Joseph Gross, le président de l'Office régional du tourisme, qui ne craignent pas de croiser les skis avec les représentants français et italiens.

Fully: soirées théâtrales annuelles du groupement patoisant Li Brejeoyeu

FULLY. – Le Groupement patoisant de Fully informe ses nombreux amis et sympathisants d'ici et d'ailleurs qu'il présentera ses deux soirées théâtrales et musicales annuelles les samedi 5 et dimanche 6 mars au Ciné Michel, dès 20 heures.

Cette année il s'est assuré la collaboration du groupe « médiéval » La Bayardine de Saillon dont les productions en costumes et instruments d'époque seront de nature à nous enchanter!

Voici un aperçu du programme de la soirée:

1. La Bayardine.
2. Le Chœur des patoisants.
3. Proclamation des résultats et distribution des prix du concours de patois 1987.
4. Comédie en patois: « Baltajà à le Diablè ».
5. Entracte
6. Saynète en patois: « Le Pouolè ».
7. Comédie: « Le Darai dzo de Farinè à Tسانیé ».
8. Verre de l'amitié.

Nous formulons l'espoir que nombreux seront ceux qui nous rejoindront à cette occasion, prouvant par là leur attachement à ce savoureux dialecte franco-provençal qu'utilisèrent nos ancêtres.

Verbier bouge

Confort et qualité de vie

VERBIER (gram). – Il bouge « Le must des vacances » comme l'affirme tout de go le dernier slogan en vogue. Un coup d'œil sur le rapport de gestion de la Société de développement de Verbier suffit pour s'en persuader.

Ainsi apprend-on que le curling-club dont on connaît l'intense activité se propose de faire couvrir les pistes aménagées sur l'abri de protection civile du centre sportif. Le coût de l'ouvrage est estimé à quelque 700 000 francs. Il sera couvert par un emprunt contracté par la SD, les spécialistes du jet de pierre s'engageant à éponger progressivement l'ardoise et à en supporter les charges financières.

Canons à neige ?

Téléverbier, de son côté, aspire à créer une piste de neige artificielle dans la région de la Combe de Médran jusqu'à la hauteur du Restaurant du Carrefour. Cette initiative, soutenue par les milieux touristiques de la station, permettrait, si elle se réalise, de programmer l'ouverture des saisons d'hiver tout en assurant un minimum de confort à la clientèle des fêtes de fin d'année.

Actuellement, la grande entreprise de remontées

mécaniques étudie différentes offres. Elle devrait faire connaître sa décision d'ici à la fin mars.

Mais à voir la récente trêve des confiseurs privée d'or blanc, on peut raisonnablement supposer que l'état-major de Téléverbier saura se laisser séduire par les canons à neige, à l'image d'autres stations valaisannes comme Zermatt, Les Collons ou Veysonnaz.

Un dix-huit trous

Quant aux responsables du club de golf, ils mobilisent toute leur énergie à la création du nouveau dix-huit trous qui devrait être opérationnel, si la météo le permet, à partir de l'été 1990.

Ce parcours réservé aux émules de Ballesteros sera, avec le centre polysportif, l'une des grandes réalisations de la décennie et sûrement un atout de poids pour Verbier dont l'économie estivale souffre ô combien de la comparaison hivernale.

Deuxième journée valaisanne des femmes

MARTIGNY. – La deuxième journée valaisanne des femmes aura lieu le samedi 12 mars à Martigny.

Elle se déroulera en deux temps. Le matin à 9 h 30, à la salle de l'Hôtel de Ville, Anne Péchou, psycho-linguiste à l'école d'ingénieurs de Toulouse, parlera de la communication et de l'épanouissement personnel: savoir écouter et comprendre au-delà des mots, savoir s'imposer et convaincre, prendre conscience des mécanismes de toute relation.

L'après-midi sera consacré à divers ateliers: « Comment élever ses enfants vers la santé », animé par le docteur Christian Schaller ou le docteur Françoise Berthoud; « Notre alimentation et ses additifs », par Mme Irène Gardiol; « Apprendre le tiers monde » à travers les recettes de cuisine préparées avec Mme Cyrille Bwakira du Burundi et Mme Régine Man Kanawanya du Zaïre; sophrologie pour débutants proposé par les sages-femmes, stretching, animé par l'Association valaisanne de gymnastique; « Pourquoi et comment composter? », animé par la Fédération romande des consommatrices, section Valais; « Quelle est la place des médecines parallèles dans une conception de médecine globale? », nutrition, homéopathie, acupuncture, animé par le docteur Paul Meyer, sont quelques-uns des seize thèmes proposés à votre choix.

Inscriptions au FIT, tél. (027) 22 10 18, ou chez Hélène Morand, Follaterres 27, 1920 Martigny.

Radio Martigny

- Mercredi
- 6.00 La Première de RSR.
 - 10.00 Clin d'œil avec Pierre-Alain Roh.
 - 10.15 C'est à vous pour pas un rond.
 - 11.00 Nostalgie à plein tube.
 - 12.00 Les jeux de midi.
 - 12.30 Midi- Première.
 - 18.00 Les informations internationales, régionales et locales.
 - 18.55 Dialogue énergétique.
 - 19.00 La minute de carême.
 - 19.01 Jouons sur 90.8.
 - 19.06 Enfentillages.
 - 19.15 Cinéma magazine avec Hervé Rey et Michel Motier.
 - 20.00 Bol d'air avec Vick Parker et ses surprises.
 - 22.00 FM & Compagnie avec Pierre-Alain Roh.
 - 24.00 Musique de nuit.

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LEYTRON

Ecologie et progrès, quel avenir ?

Soulevant les passions, l'écologie traite de problèmes parmi les plus importants de notre fin de siècle.

Entre les arguments des partisans et des adversaires de cette dimension « naturelle », il est vital de nous poser objectivement cette question: Quel prix voulons-nous ou devons-nous payer pour poursuivre notre développement ?

L'université populaire vous invite à débattre de cet épineux problème avec M. Pierre-Alain Og-

gier, écologue, secrétaire à la Ligue valaisanne de la protection de la nature.

Partant de faits concrets (diapositives), M. Oggier tentera de nous démontrer que la coexistence, homme-nature est possible et nécessaire à notre survie.

Cette conférence-débat aura lieu au cycle d'orientation de Leytron aujourd'hui mercredi 2 mars à 20 heures.

Entrée: 3 francs. Cordiale bienvenue.

Inscrivez vos reines!

VOLLÈGES. – Le premier combat de reines de la saison se déroulera le 24 avril à Vollèges. Les personnes qui désirent faire participer leurs bêtes sont priées de les inscrire avant le 15 mars chez M. Roger Pellaud, tél. (026) 8 84 36 entre 12 et 13 heures ou chez M. André Farquet dès 19 h 30 au tél. (026) 8 86 95.

Ne rien dire c'est mentir. Tous les petits bonheurs font un grand qui meurt souvent et qui renaît le soir à

L'ADONIS BAR
Adonis Bar,
Martigny-Bourg

36-669802

ALFA 33 INJECTION



PRENEZ LE VOLANT DES NOUVELLES ALFA 33 1.7 I.E. OU QV I.E. À INJECTION ÉLECTRONIQUE ET CATALYSEUR À 3 VOIES... PUISSANCE RACÉE, ÉLASTICITÉ, ACCÉLÉRATIONS IMPRESSIONNANTES ET UNE VITESSE DE POINTE DE 185 KM/H. VENEZ LA VIVRE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE ALFA LE PLUS PROCHE. POUR FR. 17 500.- ET 18 900.-.



Alfa passionne la route

Sierre: Garage Elite, Route du Bois de Finges 11, 027/55 17 77

COUP DE CŒUR JURASSIEN Aide à l'enfance haïtienne

Quand l'idée humanitaire a des cibles précises et qu'elle ne passe pas par des organismes atteints par l'âge et le gigantisme anonyme, elle peut provoquer de remarquables coups de cœur. Le 24 décembre dernier, la radio locale jurassienne lançait une campagne d'un jour en faveur d'une très jeune association (Aide à l'enfance haïtienne) qui parraine individuellement des enfants démunis d'Haïti (dernière statistique enregistrée: 46 enfants et leur famille parrainés). But de l'animation qui débute à 8 heures du matin et se termine en soirée: récolter de l'argent pour construire une école destinée à 140 enfants de la ville de Désarmes en Haïti.

Alors que les journalistes sillonnaient la région delémontaine et les rues de la capitale jurassienne, interviewant les donateurs et les intéressés, la rédaction centrale du studio «faisait causer dans le poste» un journaliste basé sur le terrain à Haïti même, une Haïtienne de la «diaspora» jurassienne, la présidente de l'Association suisse AEH, Marie-Georgette Vallat (une Jurassienne de Porrentruy), et la présidente de l'association haïtienne, Marie-José Althaus-Laguette, qui court de par le monde pour essaimer autant de sections et de parrainages qu'elle peut en créer. Résultat de cette opération émouvante: 50 000 francs en espèces sonnantes et trébuchantes. Willy Randin, qui fut homme de conseils dans la création de l'AEH et qui est directeur de Nouvelle Planète, une organisation d'entraide humanitaire, en est encore stupéfait.

Bilan: la vie et l'éducation pour 140 enfants pour un an

A eux seuls, les Jurassiens permettront ainsi que le projet de Désarmes soit assuré pour une année entière et ceci par le biais de l'association qui doit assumer l'aboutissement de toutes choses, soit: la construction de l'école, le mobilier, les honoraires des enseignants, l'habillement, la cantine qui va de la marmite au torchon en passant par la simple cuillère en bois, et, enfin, la nourriture. Tous les enfants concernés sont déjà recensés par le père Grandoin, Haïtien qui œuvre dans son pays depuis quinze ans au service des plus pauvres, dans la région de l'Artibonite.

Fréquence Jura suivra l'opération et continuera de raconter l'histoire.

Dans ce pays haïtien ruiné, malmené par la violence, écologiquement sinistré, et survivant grâce à l'aide internationale, 140 enfants auront l'assurance de survivre et même de vivre honnêtement (aliments, habits, alphabétisation comprise) pendant une année, grâce à cet élan de générosité des Jurassiens.

Aide à l'enfance haïtienne, elle, poursuit son action tous azimuts et est toujours à la recherche de parrainages ou de dons, même les plus modestes, pour ses protégés. Son adresse: Aide à l'enfance haïtienne, par Mme Marie-Georgette Vallat, Tarières 33, 2900 Porrentruy. Compte de chèques postaux de la Banque Cantonale du Jura, Porrentruy 25.63.7.

Assemblée de paroisse à Bex

Il restait encore quelques chaises vides à la chapelle de Nagelin dernièrement, lorsque le président de l'assemblée M. F. Gillard ouvrit la séance ordinaire de printemps en invitant les participants à chanter. Après avoir rappelé les principes constitutifs, il indiqua que, cette année, la paroisse était visitée par les autorités de l'Eglise, ceci tous les six ans; les représentants de l'arrondissement, le pasteur J.-P. Thévenaz d'Yorne et M. R. Ansermet de Lavey se trouvaient dans l'assistance. Il passa ensuite la parole à la secrétaire Mme G. Cevey qui lut le rapport de l'assemblée d'automne, adopté sans modification.

L'on entendit alors un rapport précis, très complet, reflétant la marche de la paroisse durant les six dernières années, préparé par son auteur Mme M. Hubert. Une discussion nourrie s'engagea lors de certains passages et, finalement, cet excellent travail n'obtint pas d'opposants. Puis les caissiers, M. H. Genêt pour la paroisse et M. F. Gillard pour la maison Chevalley, présentèrent les comptes pour l'année écoulée; ceux-ci laissent un substantiel solde actif et ne suscitèrent guère de questions, étant détaillés et clairs pour chacun. La commission de gestion, par l'entremise de Mlle C. Moor, rapporteur, se déclara enchantée du travail des responsables et souhaita que cette situation dure encore longtemps.

Mme J.-M. Plumettaz, présidente du conseil de paroisse, annonça encore que les conseillers devaient se pencher sur l'avenir de

l'église vaudoise en 1990 et qu'un questionnaire en 12 points donnait matière à réflexion; ces sujets différents furent commentés et présentés brièvement par MM. A. Chauvy et Cl. Légeret; chaque participant est alors invité à donner son opinion là-dessus le samedi 5 mars prochain, dès 9 heures à la maison Chevalley. Les visiteurs s'exprimèrent enfin en termes imagés et, avant la clôture, deux questions furent posées relatives à la Sainte Cène.

Soirée instructive et intéressante pour les présents; mais une telle réunion devrait rassembler aussi les membres des hameaux; un seul avait des représentants... Que l'on se retrouve donc tous ensemble prochainement pour que cette marche en avant se fasse sur le même chemin!

jb

NEUCHÂTEL Foire de brocante et d'antiquités

NEUCHÂTEL. - Pour sa 11e édition, la Foire d'antiquités et de brocante de Neuchâtel a choisi les dates du 8 au 10 avril.

Elle se déroulera dans la halle de Panespo à Neuchâtel où plus de 60 exposants sont attendus.

Une véritable aubaine pour les profanes autant que pour les collectionneurs et connaisseurs. Même les plus exigeants y trouveront de quoi satisfaire leurs goûts et leur curiosité.

Chaque année, le record d'affluence est battu et plus de 15000 visiteurs sont attendus pour cette onzième édition.

TROUPE DE THÉÂTRE LE MIROIR Les Rocans bons acteurs

LAVEY-VILLAGE (sd). - Vendredi et samedi derniers, la toute jeune troupe de théâtre Le Miroir, de Lavey, se présentait pour la première fois sur scène. Les acteurs de Lavey n'avaient pas choisi la facilité, puisqu'ils avaient mis au programme une pièce en deux actes de Marcel Mirhois intitulée «Coup de soleil». Ils ont eu raison: le texte de cette comédie écrite en 1983 est d'une qualité indéniable.

L'histoire est simple: imaginez une femme d'une cinquantaine d'années, encore très jolie, voyant arriver cet âge «fatidique» avec un certain souci. Dès lors, elle tente de se prouver qu'elle est encore jeune en conquérant (presque) tous les hommes qui passent à ses côtés. Il faut dire qu'elle a du charme et qu'elle sait en jouer...

Mary Helen Chesaux était Valentine, l'héroïne de la pièce. Disons d'emblée que l'actrice mérite un tout grand

coup de chapeau: elle est venue à bout non seulement de ses (nombreux) amis, mais encore d'un texte long, très long, parsemé d'embûches.

Bel ensemble

Sous l'experte direction de Maurice Borloz, qui a assuré la mise en scène, les autres protagonistes de cette première «aventure» du Miroir n'ont pas été en reste par rapport à Mme Chesaux. Pierre-Yves Robatel a donné une réplique parfois



Un beau succès pour une «première première».

cinglante à l'héroïne, Cornélia Sierro était une «femme de ménage tout à fait dans le ton», Maurice Borloz un acteur parrainant déjà confirmé, Laurent Aymon a joué le rôle de l'ami fidèle (mais trop âgé pour Valentine), Yvan Ponnaz a fait des débuts prometteurs, Marie-Hélène Robatel s'est montrée à la hauteur de sa tâche et Luc Tamarcaz, le dernier à entrer sur scène, a (presque) tout à fait surmonté le trac qui devait l'envahir pendant tout le temps où il n'était pas sur scène.

Les acteurs du Miroir ont proposé une première pleine de promesses. Bien sûr, quel-

ques éléments doivent encore être «affinés» tant pour les acteurs que pour la mise en scène, mais ces «précisions» seront sans aucun doute réalisées lors de la deuxième prestation de la troupe, qu'on attend déjà avec impatience. Cette pièce était déjà un tour de force pour des acteurs débutants. On ne peut que féliciter le Miroir d'avoir d'emblée visé très haut. Et ce ne sont ni les pointes d'accent (vaudois, rocan ou valaisan), ni les quelques mouvements «intempéstifs» de certains acteurs qui ont enlevé quoi que ce soit au mérite des Rocans.

400 000 éléphants en marche à travers la Suisse

C'est dans les quartiers d'hiver du cirque Knie à Rapperswil qu'a été donné hier le départ de la vente d'insignes 1988 de Swissaid. Les petits éléphants en bois de santal se sont présentés à la presse avec leurs grands frères du cirque Knie. 400 000 de ces petits éléphants faits à la main en Inde seront en marche à travers la Suisse ces prochains jours. Dans la ligne du thème du 40e anniversaire de Swissaid - Swissaidiez-nous... un jour - des millions d'écoliers et d'écolières s'engagent «un jour» pour trouver des acheteurs à ces petits éléphants porte-clefs.

La population suisse, en achetant ces éléphants porte-clefs, soutient directement ces projets de développement d'importance vitale pour les populations concernées.

Dès avant leur arrivée en Suisse, ces petits éléphants avaient procuré travail et revenus à quelque 150 familles d'artisans indiens pendant plusieurs mois. Chaque petit éléphant est fait à la main de A à Z, chacun d'eux est une petite œuvre d'art. Swissaid a tout particulièrement veillé à ce que les salaires des artisans soient équitables, ce qui ne va pas de soi dans un immense pays comme l'Inde, où plus de la moitié de la population vit dans la pauvreté absolue et où des millions de gens sont sans travail.

Grâce à l'engagement bénévole des écoliers, la vente d'insignes rapporte un bénéfice de plus d'un demi-million de francs. Avec cette somme, Swissaid soutient de nombreux groupes de populations défavorisées dans le tiers monde, groupes qui se prennent eux-mêmes en charge et travaillent à un meilleur avenir. Par exemple par des constructions de puits pour l'eau potable, des installations d'irrigation, des appuis à la production agricole, de la re-forestation ou des constructions scolaires.

Grande exposition-vente

HOTEL RESTAURANT du 1er au 8 mars



MONTANA-CRANS

Téléphone 027/41 82 42

Ouverture: 9.00-12.00/14.00-19.00 heures samedi jusqu'à 18.00 heures

Du jamais vu à Crans-Montana, plus de 600

Fourrures et cuir

d'une valeur de plus de frs:

1'000'000.-

à des prix pas permis!

Exemples:

VESTE MARMOTTE DU CANADA	DÈS FR. 1600.-
VESTE RAT MUSQUÉ	DÈS FR. 1600.-
JAQUETTE RENARD GRIS	DÈS FR. 1900.-
JAQUETTE RENARD SAGA BLEU	DÈS FR. 1900.-
MANTEAU VISON BLACK	DÈS FR. 2990.-
MANTEAU RENARD SILVER BLUE	DÈS FR. 2900.-
VESTE RENARD ARGENTÉ	DÈS FR. 3500.-

Possibilité de paiement sur mesure

Nouveau Reprise des anciennes fourrures pour tout nouvel achat Ancien

ENTRÉE LIBRE VENTE PUBLIC

*** DÉFILÉ DE MODE ***

Hôtel JEANNE D'ARC - mercredi 9 mars 88 - 21.00 heures

ATTRACTION: Tirage au sort: 1 Manteau à gagner!

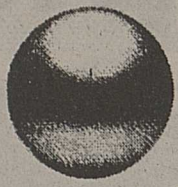
12



FURS FOURRURES PELZE
Farouche
GENEVE CRANS ZÜRICH

FAROUCHE FOURRURES SA
3963 CRANS-SUR-SIERRE
imm. Beaulieu (vis-à-vis Fleurs ARTEBA)
Téléphone 027/41 82 52

AFFAIRES IMMOBILIÈRES



SPHERE MANAGEMENT

Vous propose

Votre surface commerciale
Votre bureau
Votre appartement

Dans notre immeuble commercial et résidentiel La Plaza en plein cœur de Monthey

Nous nous chargeons de tout:
- votre financement
- vos assurances.

Dans l'impatience de vous connaître contactez-nous à:

Place Tübingen 5
1870 Monthey
Tél. (025) 71 10 56

A vendre région Chablais

ensemble de villas

Excellente situation. Convient pour caisses de pension, assurances-placements.

Etudierait toutes propositions y compris achat, biens immobiliers en contrepartie.

Ecrire sous chiffre P 18-511126, Publicitas, 1211 Genève 3.

A louer à Sion, Pratifori 8, dans immeuble résidentiel neuf

magnifiques appartements
de grand standig.

2 1/2 pièces combles avec 2 balcons, 65 m² Fr. 1150.-
4 1/2 pièces avec jardin d'hiver et balcon (125 m²/145 m²) dès Fr. 1375.-
Garages Fr. 100.-

Charges non comprises

Pratifori 8, 1951 Sion
Tél. (027) 22 00 77
h. blaser sa
agence immobilière

36-665988

A vendre à Sion appartements neufs

- 4 1/2 p. 118 m²
- 5 1/2 p. 144 m²
Zone tranquille. Espace pour les enfants. Tout confort.
Tél. (027) 55 18 73
36 10 01.

036-668064

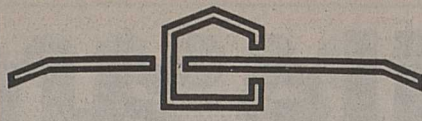
AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Vous cherche

Vous, artisans et industriels, nous avons besoins de vos services pour satisfaire notre région en pleine expansion et vous proposons nos trois dernières halles de 300 m² chacune.

Contactez-nous à:

Place Tübingen 5
1870 Monthey
Tél. (025) 71 10 56



A vendre
En exclusivité

★ VAUD

● **Nord-Vaudois:** café-restaurant, terrasse, parking, appartement, très bonne affaire

● **En station:** café-restaurant, bar, terrasse, possibilité d'achat de l'immeuble

● **Alpes vaudoises:** pour couple du métier, important hôtel-café-restaurant, terrasse, grand parking, proximité des remontées mécaniques

● **Dans localité de grand trafic:** superbe DISCO, affaire à saisir

★ FRIBOURG

● **Magasin traiteur avec service à domicile:** cantine, fêtes, etc., très bien agencé, 1 appartement

★ NEUCHÂTEL

● **Café-brasserie, salle pour sociétés:** éventuellement transformer en pub. Très bonne affaire.

Pour traiter: R. JUBIN.

cogestimsa

maupas 6, 1004 Lausanne. (021) 20 88 77

Cherche à acheter à Sion, centre ville surface d'environ 500 m² pour bureaux administratifs

dans immeuble à construire. Ecrire sous chiffre T 36-054965, Publicitas, 1951 Sion.

036-054965

A vendre à Martigny

villa en duplex

avec aide fédérale.

Tél. (026) 2 32 92
2 82 66.

036-669211

Crans-sur-Sierre

A louer dès le 1er novembre 1988 pour raison de déménagement

local commercial

de l'office du tourisme.

Courrier: Office du tourisme, 3963 Crans-sur-Sierre. Tél. (027) 41 21 32 de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00. En dehors des heures de bureau: Tél. (027) 41 19 54.

036-668428

Sion

A vendre ou à louer local commercial (50 m²)

pouvant être aménagé en bureau, atelier ou commerce. Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre R 36-054962, Publicitas, 1951 Sion.

036-054962

Châteauneuf-Conthey

A vendre év. à louer meublé

magnifique appartement 4 1/2 pièces (141 m²)

3 salles d'eau. Prix intéressant. Ecrire à case postale 916, 1951 Sion ou Tél. (027) 22 25 33 et 36 18 08.

036-054954

Châteauneuf/Conthey(VS)

A remettre.

salon de coiffure

8 places.

Tél. (027) 36 10 26.

036-054686

Saint-Pierre-de-Clages

Immeuble neuf, situation de premier ordre

3 magnifiques 4 pièces 120 m² env.

Finitions au choix de l'acquéreur. Prix dès Fr. 305 000.-. Garages privés à disposition. Hypothèques jusqu'à 90 %.

Une exclusivité: J.-C. Mursier constructions 3961-Miège, Tél. (027) 55 24 06.

036-669596

A Montana ou à Crans (VS)

Je cherche à acheter tout de suite.

studio avec balcon

Paiement rapide si convenance. Confort moyen accepté.

Tél. (027) 22 86 07 le soir
(027) 83 17 59
MICHEL GEORGES

France

Superbe mas

proximité Aix-Salon en Provence, 25 km de la mer, 5 pièces, terrasse, plus maison de gardiennage, terrain 28 000 m², prix F.F. 2 200 000.-.

Falabregues 82, Bd Michelet F-13008 Marseille Tél. (0033) 91 76 42 78 ou (0033) 91 77 82 83.

036-435289

Je cherche à louer

toutes surfaces de terrains

nus ou arborisés entre Riddes et Martigny.

Tél. (026) 5 30 31.

036-400211

A vendre

coteau Vétroz

vigne 1080 m²

fendant, 1re zone, bordure de route.

Ecrire sous chiffre P 36-304190, Publicitas, 1951 Sion.

036-304190

Privé vend

à Sion, chemin des Amandiers 64

grand appartement avec cachet

5 pièces, 4 chambres, 2 salles d'eau. Cédé à Fr. 398 000.-, garage à disposition. Reprise d'hypothèque. Libre tout de suite. Tél. (027) 22 52 19 22 01 81. 036-054903

PLAN-CONTHEY

A quelques minutes de Sion dans la zone village nous construisons pour vous

2 petits immeubles de 6 appartements (2 sur rez)

LES VERGERS



Sont encore à vendre

6 appartements 4 1/2 p.

118 m², tout confort, finitions au gré du preneur
Renseignements - Vente: SERGE UDRY, DAILLON-CONTHEY
Tél. (026) 5 45 96 prof.
Tél. (027) 36 38 00 privé.

A vendre à Sierre

au lieu dit Glariers-d'en-Haut

magnifiques appartements résidentiels

de 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces situés dans un complexe de 4 immeubles de 10 appartements, sur une parcelle d'environ 7300 m², sans accès véhicule.

Prix de vente dès Fr. 2800.- le m².

Tél. (027) 22 34 75.

036-668731

SION, centre ville

A louer à couple dynamique et expérimenté

Brasserie-Grêperie du Soleil

entièrement refaite à neuf.

Faire offre sous chiffre 89-207 ASSA, place du Midi 27, 1950 Sion.

Martigny

A louer

2 pièces

Tél. (026) 2 56 34 de 8 à 11 h 30.

036-669678

MARTIGNY - FULLY VILLAS

et 1/2-villas jumelées avec terrain dès Fr. 295 000.-
Location-vente possible
Tél. (027) 55 30 53, de 9 h 30 à 11 h 30.

A vendre ou à louer à Sierre, dans immeuble résidentiel «Grand-Garde»

appartement de 160 m²

7 1/2 pièces avec 4 chambres à coucher, buanderie, 2 salles de bain, W.-C. séparés, cheminée française, terrasse, 4 places de parc dans garage commun. Libre tout de suite ou à convenir.

Tél. (027) 55 24 24.

36-2420

A VENDRE

Résidence du Coteau Petit-Chasseur - SION

**duplex 5 1/2 pièces, 142 m²
duplex 6 1/2 pièces, 176 m²**

Les 2 derniers étages. Garage possible. Sauna. Collective.

GESTIMMOB, Simon Derivaz, place du Midi 25, 1951 SION, tél. (027) 23 25 02 ou (027) 86 13 37 heures des repas, visites possibles sur rendez-vous sa et di (au 1er étage au-dessus de MAT-Evasions agence de voyages).

GESTIMMOB

Bureau immobilier

ZBINDEN & BIETRY S.A.

Affaire exceptionnelle par son prix, sa fonctionnalité, sa rentabilité.

A vendre, cause retraite, avec immeuble

RESTAURANT-BRASSERIE

avec 20 chambres et appartement. Chiffre d'affaires Fr. 2 600 000.- dont 15% hôtel. Etat impeccable. Pour traiter:

Fr. 400 000.- minimum.

Demander ref. AZ

Tél. 021 - 29 55 11
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully-Lausanne

ZB



Rive droite, je cherche

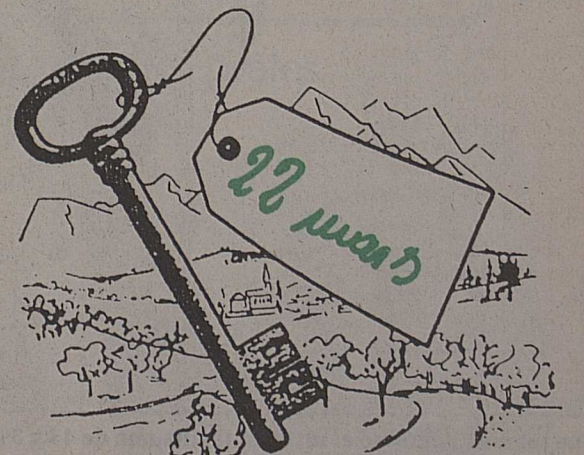
mazot

éventuellement à démonter.

XAVIER FAVRE Agent immobilier patenté
38, rue du Rhône - 1950 SION
Tél. 027/22 30 56

SPÉCIAL VACANCES

Notre édition du



incitera nos 114 000 lectrices et lecteurs, rêvant d'évasion, à prendre la clef des champs...l'occasion pour VOUS, ANNONCEURS de leur présenter vos suggestions.

Un renseignement?

Appelez Sion (027) 21 21 11, interne 63.

36-668845

Monthey: Emile au tapis...

MONTHEY (ruc). – Un scandale, c'est le terme employé par M. André Cottet lorsqu'il aborde la question de la fête du 1er août 1987. Pour le président de la Société de développement Monthey - Choëx - Les Giettes, les événements s'étant produits ce fameux 1er août sont uniques... et devront le rester: «Il est regrettable que par le fait d'une poignée d'irresponsables, tant au niveau adulte qu'enfant, l'orateur de la soirée, Emile Gardaz, ait dû fuir le podium lors de son allocution, pour ne pas être blessé. Emile au tapis, cela ne doit plus jamais se reproduire à Monthey!»

Le cas, regrettable, a été évoqué lundi soir à Monthey, à l'occasion des assises générales annuelles de la Société de développement Monthey - Choëx - Les Giettes. Regrettable, pour ne pas dire plus, les événements qui se sont produits ce soir-là. Emile Gardaz a dû fuir le podium pour ne pas être blessé. M. Cottet a ajouté: «Sans compter les risques toujours plus croissants d'accidents dus aux engins pyrotechniques qui sont pourtant interdits de vente en Suisse. Si pour respecter la tradition, nous devions avoir recours à un service de police musclé, la société de développement se verrait dans l'obligation de renoncer à cette organisation!» Le comité montheyan va du reste se mettre au travail en compagnie de représentants de la commune pour établir un plan d'animation d'une part et, d'autre part, pour que la fête du 1er août à Monthey retrouve l'esprit patriotique souhaité.

Forte augmentation

Le dernier exercice de la SD se solde par un bénéfice de 3500 francs. Le budget pour 1986-1987, pessimiste, avait été calculé avec un déficit de quelque 10000 francs. Heureuse surprise, il se solde finalement par un excédent de recettes de 2150 francs. Trois éléments ont favorisé cet état de fait. Premièrement, l'augmentation des cotisations des membres, qui passent de 17500 francs à 22500 francs. Ensuite une augmentation bienvenue en ce qui concerne les taxes de séjours, budgétisées à 13000 francs et qui se montent finalement à 17200 francs. Le troisième élément est à mettre au compte de la compression du budget animation. Au niveau financier et non pas au niveau des services, précise M. Cottet.

Sur le plan animation, justement, l'année 1987 a été chargée. Ce fut notamment le traditionnel

concert de la Lyre de Montreux, le 1er août, l'organisation de la Fête de Monthey, en collaboration avec la société des commerçants et artisans (un bénéfice de 3000 francs), la réception des concurrents du grand prix cycliste de Monthey, etc. Le 11 septembre, ce fut l'organisation de l'inauguration de la place Centrale et, du 3 au 9 septembre, en collaboration avec l'Association régionale Monthey - Saint-Maurice, l'organisation du forum des régions, sous la bannière, qui a connu un intérêt et un succès qui ont dépassé toutes les espérances. Précisons encore que les 25 et 26 septembre, une délégation du comité de la SD a tenu le stand de promotion du tourisme régional du Chablais à la foire d'Annecy. Un énorme travail du comité montheyan qui, l'an dernier, s'est réuni plus de 75 fois.

Du simple au double...

La société de développement

Monthey - Choëx - Les Giettes, compte aujourd'hui 411 membres, dont 202 artisans, commerçants et industriels. Cela représente, au niveau des cotisations, des entrées de 22500 francs. L'évolution est saisissante. En 1980 par exemple, ce chiffre se montait à 12500 francs! Pour les taxes de séjours, par contre, la courbe subit un fêchissement: 17800 francs pour l'exercice 1985-1986, 13500 francs pour le dernier. Une baisse qui s'explique par la fermeture d'hôtels, notamment le Corso, transformé en studios. Ce manque de lits hôteliers est du reste l'une des préoccupations du comité de la SD.

Un élément particulier a été mis en exergue lundi soir: l'augmentation du nombre des véhicules à Monthey. On en comptait 3481 en 1983, contre 6736 aujourd'hui. Du simple au double en quatre ans! Ce qui nous fait un peu mieux comprendre les problèmes de circulation en ville, remarque M. Cottet.

Une autre préoccupation du comité montheyan est à mettre au compte de la non compréhension des gens vis-à-vis du bureau de la place Centrale: «Il y a trop souvent confusion. Les gens ne comprennent pas que nos locaux accueillent l'office du tourisme, la société de développement et le Touring-Club suisse (TCS). Ce qu'il faut savoir, c'est que cette collaboration est bénéfique, notamment sur le plan financier. Cela nous permet d'employer deux personnes à plein temps.» M. Cottet remarque également que ces locaux seront peut-être transférés. En attendant, ils seront rafraîchis. L'autorité montheyenne vient d'accorder un crédit de 4800 francs dans ce but. Car le bureau montheyan est important. «En saison, c'est la queue devant nos guichets», souligne M. Cottet qui ajoute: «Nous devons pouvoir faire face à la demande. Le tourisme n'est plus seulement une affaire strictement locale, mais régionale. Nous nous devons de soutenir également les sociétés locales qui sont les véritables ambassadeurs de notre région.»



Pas assez de lits hôteliers à Monthey. C'est une des préoccupations des responsables du tourisme. La transformation du Corso en studios n'est pas pour infléchir cette fâcheuse tendance.



A l'écoute des Montheyans et des touristes, le bureau de la place Centrale mérite d'être mieux connu.

Les Giettes... et le trop-plein

Une troisième installation de remontée mécanique vient d'être construite aux Giettes. Pour M. André Cottet, l'événement est d'importance. Car il faut préciser que le comité montheyan marche main dans la main avec la station. «Nous nous devons d'offrir de multiples possibilités aux quelque 400 propriétaires de chalets de l'endroit. Les Giettes ont trop longtemps été boudees, même par les Montheyans qui optaient plutôt pour les pentes des Portes-du-Soleil. Aujourd'hui, cette tendance est en train d'évoluer. Les enfants des classes montheyannes ont repris la route des Giettes pour leur traditionnel concours. D'autre part, la collaboration avec les services communaux est excellente (ouverture des routes, etc). En plus, les Giettes peuvent aujourd'hui «avalier» le trop-plein des stations des Portes-du-Soleil. Reste toutefois à régler le problème du parking aux Cerniers, surtout le week-end et autres jours de fête. Il n'en reste pas moins que les Giettes sont en train de retrouver un certain lustre, puisque la station, outre des pistes de ski attrayantes, propose aussi une piste de fond balisée de 20 kilomètres. Un atout de plus pour les Giettes, la petite sœur des grandes stations environnantes.

Une bougie tous les quatre ans ... ou la retraite à 16 ans!



Une maman heureuse et un beau Guillaume de 4 kg 390: belle surprise du 29 février, non?

AIGLE (elem). – «Avec notre chance habituelle, il devait inévitablement arriver un 29 février!» Il, c'est Guillaume, un magnifique bébé de 4 kg 390, deuxième enfant de Rolande et François Joris-Caron de Collombey. Attendu pour le début mars, il voyait le jour lundi 29 à 4 h 45 pour la plus grande joie de ses parents et de sa grande sœur Véronique.

Radieuse, la maman nous confiait: «Quelle heureuse surprise de voir apparaître un si gros bébé après avoir mis au monde une fillette de 2 kg 670. Je crois que Guillaume a étonné même les médecins. Peu importe d'ailleurs, il est arrivé comme une lettre à la poste, en bonne santé, une petite heure après mon entrée à l'hôpital d'Aigle.»

Comment va-t-on dorénavant fêter l'anniversaire de l'Élu du jour? 28 février ou 1er mars? «Pourquoi pas les deux jours», ajoutait Mme Joris avec humour. «De toute façon, la fantaisie sera toujours au rendez-vous avec ce garçon. N'ira-t-il pas déjà au bistrot à 4 ans et n'accomplira-t-il pas son école de recrue à 5 ans?»

Visage bien éveillé, yeux bleus bien ouverts, Guillaume ne s'en formalise pas trop. Solide bébé à la naissance, digne fils d'une ma-

Carabiniers montheyans: d'excellents résultats

MONTHEY (elem). – La Société des carabiniers de Monthey a tenu son assemblée générale ordinaire, emmenée par sa présidente, Mme Sylvie Golliard. Le bilan des activités a permis de mettre principalement en exergue la qualité des résultats obtenus par la cinquantaine de tireurs tant sur le plan régional, cantonal que fédéral. Pour la première fois de leur histoire, les Montheyans atteignaient ainsi les quarts de finale des championnats suisses de Saint-Gall alors que la société se voyait accorder le privilège d'organiser la finale cantonale à 300 mètres.

Les différents responsables (300 m, 50 m, tirs militaires, jeunes tireurs) n'ont pas manqué quant à eux de rappeler les mérites de chaque tireur au travers des multiples manifestations du programme annuel; rappelons à titre



Une bonne première année de présidence chez les Carabiniers montheyans pour Mme Sylvie Golliard-Rapin.

indicatif que plus de 600 soldats accomplissent à Monthey leurs tirs obligatoires, occasionnant un travail important au sein de la société formée de 260 membres actifs.

La présidente s'est également félicitée de la bonne situation financière de l'association. Quant à la relève de la société, elle pourrait susciter quelque inquiétude si l'on ne veillait au vieillissement de l'effectif, quand bien même l'on s'empressait de féliciter MM. Maurice Clerc et Joseph Heinzer pour leur vingt-cinq ans d'activité au sein de la société.

Le comité, lui, sera inchangé pour la période à venir puisque 1987 n'était pas une année statutaire. Signalons enfin que le projet d'un stand de tir à air comprimé (10 m, petit calibre) discuté dans les «divers» est en attente auprès de l'administration communale.



De ce côté de la Vièze

Le parcours du combattant

Monthey se développe, s'agrandit, se peuple. A une vitesse étonnante. Mais encore faut-il que les infrastructures suivent cette évolution. Or, ce n'est pas toujours le cas. J'évoquerai le problème du logement dans un autre billet montheyan du mercredi, billet que notre rédaction va désormais vous proposer semaine après semaine, le jour du marché dans le chef-lieu. Aujourd'hui, mon propos s'attachera aux passages à niveau qui subsistent encore sur le territoire montheyan, instaurant un véritable parcours du combattant dont le citoyen se passerait bien à la veille de l'an 2000.

A trois passages clés de la cité, des barrières empêchent régulièrement toute circulation. Passages clés, l'expression n'est pas trop forte: outre celui de la gare CFF, qui relie tout le quartier du bas de la ville à son centre, les deux autres bouchons sont placés à des endroits stratégiques: à la sortie des ateliers Giovanola et de l'usine Ciba-Geigy. Difficile de faire mieux en matière d'em-

bûches.

Bien sûr, il existe un passage sous voie à la rue Monthéolo, mais force est de convenir qu'il ne suffit plus à l'heure actuelle. D'autant plus que les automobilistes n'ont pas toujours le temps de faire un détour par là. Il faut donc en créer d'autres. Surgit alors l'argument financier: cela coûte cher. Aux CFF, on tente vainement de calmer les esprits en prétextant un trafic réduit sur cette ligne et le passage des trains en dehors des heures de sortie des usines.

Bien entendu, personne ne peut honnêtement exiger un passage aussi affreusement bétonné et coûteux que celui de la rue Monthéolo. Mais au regard des autres villes valaisannes, je me demande parfois si Monthey ne cultive pas secrètement une passion pour ces vestiges en acceptant encore ces satanées barrières qui, faut-il encore le répéter, n'assurent pas une sécurité optimale.

Gilles Berreau

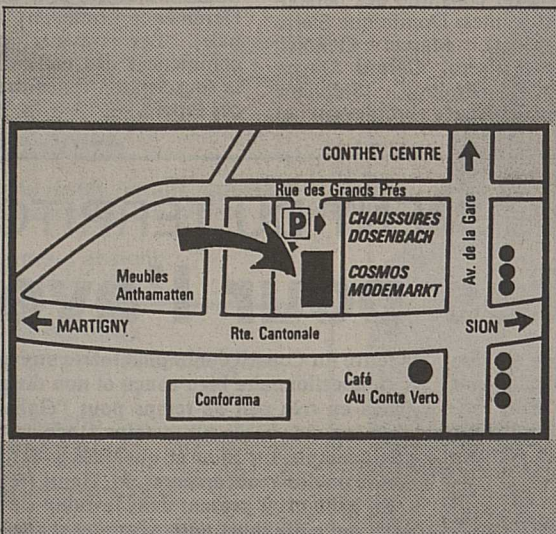


MODEMARKT
SWISS DYNAMIC SYSTEM

Passez nous voir à:

CONTHEY

Route Cantonale



Vous avez dit chaussures? Alors

DOSENBACH

Pièces uniques et couleurs spéciales

SUPER
seul. Fr.

10.-

Pantalons en lin très actuels pour dames

SUPER
seul. Fr.

45.-

Polo-Shirts

SUPER
seul. Fr.

15.-

Jolis pulls pour hommes

SUPER
seul. Fr.

35.-

Pantalons pour enfants

SUPER
dès Fr.

15.-

Pantalons pour hommes «COOL WOOL»

SUPER
seul. Fr.

55.-

Toujours bon - souvent meilleur - sûrement avantageux!

L'offre DOSENBACH du mois:



Escarpin branché avec ouvertures très mode, cuir véritable avec Mesh

29.90

Ballerine très jeune avec Mesh noir/argent ou blanc

19.90

HYPOTHÈQUES

Crédits de construction - Hypothèques nouvelles constructions - Bâtiments - Villas - Chalets - Immeubles commerciaux - Résidences secondaires - Terrains - Domaines agricoles - Promotions - etc. Pour achats - Transformations - Constructions - Besoin de liquidités créons, transformons, augmentons hypothèques. Possibilité de transformation des 2e et 3e rangs en 1er rang plus avantageux. Amortissement intéressant. Etude dossier sans frais ni engagement. Méthode éprouvée, rapide et discrète. Réponse assurée.

Ecrire sous chiffre 4924 à ofa Orell Fussli Publicité S.A., 1870 Monthey.

Crédit-express
Limites les plus hautes en 24 heures

Paiements comptants élevés - mensualités modérées également si crédit en cours.

MBS Landstrasse 26
5430 Wettingen
Téléphone 056/27 25 45

Pas d'attente pour nos clients aux guichets de banque. Samedi ouvert 10-16 h

CHANEL
SOLDES
Boutique Grans-sur-Sierre

36-054850

MARIAGES

Mariage - Rencontre Vie commune

Vous êtes seul(e) il (elle) l'est aussi. Il (elle) est fait(e) pour vous. Stop au (021) 964 36 27 Inscription modique. Pas sérieux s'abstenir.

22-120-6-10

VE AUTOMATISATION
Portes de garages

VERGERES ERIC

Conthey - tél.027 36 33 40

A vendre téléphone voiture

NATEL

BBC Natelstar en valise, avec numéro pour toute la Suisse.

Tél. (021) 244 045 le matin.

22-658687

A vendre

magnifique chienne bouvier bernois

de 4 mois avec pedigree. Tél. (027) 55 45 32 ou 55 67 38. 36-435294

Costa Brava maison villageoise

libre avril, mai, juin, première quinzaine d'août. Confort, avantageux. Tél. (028) 67 22 33, demander Mme Rime. 036-304188

J'ai 8 ans et j'ai **perdu mon chat**

région Café des Vergers à Vétroz. Qui me le rapportera? Couleur gris clair tigré, poil mi-long.

Tél. (027) 36 48 51 matin et soir. 036-300405

BON ANNIVERSAIRE
une chaîne en argent du **Bonheur**
pl. du Midi 50 Sion 36-23

Vendredi 4 mars 1988

Championnat d'Europe de

BOXE

Genève

Patinoire des Vernets
dès 19 heures

Mauro MARTELLI

champion d'Europe poids welters

Antoine FERNANDEZ

l'espoir français No 1

Location:
Tél. 026 / 6 36 36



Prix des places:
dès Fr. 50.-
déplacement en car
compris.

CREDIT COMPTANT

Jusqu'à Fr. 40'000 - sans garanties. Discret et sans enquête auprès de l'employeur!

Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.
 Je sollicite un crédit comptant de Fr. _____ NO
Remboursement mensuel env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPA localité _____
Date de naissance _____
Etat civil _____
Signature _____

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Talstrasse 58, 8021 Zumbach

CITY BANK

Nouveau chez THOMY

fines sauces toutes prêtes

- chauffer
- servir
- déguster

Notre suggestion:

Les Sauces THOMY sauce de rôti liée avec de la saucisse à rôtir



Huit sortes de Sauces THOMY: l'une aussi délectable que l'autre.

USINE DE BRAMOIS

L'exemple hérensard

VEX (fl). - L'idée est née en 1985. Elle émanait du président de Vex, M. Narcisse Micheloud. Depuis, elle a fait fortune dans toutes les communes concédantes de l'usine de Bramois. Sauf à Vex... Mais la parenthèse est fermée depuis lundi soir, les Bacounis ayant accordé l'autorisation qui manquait à la concrétisation du projet. Exploité par une filiale de Lonza-Alusuisse, Rhonewerke AG (Rhowag), l'aménagement hydraulique de Bramois a été construit au début du siècle. Il commence donc à prendre de l'âge. Des améliorations s'imposent, mais pour les amortir, Rhowag souhaite une prolongation de la concession qui échoirait normalement en 2005. C'est là que les communes hérensardes entrent en scène.

Participation intercommunale

Prolonger, oui, mais à certaines conditions. Assisté de plusieurs experts, dont MM. Guy Favre et Félix Dayer, M. Micheloud étudie un programme de partenariat. Il s'agit de créer une nouvelle société, où les communes concédantes seraient partenaires de Rhowag dès maintenant dans l'exploitation de l'usine de Bramois.

En 1985, le projet imaginait une concession de huitante ans, soit une prolongation de soixante ans à partir de 2005. La nouvelle société, Borgne S.A., aurait partagé 35% de son capital-actions entre les communes de Saint-Martin, Hérémece, Vex, Mase, Vernamiège, Nax et Sion.

En 1985, ces tractations n'ont pas eu lieu, à cause du bouchon bacouni: lors de l'assemblée primaire, le Conseil communal a préféré remettre le vote à une date ultérieure, suite à des dissensions internes.

Dès l'année prochaine

Le projet est resté en veilleuse pendant trois ans. Aujourd'hui, les données restent les mêmes, sauf que la part du capital attribuée aux communes a passé de 35 à 42% et que l'échéance de 2005 s'est rapprochée...

Avec le feu vert de Vex, le programme peut démarrer. La société Borgne S.A. entrera en vigueur le 1er janvier 1989. Dans le courant de l'année prochaine, le capital-actions passera de 6 à 11 millions, pour permettre l'installation d'une nouvelle turbine. La production sera augmentée de 12%. Les communes hérensardes en seront les premières bénéficiaires. Mais elles devront aussi injecter un peu d'argent dans l'entreprise.

Un vote homogène

Lundi soir, à 64 voix pour, une contre, et une abstention, les citoyens de Vex ont accepté que la concession existante s'étende de façon uniforme jusqu'en 2005. (En ce qui concerne Vex, elle aurait dû échoir à la fin 2002).

Puis, à 69 voix pour, une contre, et une abstention, les Bacounis ont admis la prolongation de ladite concession pour une durée de soixante ans. Enfin, à 62 voix pour, une contre, et une abstention, ils ont cautionné un emprunt de 330 000 francs, qui constituera la part de Vex (6,6%) dans les aménagements du Petit-Bramois.

Un avenir incertain

Dès sa constitution, Borgne S.A. fonctionnera donc selon un mode de partenariat, avec la participation des communes dans l'exploitation de Bramois I puis II.

Déjà homologué par le Conseil d'Etat, ce projet a inspiré d'autres régions du canton: celles d'Orsières, du Grand-Saint-Bernard et de Monthey en particulier.

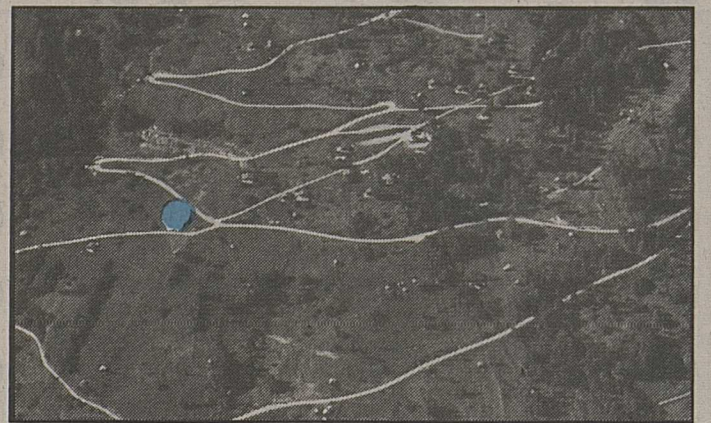
Néanmoins, l'avenir peut réserver des surprises et les Hérensards en sont conscients. Eût-il été préférable d'hériter entièrement de l'usine en 2005? Ou encore, va-t-on vers une étatisation des aménagements hydrauliques? Et encore, les mouvements écologistes vont-ils s'opposer à Bramois II, en arguant des débits minimum des rivières et de l'atteinte à l'environnement?

Les Bacounis ont pris leurs responsabilités, à l'instar des autres citoyens hérensards. Pour la suite, à la grâce de Dieu...

AMÉNAGEMENTS SPORTIFS A HÉRÉMENCE

Deux courts de tennis prévus

HÉRÉMENCE (vp). - Un groupe d'initiative s'est constitué dans la commune d'Hérémece pour la réalisation, dans un premier temps, de deux courts de tennis dans la région des Masses. Situés entre Hérémece et Les Collons, ces courts seront construits pour le grand public. Le coût de l'opération est évalué à 550 000 francs.



L'emplacement prévu pour la réalisation des deux courts de tennis, dans la région des Masses.

Financement

La commune fournit le terrain (droit de superficie) et les responsables du comité d'initiative comptent aussi sur des prêts LIM et diverses associations sportives valaisannes. La majeure partie du financement sera néanmoins assurée par une souscription publique auprès de la population et des touristes. Ces aménagements de détente s'adressent aux personnes résidant à l'année en montagne, ainsi qu'aux hôtes de la vallée. Ils comprendront aussi des vestiaires et un éclairage approprié. Les surfaces de jeu (fond synthétique) seront peut-être couvertes dans un second temps. La région des Masses compte un restaurant, un télésiège, des im-

meubles et des chalets: c'est un peu la zone touristique d'Hérémece.

Soirées d'information

Le comité d'initiative mis sur pied pour la réalisation de ces courts est constitué des personnes suivantes: Dominique Sierro (président), Marcel Genolet, Robert Sierro, Gérard Dayer, Georges Pralong, Stéphane Dayer, Jacques Froidevaux et

Christian Dayer. Des soirées d'information ont été prévues pour toutes les personnes intéressées par le projet. Elles auront lieu à 20 heures, le 9 mars à Euseigne (maison d'école), le 10 mars à Mâche (maison d'école) et le 11 mars à Hérémece (maison communale). Les travaux pourront commencer dès cet automne si la souscription rencontre le succès espéré.

VOYAGEURS DE COMMERCE

Le Valais romand s'organise

La section valaisanne de la Société suisse des voyageurs de commerce (SSVC) vient de

porter sur les fonts baptismaux une nouvelle section autonome du Valais romand.

Cette création s'imposait car les activités de la section valaisanne étaient de plus en plus transférées dans le Haut-Valais, au détriment des collègues «welsches» qui se sentaient mis à l'écart, selon le président de la section Valais, M. Frédy Grichting: «Il était donc collégial, amical et équitable d'accorder l'indépendance à nos membres de langue française.»

Ce sont surtout des motivations d'ordre géo-économique qui imposent cette création. D'une part, le vaste territoire à couvrir (5225,8 km²) et d'autre part, la frontière, l'équivalent d'une frontière économique, empêchent une efficacité op-

timale de la section valaisanne, au détriment surtout des Romands.

Les voyageurs de commerce intéressés par cette section autonome sont priés de prendre contact avec le président intérimaire, M. Frédy Grichting à Sierre.

Veillée de prières à Sion

Une veillée de prières aura lieu le vendredi 4 mars, à 20 heures, à l'Hôpital de Champsec. Organisée par l'Association des infirmières et brancardiers du Valais central, de Notre-Dame de Lourdes, cette récollection sera animée par l'abbé Firmin Rudaz, notre très compétent et dévoué directeur spirituel.

Et du fait qu'une saine émulation existe entre nos sections, il ne fait pas de doute que cette «veillée» pas comme les autres ravivera notre esprit de foi, nous aidera en cette année mariale à participer nombreux au pèlerinage du 8 au 15 mai, à Lourdes. Celui-ci, le 66e organisé par la Suisse romande, marquera d'une pierre blanche le 130e anniversaire des apparitions de la Sainte Vierge à la petite Bernadette Soubirous, apparitions englobant la période du 11 février au 16 juillet 1858.

A vendredi soir, frères et sœurs des sections voisines qui partagez notre bel idéal, celui de servir et de répondre à l'appel de Notre-Dame: «Voulez-vous me faire la grâce...»

Aux éleveurs de la race d'Hérens

L'assemblée annuelle des délégués de la Fédération des syndicats d'élevage de la race d'Hérens aura lieu samedi 5 mars à 9 h 30 à la grande salle de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.

Tous les éleveurs de bétail de la race d'Hérens sont cordialement invités à cette assemblée.

Station cantonale de zootechnie

Affaires judiciaires traitées durant le mois de janvier 1988

Vols par effraction/escalade	261
Vols simples (dont vols de skis: 164)	737
Tentatives de vol	61
Vols de véhicules (voitures-motos)	18
Evasions (Etablissements pénitentiaires cantonaux)	6
Fugues (maisons de placements)	2
Disparitions/fugues (domicile)	3
Incendies	8
Accidents de travail	2
Personnes appréhendées pour infractions contre le patrimoine	84
Personnes appréhendées pour usage ou trafic de stupéfiants	55

Le commandant de la police cantonale Laurent Walpen

COMMUNIQUÉ

Des actes de vandalisme ont été perpétrés au préjudice d'un commerce de la rue des Remparts à Sion. Plainte pénale a été déposée et la police de sûreté enquêtera sur la base d'indices sérieux communiqués par un témoin fortuit. La facture sera à la mesure de la stupidité de ces forfaits.

SAVIÈSE: AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Cinq minutes pour l'avenir

SAVIÈSE (joc). - Le futur de la commune de Savièse repose sous la pointe de votre stylo à bille. Depuis lundi, les ménages saviésans ont reçu dans leurs boîtes aux lettres un questionnaire extrêmement détaillé qui a pour titre «Aménagement du territoire, donnez votre avis.»

En une quinzaine de questions, réparties sur trois chapitres, le futur de la commune est soumis aux citoyens. Pas de limite d'âge aux 3280 formulaires mais un impératif délai de réponse, le 11 mars à 17 heures tapantes.

Visage pour vingt ans

«Dans toute famille, lors de la construction d'une villa, chacun donne son avis. (...) De même, pour l'aménagement du territoire saviésan, nous estimons que les principales options doivent résulter d'une collaboration sincère.» Voilà ce qu'annonce en substance

la lettre du Conseil communal jointe aux quatre pages d'un questionnaire bien conçu et non dirigiste. «Nous avons eu très peu de temps pour l'élaborer et nous nous sommes basés sur certains modèles. Nous avons pris exemple sur Sion et quelques villes vaudoises», confie un des «concepteurs», M. Henri Héritier.

La balle est à présent dans le camp de la «voix populi» qui a dix jours pour exprimer ses doléances. Les coches détermineront les programmes architecturaux, touristiques et politiques de la région dans les vingt prochaines années.

Après l'échéance du 11 mars, quatre métamorphoses attendent ce projet avant sa présentation en assemblée primaire et l'homologation par le Conseil d'Etat.

«Juste cinq minutes pour notre avenir, ce n'est pas grand-chose», résume-t-on à la commune.

L'Ecu d'or 1988 pour le Seetal lucernois

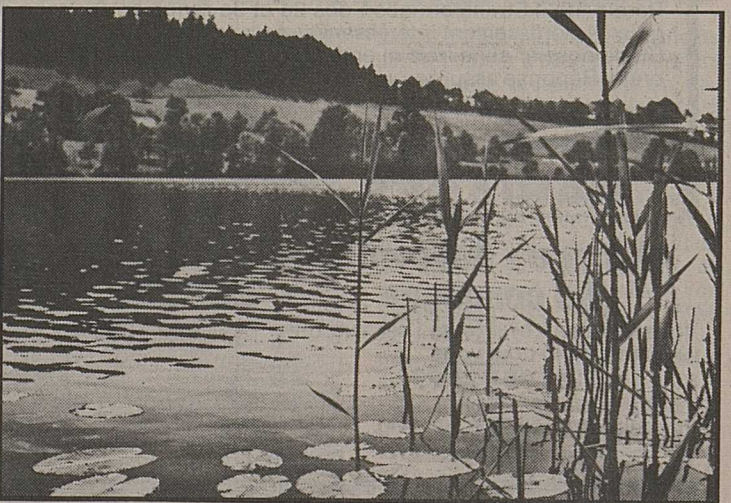
L'objectif principal de l'Ecu d'or 1988 sera la protection du Seetal lucernois; ainsi en ont décidé la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) et la Ligue suisse du patrimoine national (LSP), organisatrices chaque année de la vente d'écus de chocolat. La partie lucernoise du Seetal - site d'importance nationale - comprend le secteur sud des lacs de Hallwil et de Baldegg. Ce dernier est depuis 1940 une réserve naturelle, propriété de la LSPN. Les deux lacs souffrent d'une surabondance d'engrais, mais leurs zones riveraines sont encore presque entièrement épargnées par la construction et restées naturelles. D'où leur importance pour tout le pays, car en Suisse un tiers seulement de toutes les rives lacustres sont encore intactes. Avec sa ceinture de roseaux, son épaisse forêt riveraine et des abords marécageux à la flore très riche et variée, le lac de Bal-

degg, plus particulièrement, est un précieux quartier d'hiver et lieu de couvain pour de nombreuses espèces d'oiseaux devenues rares. C'est ainsi qu'on trouve à la saison froide, sur ses eaux tranquilles, des centaines de grèbes huppés, de foulques, de canards souchets, de fuligules milouins et morillons. Avec une partie des fonds de l'Ecu d'or, il s'agit maintenant de prendre des mesures de protection, d'entreprendre des travaux d'entretien, et de rendre à leur état originel les prairies humides que la culture intensive a dénaturées. Enfin, on a prévu l'aménagement d'un sentier didactique avec tour d'observation.

Le reste du produit de l'Ecu d'or aidera à la réalisation de nombreux autres projets de la LSPN et de la LSP. Des milliers d'écoliers, dans toute la Suisse, collaboreront une fois de plus, en septembre et octo-

bre, à la vente des traditionnels écus. C'est grâce à leur zèle que, depuis 1946, plus de 40 millions de

francs ont pu être consacrés à des tâches urgentes de protection de la nature et du patrimoine.



ASSOCIATION VALAISANNE DES ÉCRIVAINS

Regarder en arrière pour préparer l'avenir...

(jmt). - L'Association valaisanne des écrivains fête cette année son 20e anniversaire. Une manifestation commémorant ce moment charnière de la vie littéraire valaisanne est prévue aux Iles à Sion, le 12 mars, avec en point d'orgue une conférence attendue de la philosophe Jeanne Hersch. Tous les amateurs de lettres de notre canton sont cordialement invités à partager ces instants privilégiés de notre histoire culturelle.

Parallèlement à cette rencontre, le «Bulletin 1987» de l'AVE vient de sortir de presse. Il nous retrace les étapes et les faits importants de l'année écoulée. Mme Gaby Zryd-Sauthier rend un hommage émouvant à Jean Follonier, président de l'association, «parti» brusquement le 9 juin 1987: «Jean Follonier a donné à l'AVE un visage qui reflétait sa forte personnalité: l'ouverture à autrui, l'écoute, l'encouragement aux lettres. Il a multiplié les occasions de contact entre auteurs, débutants, lecteurs et donateurs. Ses concours littéraires pour adultes et collégiens

ont certainement contribué à éveiller l'intérêt pour la littérature... Jean Follonier était le signe de l'équilibre entre la modernité et la tradition. Sous des aspects différents, l'essentiel était transmis.» En des paroles simples et fortes Mme Zryd cerne la générosité, la densité, la concision qui caractérisaient Jean Follonier et son œuvre: un écrivain qui a beaucoup donné au patrimoine culturel valaisan.

Jean-Marc Malbois, vice-président de l'AVE, dans un texte direct et essentiel «Pourquoi avoir écrit et écrire encore» tente avec succès de refaire le trajet qui amène l'être humain à noircir du papier, à immobiliser le temps, l'espace, les hommes, les faits: «Avoir écrit pour essayer de remplir des marges, celles qui empêchent de rejoindre notre être pour approcher lentement ce qu'il y a d'essentiel en nous, avoir écrit pour retrouver le silence, plus pur encore, qui permet aux âmes errantes de gagner le mystère de leur corps... Ecrire pour trouver la respiration essentielle, pour s'encourager à vivre plus fort, pour compenser la pauvreté affolée de l'être...» Jean-Marc Malbois met en exergue le travail de l'écrivain, en contact direct avec les spasmes de

la réalité et du vécu, tout en stigmatisant de manière louangeuse les œuvres créées par nos écrivains depuis vingt ans. Une manière de témoigner de l'«utilité» et du rôle de l'écrivain dans notre société en mutation constante.

Ce «Bulletin» de l'AVE nous offre également des textes de Maurice Zermatten, Marcel Michelet; il nous parle d'une enquête concernant la littérature valaisanne et de l'accueil que réserve le grand public aux auteurs du cru, enquête réalisée par Catherine Ballestraz: on s'aperçoit que les auteurs de chez nous sont peu connus, que l'information sur leurs œuvres n'est pas suffisante, notamment dans les écoles, que les amateurs de «livres valaisans» y cherchent une odeur de terroir, une possibilité de se retrouver, de s'identifier à certaines situations ou certains personnages... Tout un éventail de considérations qui nous permettent de mieux sentir les problèmes des auteurs de chez nous, fréquemment isolés, retranchés dans leur travail, éprouvant des difficultés à venir à la rencontre des lecteurs et du grand public.

Nous aurons l'occasion de revenir prochainement aux multiples aspects qui entourent les activités de l'AVE.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

BOUCHERIE C. LAMBRIGGER
 Saint-Léonard
 Tél. (027) 31 24 24
 Spécialités: saucisses à l'ail, lard et viande séchée

cherche
apprenti boucher-charcutier

36-054726

Café-bar à Sion
 cherche
sommelière
 sans permis s'abstenir
 Tél. (027) 23 37 88.

036-054975

Hôtel Saint-Georges, Chermignon
 cherche pour avril à juillet
sommelière
 avec connaissance du bar. Horaire du soir. Sans permis s'abstenir.
 Tél. (027) 43 25 75.

036-055020

Hôtel Saint-Georges, Chermignon
 cherche pour tout de suite
sommelière
 Service du matin, horaire régulier, 2 jours de congé, 45 heures par semaine.
 Sans permis s'abstenir.
 Tél. (027) 43 25 75.

Pool de bureaux administratifs et techniques, à Sion
 cherche
secrétaire expérimentée
 sachant travailler de façon indépendante (traitement de texte, etc.)
 Age minimum 30 ans.
 Faire offre, avec documents usuels et prétentions de salaire, sous chiffre V 36-054966, Publicitas, 1951 Sion.

036-054966

On cherche
apprenti mécanicien auto
apprenti vendeur en pièces détachées.
 Possibilité de faire un stage durant les vacances de Pâques.
 Faire offres écrites au:
Garage du Camping S.A. Rte cantonale, 1964 Conthey.

036-669737

Urgent! maçons
 qualifiés et expérimentés pour travaux de finitions;
manceuvres
 robustes avec permis de conduire, ayant l'expérience des travaux de chantier.
 Entrée immédiate.
 Salaire au-dessus de la moyenne. Suisses ou permis valables.
 Tél. (027) 23 49 23.

036-669539

Entreprise de Saint-Léonard
 cherche
une employée de bureau à mi-temps
 pour travaux de facturation.
 Entrée à convenir.
 Faire offre manuscrite avec curriculum vitae sous chiffre J 36-669783, Publicitas, 1951 Sion.

036-669783

Usine de production (80 personnes) fabriquant des articles électrotechniques cherche
un agent d'exploitation
 avec brevet fédéral pour effectuer des études d'organisation du travail et des temps. Par la suite le titulaire pourra accéder à un poste de cadre.
Exigences:
 - formation complète AE
 - quelques années de pratique
 - âge 25 - 40 ans
 - connaissances d'allemand.
Nous offrons:
 - travail varié et indépendant
 - prestations sociales modernes
 - poste stable à personne capable.
 Faire offres avec documents usuels à:
Fitélec Technique S.A., service du personnel, 1933 Sembrancher (VS).

036-054951

Jeu subtil de rayures

A 39.90

B 34.90

C 34.90

Coop City Place du Midi
 Tél. 22 90 35 1 h gratuite dès Fr. 20.- d'achat

A Chemise de ville pour hommes, forme cintrée, 60% coton/40% polyester, blanc/bleu et blanc/rouge, tailles 38-44 **39.90**
B Chemise de ville pour hommes, 100% coton, blanc/bleu/menthe, blanc/brun/vert, tailles 37-42 **34.90**
C Chemise de ville pour hommes, 100% coton, blanc/vert, blanc/bleu et turquoise, tailles 37-42 **34.90**

LE MONTREUX PALACE

Afin de veiller au parfait entretien de notre établissement, nous cherchons pour date à convenir un

chef d'entretien

capable de diriger et motiver une petite équipe d'artisans (électricien, mécanicien, menuisier, tapissier, peintre).
 Le candidat devra bénéficier d'une formation mécanique ou de la construction, avec connaissances en électricité, et de quelques années d'expérience.
 Nous offrons une place à l'année, semaine de 5 jours (pas de travail le soir), salaire en rapport avec les capacités, et prestations sociales d'une grande entreprise.
 Faire offre complète avec curriculum vitae, photo récente, copies de certificats et prétentions de salaire au Service du personnel du MONTREUX PALACE.

22-203-2

MONTREUX PALACE

100, Grand-Rue, CH-1820 Montreux, ☎ 021/963 53 73

swissôtel

X Procrédit - le prêt personnel rapide et discret

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom _____ Prénom _____
 Rue _____ No _____
 NP/Domicile _____
 Signature _____

a adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
 Av. des Mayennets 5
 1951 Sion
 Tél. 027/23 50 23

Heures d'ouverture
 de 08.00 à 12.15
 de 13.45 à 18.00

procrédit 1/NOU/8/ME

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"



Pour que vos liquidités ne se perdent pas en route.

Si vous connaissez la formule du leasing, vous savez que c'est un mode de financement qui préserve vos liquidités. Si vous connaissez Lisca Leasing, vous savez que c'est la première société de leasing en Suisse à avoir mis en place un réseau complet de sept filiales. Grâce à Lisca, le leasing est à portée de main. Parce qu'il est plus simple de parler d'investissements à quelqu'un qui connaît parfaitement la région. Parce que c'est plus sympathique de parler d'investissements à quelqu'un qui parle votre langue. Avant de chercher trop loin, contactez le spécialiste de Lisca Leasing dans votre région et parlez-lui du financement de vos investissements mobiliers ou immobiliers.

Lausanne: Lisca Leasing SA, Route d'Oron 2, 1010 Lausanne, Tél. 021/33 51 61.

Bâle: Lisca Leasing AG, Clarastr. 51, 4005 Bâle, Tél. 061/26 83 83. **Berne:** Lisca Leasing AG, Brunnmattstr. 22, 3001 Berne, Tél. 031/26 05 41. **Lucerne:** Jusqu'à l'ouverture en automne 1988, siège régional de Zurich, Tél. 01/241 90 37. **Lugano:** Lisca Leasing SA, Via Trevano 97, 6900 Lugano, Tél. 091/52 22 74. **St. Gall:** Lisca Leasing AG, St. Leonhardstr. 12, 9001 St. Gall, Tél. 071/22 99 72. **Zurich:** Lisca Leasing AG, Morgartenstr. 6, 8036 Zurich, Tél. 01/241 90 37. **Siège central:** Lisca Leasing AG, Morgartenstr. 6, 8036 Zurich, Tél. 01/241 90 37.

Une société de leasing de 20 banques cantonales.



Le leasing à votre porte et à votre portée.

VÉHICULES AUTOMOBILES

VW Vous savez ce que vous achetez.

GTI 16V.



Golf GTI 16V. Un coup de maître. Elle doit ses performances exceptionnelles à un fascinant quatre cylindres, 16 soupapes, à injection. Les caractéristiques traditionnelles de la Golf - économie, fiabilité et sécurité optimale - font de la Golf GTI 16V une voiture sportive vraiment exceptionnelle. Golf GTI 16V, 129 ch, 5 vitesses, fr. 25200.-.

Sierre	Garage Olympic, A. Antille	55 33 33
Sion	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
Sion	Garage des Deux-Collines, A. Frass	22 14 91
Sion	Garage Pfefferlé Frères	31 20 51
Champlan	Garage P.-A. Fellay	38 32 44
Nendaz	Garage de Nendaz, V. Girolamo & Fils	88 27 23
Chamoson	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60
Saxon	Garage Pierre-à-Voir, J. Vouillamoz	6 33 33
Martigny	Garage Olympic S.A., A. Antille	2 12 27
Orsières	Garage Grand-Saint-Bernard, G. Perraudin	4 12 50
Lourtier	Garage Arc-en-Ciel, M. Luisier	7 94 55
Verbier	Garage de la Piscine S.A., Jost Frères	7 59 14

V-A-G VW. Une européenne.

A vendre
Mercedes 280 SE
rouge, modèle 1970, expertisée.
Prix: Fr. 3950.-.
Tél. (027) 55 08 86. 36-2960

A vendre
Alfa 6 Berline 2,5
bleu mét., climatisée, modèle 29.10.1979, moteur 50 000 km, expertisée.
Prix: Fr. 4300.-.
Tél. (027) 55 08 86. 36-2960

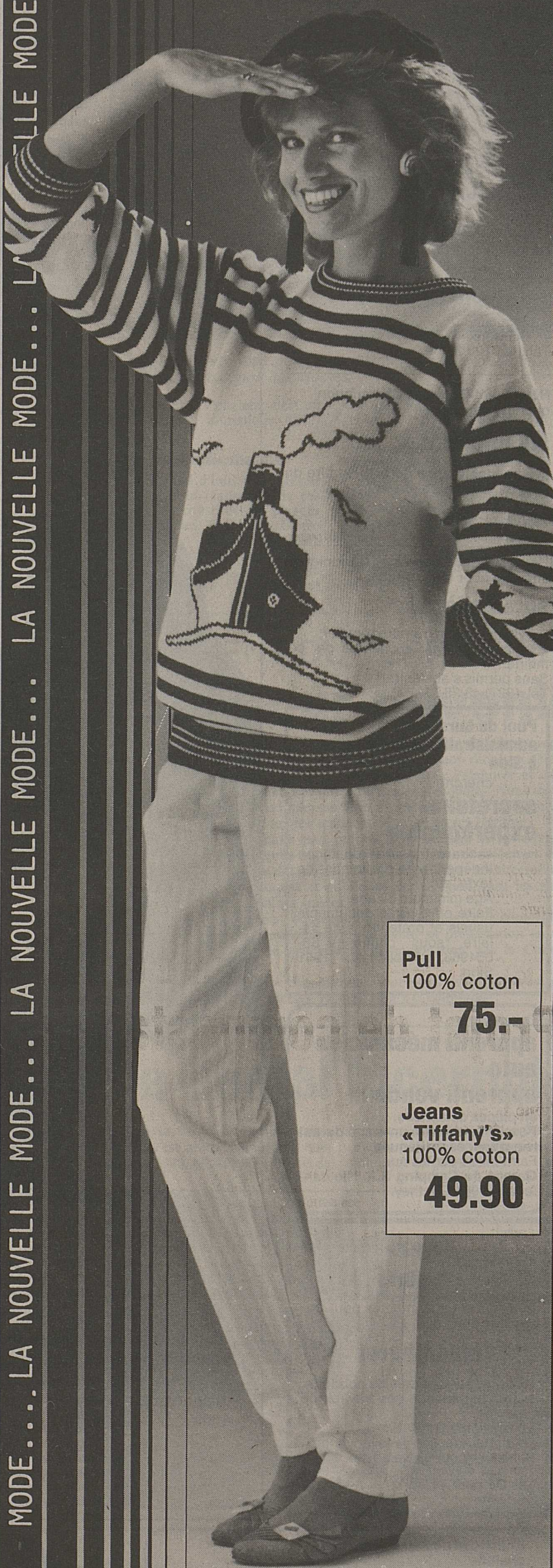
Vous voulez changer de voiture?
Nous vous offrons toutes les possibilités...
Crédit total, reprise de voiture, reprise de crédit.
Téléphonez-nous au (037) 62 11 41. 17-608000

Citroën bêtaillère
bon état, expertisée.
Fr. 8000.- Facilités, évt. reprise voiture.
Tél. (027) 23 39 38. 036-669771



Agent officiel
Bernard FAVRE
1915 CHAMOSON
Tél. (027) 86 25 85 36-054222

MODE... LA NOUVELLE MODE... LA NOUVELLE MODE... LA NOUVELLE MODE...



Pull 100% coton
75.-

Jeans «Tiffany's» 100% coton
49.90

KUCHLER-PELLET
AUX GALERIES DU MIDI SION

A vendre
Opel Kadett
1,6, 78, 4 portes, révisée, moteur changé, 50 000 km
Mazda 323 GLS
break, 82, très soigné. Véhicules expertisés et garantis.
Garage du Muzot
3968 Veyras
Tél. (027) 55 12 25. 036-669747

A vendre
Renault 18 break 4x4
1984, blanche, Fr. 6500.-.
Carrosserie Prévénoges S.A., 1024 Ecublens, (021) 35 11 51. 22-659164

Fourgon vitré long Renault Trafic
1987, beige, 18 500.- ou 639.- par mois sans acompte, garantie + exp.
Garage du Nord S.A., Sion
Tél. (027) 22 34 13. 036-669489

Voiture de direction
Audi 80
113 CV 1900 cm³, bleu lago mét., 10 000 km, garantie d'usine, y compris radio. Prix très avantageux.
Garage de Bergère, Vevey, G. Mayor.
☎ (021) 921 02 55 int. 31. 22-16368

Magnifique occasion
A vendre
Mercedes 230 E
1986, toutes options, expertisée.
Tél. (027) 38 25 55 dès 20 heures. 036-300397

Mercedes 280 TE
1985, parfait état, accessoires. Reprise, facilités de paiement.
Tél. (027) 23 39 38. 036-669775

Energie valaisanne: 17 présidents à table

SIERRE (apm). – Lundi soir, les présidents des dix-sept communes de la région sierroise desservies par les SIS se retrouvaient à l'Hôtel de Ville. Ils prenaient part à une séance de travail ouvrant du même coup les feux d'un important rendez-vous, agendé samedi prochain à Crans-Montana. Une rencontre où il sera question d'énergie et précisément de concessions hydrauliques. Dès 1991 et avec le retour obligé de ces mêmes concessions, certaines communes valaisannes deviendront détentrices d'importants quotas d'énergie. Surgit simultanément le problème lié à la distribution. Un domaine assumé jusqu'ici par des sociétés, voire – comme à Sierre notamment – par des services industriels. Au-delà des années nonante, l'approvisionnement des SIS n'est donc plus garanti.

Pour mémoire, rappelons ici la fondation en 1908 de cette société sierroise et ce, après le rachat de deux sociétés privées d'électricité. Le réseau a très rapidement couvert les 17 communes de la région (Ayer, Chalais, Chandolin, Chippis, Grimontz, Grône, Miège, Molens, Montana, Randogne, Saint-Jean, Saint-Luc, Salquenen, Sierre, Venthône, Veyras et Vissoie).

Jusqu'à la fin des années qua-

rante, des usines sur la Navizence produisaient et couvraient les besoins électriques de la région. Dès 1950, les participations communales se sont étendues (Gougra, Lizerne & Morge, Mattmark, AKEB).

Généralement, les sociétés d'électricité s'occupent de la production et du transport. La distribution est le plus souvent laissée aux communes, voire aux services indus-

triels. Trois niveaux interdépendants et que couvrent donc à Sierre les SI.

Toujours plus de courant

L'évolution de la consommation électrique est constante à Sierre, comme ailleurs. La tendance se porte à certains endroits sur le chauffage électrique. Prudents, les SIS suivent en ce domaine les di-

rectives bernoises (7% des logements chauffés à l'électricité jusqu'en 1985 et 11% jusqu'en l'an 2000, résidences secondaires non incluses).

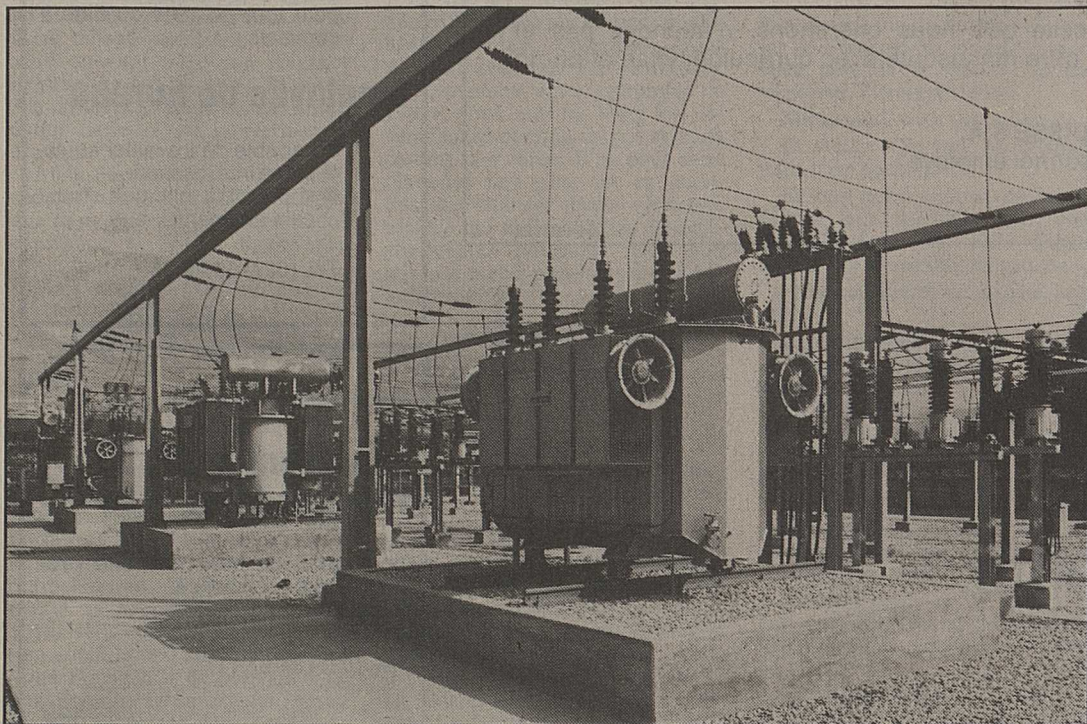
Actuellement, le grand dossier énergétique du Valais s'ouvre sur plusieurs horizons. Comme le prévoit la loi sur le régime communal, l'approvisionnement en énergie est l'affaire des communes. On peut donc imaginer l'intérêt de certaines d'entre elles à gérer seules leur futur avoir énergétique.

On parle également de négociations avec les distributeurs d'énergie afin de constituer des sociétés de partenaires. Parallèlement se réactivent les Forces motrices valaisannes dans le but de devenir la banque du canton en matière d'énergie.

Une société régionale?

Demain, les SIS feront face à des communes de montagne dont certaines posséderont d'importants quotas énergétiques. Pour mieux gérer son problème d'auto-approvisionnement, cet organe souhaite aujourd'hui sensibiliser les responsables politiques de la région. D'où cette séance de travail et le mandat délivré aux SIS par la commune de Sierre en vue d'étudier la constitution d'une société régionale d'approvisionnement.

Une proposition sur laquelle se pencheront évidemment les présidents des communes impliquées. Le dossier énergie n'est finalement pas prêt de se refermer. Les débats ne font que commencer. Les échanges s'annoncent nourris. Une suite toute proche nous est d'ailleurs offerte samedi prochain sur le Haut-Plateau. Nous y reviendrons dans notre édition de lundi.



A Sierre comme ailleurs, la consommation électrique ne cesse d'augmenter. Le réseau englobe dix-sept communes de la région, dont certaines seront en l'an 2000 détentrices d'importants quotas d'énergie. Dès maintenant, le retour des concessions hydrauliques entame un large débat.

RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS ORGANIQUES

Projet de compostage collectif à Venthône

VENTHÔNE (gez). – Fondée il y a trois ans, la commission communale pour la protection de l'environnement de Venthône bouge: création en 1986 d'une décharge de matières organiques, projet de compostage collectif. Mais pourquoi composter, et comment? Pour sensibiliser la population de Venthône à ces questions, la commission organisait lundi une soirée d'information animée par MM. Bernard Martin et Christian Nanchen, deux spécialistes du compostage.

Les Suisses jettent chaque année à la poubelle 600 000 tonnes de déchets organiques (le tiers environ de nos ordures) qui sont pour la très grande partie incinérées, et dont l'élimination, loin d'être propre, coûte 30 millions de francs.

Parallèlement, de grandes quantités de tourbe sont importées, nos surfaces agricoles souffrent d'érosion. Quand on sait que le compostage offre «le moyen le plus logique et le plus cohérent de reconstituer les sols», selon M. Martin, on comprend quel est l'intérêt de ces déchets organiques.

En matière de compostage et de recyclage des déchets organiques, les Suisses alémaniques ont quelques années d'avance sur les Romands. De nombreuses expériences de compostage collectif, communal ou de quartier ont déjà été entreprises. A Schaffhouse, par exemple, 70% des habitants jouent le jeu, séparent les déchets organiques des autres ordures, en les mettant dans des sachets en matière biodégradable régulièrement collectés par la municipalité.

Études à Venthône, à Sierre, à Chippis

En Romandie, quelques initiatives ont vu le jour, à Lausanne notamment. Si Viège et Brigue vivent déjà, partiellement du moins, à l'heure du compostage collectif, le Valais romand en est au stade des études et de la réflexion. Venthône donc – mais également Sierre et Chippis notamment – planche sur la question.

Compostage réalisé par la commune, par des entrepreneurs privés? A Venthône, la commission pour la protection de l'environnement étudie la question. M. Jean Berclaz, son porte-parole, annonçait lundi que deux personnes s'intéressaient au ramassage des bacs à déchets organiques. Une formule utilisée à Wil (Saint-Gall), par exemple (notre photo).

Quant à la place de compostage, elle pourrait se situer dans le voisinage du terrain de football et s'étendre sur 400 mètres carrés environ. Elle occuperait deux personnes à raison de deux à trois

heures par semaine. Si une opération de compostage collectif voit le jour à Venthône, son succès dépendra bien sûr de la motivation des habitants, qui seront invités à séparer les déchets organiques des autres, à la source. «Geste simple, mais compliqué à la fois, car il suppose un changement d'habitude», explique M. Martin.

Venthône contribuerait ainsi à décharger l'usine d'incinération d'Uvrier. «La masse de déchets par habitant ne cesse d'augmenter. Si rien n'est entrepris, il faudra agrandir l'usine et, parallèlement, les nuisances augmenteront», de l'avis de M. Berclaz.

Les sarments: bon à composter

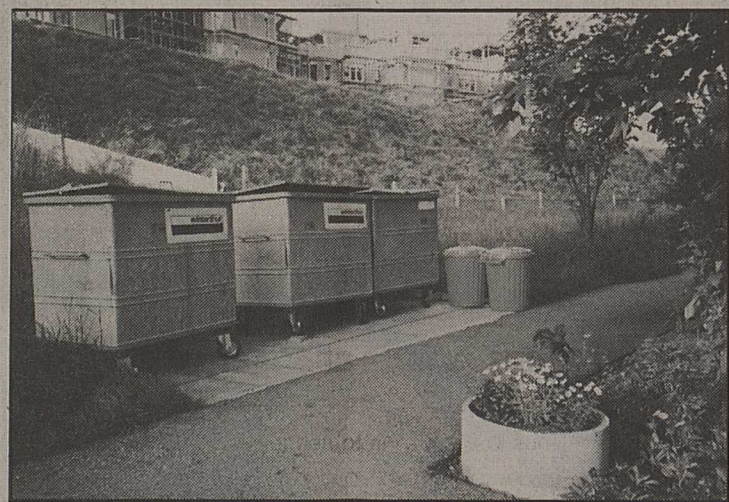
Mais les conférenciers rappellent que le compostage n'est pas que l'affaire des collectivités seulement. «On peut composter partout chez soi, en appartement, à la cave ou au balcon, par exemple, et dans son jardin, bien sûr», dit M. Martin. La crainte des odeurs peut dissuader de composter. Préjugé, car si les règles du compostage, re-

lativement simples, sont respectées, les émanations nauséabondes sont pratiquement nulles.

Puisqu'il est l'heure de la taille dans les vignobles, notons que les sarments peuvent très bien être compostés au lieu d'être brûlés. Comme les restes de repas, les sciures, les écorces... en un mot

tout ce qui est organique, tout ce qui vit.

Pour en savoir plus sur les règles du compostage, il est possible de contacter les services communaux ou le Service cantonal de protection de l'environnement à Sion (21 68 22 ou 21 68 23, entre 9 et 11 heures). Des dépliants ont été imprimés à cet effet.



Une forme de ramassage des déchets organiques. A Wil (Saint-Gall), ces déchets sont déposés dans des bacs spécifiques, ici à côté des containers. Il faut compter un bac pour trente ménages.

LAC DE GÉRONDE

Dimanche, ouverture de la pêche

SIERRE (gez). – Pêcheurs, à vos lignes! L'ouverture de la pêche au lac de Géronde aura lieu dimanche prochain, 6 mars. L'Office du tourisme de Sierre, Salgesch et environs communique également que la saison se terminera le dimanche 30 octobre.

Des mises à l'eau seront effectuées tout au long de l'année, la pêche étant une attraction pour les touristes en villégiature dans la région.

Le prix du permis annuel est fixé à 100 francs (50 francs jusqu'à 15 ans révolus). Permis mensuel: 50 francs (25 francs). Une photo est exigée pour l'établissement de ces deux permis.

Permis hebdomadaire: 30 francs (15 francs). Permis journalier: 10 francs (6 francs). Pour ne pas porter préjudice aux pêcheurs détenteurs d'un permis annuel ou mensuel, aucun permis hebdomadaire ou journalier ne sera vendu avant le 15 avril.

Il est possible d'acquiescer un permis de pêche à l'Office du tourisme de Sierre, à l'Hôtel de la Grotte, au Minizoo Salamin ou chez Didier Zufferey, Sports + Pêche.

DE SIERRE A PESCONTINA 269 km en ballon



Lors de la Fête au château 1987, les organisateurs procédaient à un lâcher de ballons. Un concours dont les gagnants seront prochainement récompensés à l'occasion d'un apéritif de clôture. Et un palmarès où ne figure évidemment pas M. Victor Berclaz que l'on reconnaît sur ce cliché.

SIERRE (apm). – De Sierre à Pescantina, il a parcouru 269 km. Qui? Le ballon expédié par Albert Hetzel de Sierre lors de la Fête au château orchestrée au début novembre dernier à Sierre. Une «Schlossfest» qui comprenait notamment un concours de lâcher de ballons au retour duquel, les organisateurs enregistraient plus de quarante cartes.

Le ballon gagnant était donc réceptionné sur sol italien, précisément à Pescantina par Daniele Galvani.

Le classement étant aujourd'hui connu, relevons l'attribution du deuxième prix à Christophe Mayensson de Sierre, son ballon ayant été réceptionné à Borghetto di Veggio au Tessin par Adelina Forini après avoir parcouru une distance de 264 km.

Le troisième prix revient à Valérie Mayensson de Sierre. Son ballon, également récupéré par Adelina Forini a donc couvert le même kilométrage.

Le plus court chemin!

Les réceptionneurs seront prochainement informés et recevront un petit cadeau souvenir. Les expéditeurs remporteront pour leur part une montre qui leur sera remise le 27 mars prochain à Sierre.

Mentionnons encore le prix de consolation attribué à Adelheit Oggier de Tourtemagne ainsi qu'à son réceptionneur Jean Favre de Sierre. Un prix récompensant le plus petit

parcours en ballon. Parti de l'Hôtel de Ville, son envoi a en effet été découvert à Glarey, tout près de la Signèse.

Enfin, rappelons la date du 27 mars. Ce dimanche-là dès 10 heures, le comité d'organisation de la Fête au château, que préside M. Frédy Grichting vous invite à un apéritif, afin de remercier toutes les personnes ayant participé tribuée de près ou de loin à l'organisation de cette fête et auquel est d'ailleurs conviée toute la population de Sierre et des environs.

Les jardins de la cure Sainte-Catherine serviront de décor à ces retrouvailles. Ce sera donc l'occasion de remettre les prix aux gagnants du concours de lâcher de ballons, cités plus haut.

Mais le rendez-vous coïncidera également avec la remise d'un chèque au curé Paul Zinner. Un papier sur lequel figureront les recettes de cette Fête au château 1987. Une manifestation dont la réussite était évidente.

Rappelons encore pour l'heure l'enregistrement vidéo dont a été l'objet cette manifestation sierroise. Un film de quelque 180 minutes que réalisait en novembre un commerçant de la place, grand amateur de film. Une cassette d'une durée de 58 minutes est aujourd'hui disponible. Elle peut être commandée auprès d'Arnold Grand, route de Sion 6 à Sierre, tél. 55 16 79.

JOURNÉES ET DIMANCHE DES MALADES

Un appel à la solidarité

(gez). – De tradition, le dimanche des malades est fixé au premier dimanche de mars. «Malade, mais vivant», c'est le slogan qui présidera à ce 6 mars. Un dimanche pas tout à fait comme les autres, précédé par les journées des malades. Des journées de réflexion, d'information, de préparation se déroulent en effet en prélude à ce dimanche. Cette période a commencé le 28 février. Thème central de cette semaine: le sens de la maladie.

But principal de cette journée des malades, mise sur pied par les quatorze organisations les plus importantes de la santé publique suisse réunies en un comité pour l'occasion: contribuer à établir des liens de solidarité entre malades et bien portants.

La compréhension comme remède

Durant cette semaine, et dimanche en particulier, chacun de nous est invité à réfléchir sur ses souffrances propres et sur celles d'autrui. Sans glorifier la maladie, celle-ci peut néanmoins conduire l'être humain à mieux saisir le but et l'essence même de sa vie.

Mais le comité central de la journée des malades œuvre également afin d'attirer l'attention du public sur certaines questions précises. Il s'agit notamment de susciter l'intérêt pour la profession d'infirmier et d'infirmière, d'encourager les malades, de leur procurer une distraction en faisant appel à l'initiative de tous, parents et amis.

Rappeler aux bien portants leurs devoirs à l'égard des malades, chroniques et isolés en particulier, des malades à l'égard des autres malades et de ceux qui les soignent, telles sont également des tâ-

ches que s'est fixées le comité central.

La maladie n'est pas une faute

Dans l'établissement de ces liens de solidarité prônés par le comité central, la compréhension du malade est essentielle. Pour Jean Starobinski, «comprendre le malade, c'est d'abord écarter toute idée de faute. Selon une conception qui découle d'une attitude religieuse primitive et imparfaite, la maladie passait pour une punition; elle appelait à la pénitence. Cette conception n'est pas encore surmontée. Elle s'est manifestée avec insistance, récemment, à l'occasion du sida. Sans doute la santé requiert-elle le respect d'un ensemble de normes et de règles de vie. (...) Pour autant, aucune maladie n'est méritée. Elle est sans commune mesure avec le déréglage qui peut l'avoir précé- dée».

La maladie n'est pas une faute. «La faute, la seule faute, conclut le professeur Starobinski, serait de ne pas accomplir ce double geste: comprendre cette personne, qui est le malade, et saisir aussi cette chose complexe, qui est le mécanisme du mal.»

Groupement cynologique du Sanetsch

Le Groupement cynologique du Sanetsch communique que la reprise des entraînements au terrain d'exercices du Binnii (Savièse) aura lieu le dimanche 6 mars 1988, à 9 heures.



M. Bernard Martin avec M. Nanchen, mandatés par le Département des travaux publics du canton de Vaud afin de soutenir et d'encourager tous azimuts les collectivités désirant se lancer dans le compostage.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

LE MONTREUX PALACE

Afin de renforcer notre équipe d'entretien, nous cherchons pour date à convenir

**1 électricien
1 peintre plâtrier**

au bénéfice d'un CFC et de quelques années d'expérience.

Nous offrons une place à l'année, semaine de 5 jours (pas de travail le soir), salaire en rapport avec les capacités, et prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres complètes avec curriculum vitae, photo récente, copies de certificats et prétentions de salaire au service du personnel du MONTREUX PALACE.



100, Grand-Rue, CH-1820 Montreux, ☎ 021/963 53 73

swissôtel

On cherche

**cuisinier(ière)
fille
de maison**

Faire offre par écrit, avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire à:
Case postale 420
1920 Martigny
Tél. (026) 2 11 74
de 17 à 19 h.

036-055008

Menuiserie engage

manœuvre

pour fabrication de caisses.

Permis de conduire exigé.

Suisse ou permis C.

Tél. (025) 26 22 31.

22-165790



Pour notre département marketing et planning stratégique, nous cherchons une

secrétaire

à temps partiel (50-60%)

Nous désirons:

- diplôme d'une école de commerce ou certificat fédéral de capacité d'employée de commerce
- expérience et habileté dans les tâches de secrétariat
- entregent
- langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand.

Nous offrons:

- activité intéressante et variée au sein d'une petite équipe.

Si vous êtes celle que nous cherchons, n'attendez pas et adressez votre offre manuscrite avec curriculum vitae et photo à:

ALUMINIUM SUISSE S.A.
Service du personnel employé
3965 Chippis

36-669728

**Martigny
Bureau d'architecture**

cherche

secrétaire

à temps partiel 10 à 12 heures, fin de semaine, connaissance informatique souhaitée.

Tél. (026) 2 76 86.

036-090197

Nous cherchons à **Sierre** pour tout de suite ou date à convenir

employée de bureau

- capable de travailler seule
- place intéressante
- si possible bilingue (français-allemand).

Tél. (027) 55 23 35.

036-110241

Société suisse cherche

**représentants
indépendants**

pour diffusion d'un nouveau produit sans concurrence. Possibilité de gros gain.

Tél. (021) 34 97 11.

036-830284

Garage Willy Fournier, concessionnaire Mazda pour le district de Sierre, cherche

vendeur de voitures

expérimenté. Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (027) 55 24 24.

36-2420

**Vous avez entre
18 et 20 ans**

vous êtes débrouillard, ouvert, intelligent, vivement intéressé par les contacts, la vente, ainsi que le travail de bureau et toute sa science. Nous vous offrons la merveilleuse chance d'effectuer un stage d'un an.

Nous attendons votre candidature avec impatience.

Ecrire sous chiffre 83-123, ASSA, place Bel-Air 2, 1002 Lausanne.



cherche

**mécanicien moto
(évent. auto)**

Date d'entrée: avril 1988 ou à convenir.

Prendre contact au:
tél. (027) 55 56 50.

36-55002

Nous engageons pour nos magasins d'alimentation de **Monthey et Sion-Blancherie**

vendeuses

Entrée immédiate ou date à convenir.

Veillez faire vos offres en retournant le talon ci-dessous, dûment rempli à l'**administration La Source, rue des Vergers 14, 1950 Sion.**

Je m'intéresse à la place de vendeuse à:

Nom:

Prénom:

Adresse:

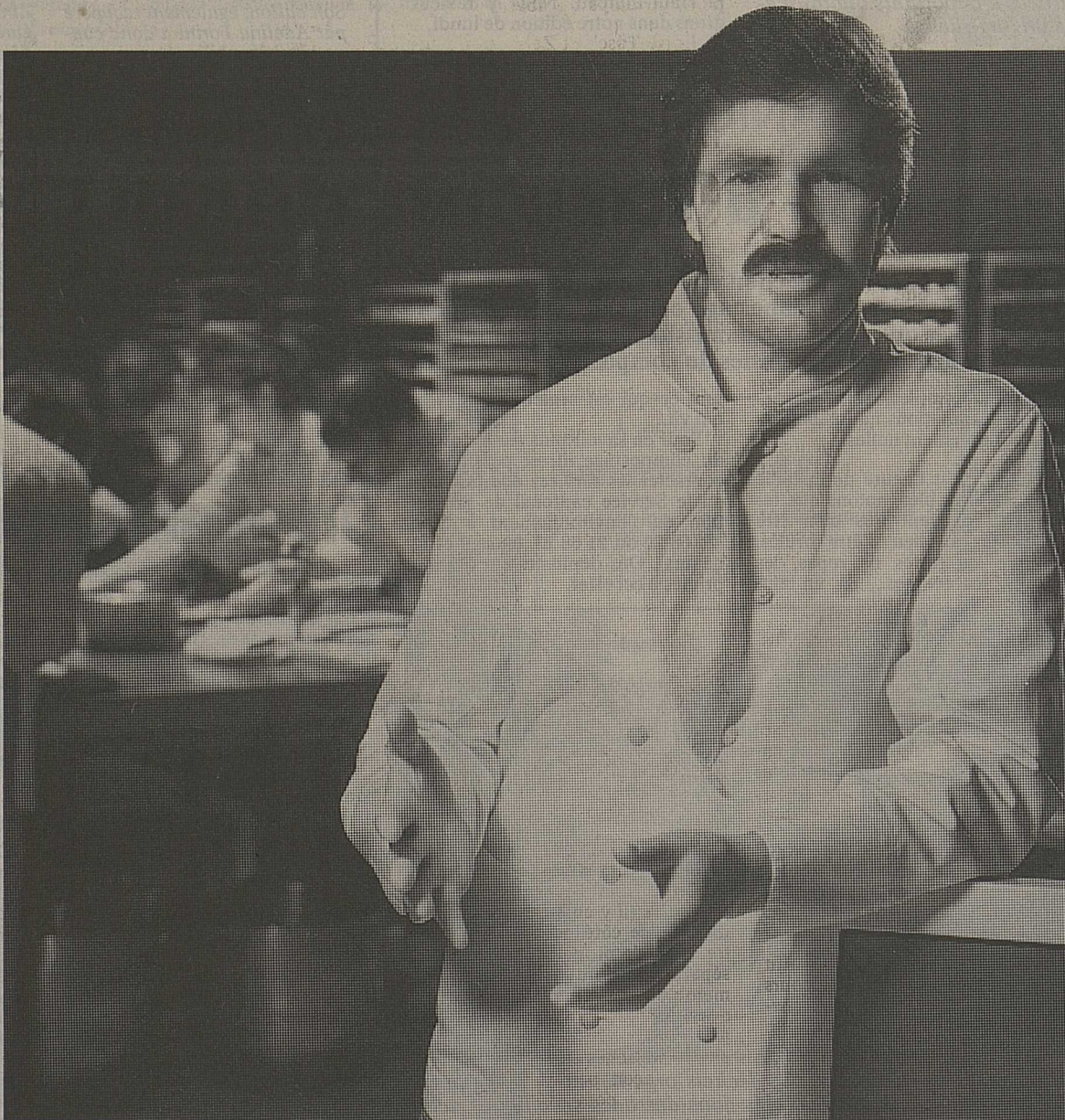
Localité:

Date de naiss.:

Tél.:

36-669726

**A chacun la maîtrise
de son art.**
A l'UBS, le trafic des paiements.



Réduisez au maximum vos travaux administratifs et frais en rapport avec votre trafic des paiements. L'UBS vous offre diverses possibilités et systèmes adaptés aux besoins de votre entreprise.

Pour les paiements commerciaux par ordinateur, la solution idéale est l'échange de supports de données (DTA). C'est simple et rationnel. Un seul support suffit.

Même les entreprises n'ayant pas d'ordinateur peuvent bénéficier du traitement électronique offert par l'UBS. A partir de données de base mémorisées, nous garantissons une exécution sûre et rapide de vos ordres.

Votre conseiller UBS vous présentera les avantages techniques et financiers du système des paiements sans numéraire. Lui aussi maîtrise son art.

L'UBS fait quelque chose pour les PME.



Qu'est-ce qu'on dit ?

Le socialisme honteux

C'est toujours dans la soirée du dimanche que nos grands de la politique viennent exposer sur les médias leurs états d'âme et leurs programmes, ou ce qui leur en tient lieu.

Le 21 février, ce fut au tour de maître Jack (Lang) de venir s'épancher sur la ronde épaule de dame Anne Sinclair.

Jack Lang... ou la farce de maître Patelin.

Jack Lang, l'homme des silences éloquentes et de la surdité contrôlée.

Les silences de maître Jack

Mme Sinclair évoque avec de l'émotion dans la voix, la mort récente de ce « juste » que fut Alain Savary.

Alain Savary le résistant, Alain Savary le successeur de Guy Mollet et le directeur de la SFIO, d'où il fut délogé par François Mitterrand agissant avec son élégance habituelle, au congrès d'Épinay, Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Mauroy.

Alain Savary qui jamais ne concéda et jamais ne trahit et qui jusque dans l'erreur, se montra d'une constance et d'une dignité peu communes.

Mais Alain Savary qui commit le crime inexplicable de s'opposer, voici quinze ans, à la prise du pouvoir du grand prêtre François, à Epinay.

Ce jour-là, le grand prêtre baissa le pouce pour marquer sa détestation, et jamais ne le releva. Même la mort ne saurait réhabiliter Savary.

Mme Sinclair paraissait désireuse que Jack Lang réparât cette injustice. C'était mal connaître notre homme. Allait-il prendre le risque de déplaire à son maître? Soyez sans crainte: Jack Lang n'a rien entendu de l'allusion claire de Mme Sinclair. Il ne pouvait donc pas répondre et Savary sur l'écran de TF1 est passé dans l'oubli en

quelque sorte une seconde fois silencieusement et modestement, comme à son habitude. Honte aux vaincus qui ne courtisèrent pas tonton.

Jack Lang allait-il être plus bavard quand Anne Sinclair interrompit sa diatribe désormais rituelle sur les promesses « grotesques » de Jacques Chirac et sa louange sur le rôle de renovateur de l'unité nationale et de héros de la réconciliation qui est devenu la vocation irrésistible de notre bon tonton touché par la grâce unificatrice.

Mme Sinclair est bien obligée de s'étonner: « Mais, en 1981, le peuple de gauche? » M. Lang, justement vient d'ajuster ses boules Quies: il n'entend pas, et ne peut donc pas répondre.

Et sur les promesses « inconsidérées » de Jacques Chirac, quand Mme Sinclair remarque « mais vous en avez fait 121 promesses, vous, pendant votre campagne de 1981 », voilà que M. Lang est devenu sourd comme un pot et muet comme une carpe. Il ne peut donc répondre non plus sur ce point. Pas de chance. Mais véritablement, à qui se fier si Mme Sinclair, elle-même, pourtant rose bon teint, se met à poser des questions inconsidérées!

Le socialisme honteux

Un autre terme dont M. Lang n'a pas entendu parler, c'est le mot « socialisme ».

Vous cherchez vainement s'il fut prononcé au cours de l'entretien: il ne l'a pas été une seule fois.

Et quand, le même soir, sur un autre média, un journaliste émit l'idée que Mitterrand, s'il était candidat, puis élu, formerait un gouvernement socialiste, M. André Mauroy, qu'on a connu moins ecuménique, s'insurgea: « Bon, pas un gouvernement socialiste, un gouvernement marqué à gauche. »

Oh, les Tartuffes, les loups soudain devenus bergers, les bons plumiers de volaille centriste!

Ecoutez-les: à bouche que veux-tu, ils vous racontent, faux chiffres à l'appui, combien ils furent grands et efficaces et purs entre 1981 et 1986. Ils vous expliquent que Chirac a été heureux dans ses initiatives de premier ministre dans les domaines où il a poursuivi leur œuvre, et dans ces domaines seulement.

Mais si tout cela était vrai, si le peuple de France était si convaincu d'une efficacité si évidente, il serait natu... de l'inviter à voter à nouveau pour ces sauveurs socialistes, qui lui firent tant de bien.

Il n'en est rien: le mot socialisme est banni tout comme la chose; on ne doit plus en parler. Le socialisme? connaît pas! Mais vous avez sans doute entendu parler de François Mitterrand le nouveau père de la victoire, le rassembleur, l'irremplaçable?

Mitterrand, vous savez bien?

Et vous: « Oh, oui, on connaît; mais il est socialiste? »

Et nos bons apôtres de laisser éclater leur surprise: « Ah, vous croyez? Vous êtes sûrs? Disons qu'il a une sensibilité de gauche. »

« Une sensibilité de gauche, mon œil! »

Elisez-le seulement le 8 avril prochain le brave tonton et vous serez rapidement convaincus que: sensibilité de gauche = socialisme = sectarisme = le grand chambardement, dont nous ne sommes pas encore rétablis depuis 1981.

Mais pour le moment, le drapeau rouge, soigneusement plié est au fond des poches des thuriféraires, bien dissimulé.

Aie pas peur: on le sortira au bon moment, quand on aura une fois de plus « couillonné » l'électeur.

A la bonne vôtre!

Jean Méningaud

Haut-Valais

Le retour des « hirondelles »...

BRIGUE (It). - Lundi matin 29 février. Gare de Brigue 3 h 40. Balayés par une bise aussi glaciale que violente, les quais s'animent tout soudain. Du Simplon-Express en provenance de Belgrade, 150 personnes en descendant. Des « hirondelles » pour la plupart. Les premières de l'année. Quelle ironie par ces conditions météorologiques à ne pas mettre un oiseau à la porte...

Il s'agit bien sûr de ces travailleurs saisonniers dont l'économie helvétique a tant besoin. Etrangers pourtant contrôlés au compte-gouttes, à qui l'autorité compétente autorise de prêter leurs services chez nous. Mais seulement quand le bâtiment va. Chaque année, le temps d'une gestation humaine entre le mois du début du printemps et celui de la fin de l'automne. Gare à celui qui n'a pas l'autorisation indispensable. Il sera refoulé manu militari.

L'expérience l'apprend: la plupart de ces malheureux - souvent en y laissant leur maigre fortune - se sont laissés mener en bateau par les racketteurs affiliés à une vaste organisation internationale de malfaiteurs. « Tu me donnes 1000 francs et 10% de ce que tu vas gagner en Suisse et je te fournis une planque à 5 millions de liras par mois, au moins. La Suisse? Un pays de cocagne que je te

dis. Là-bas, crois-moi, il suffit de travailler avec les yeux pour être bien vu... » C'est l'histoire, qui est aussi celle d'innombrables personnes sans travail, que m'a contée un Turc refoulé, rencontré à Domodossola, sans le moindre sou vaillant, affirmant ne plus avoir d'autre solution que celle de se supprimer ou tenter une incursion clandestine...

En ce lundi matin frigorifié, parmi les gens entassés comme des moutons dans les salles d'attente avant l'ouverture des bureaux de contrôle, combien étaient-ils à ne pas être en règle? Combien seraient-ils encore à ignorer que le pays du phylantrope Henry Dunant exige un document « propre en ordre » pour y avoir le droit de gagner son pain et celui des siens à la sueur de son front? Est-ce de leur faute s'ils ne sont pas nés sous la même étoile que la nôtre?

Autant de questions qui devraient inciter chacun de nous à se montrer plus tolérant à l'égard de ces « hirondelles ». Si elles n'annoncent pas le printemps, elles ne méritent pas moins l'accueil dû à chacun de nos semblables. Cordiale bienvenue donc, gens de Calabre, de Croatie ou de Turquie. Que votre séjour helvétique vous soit aussi fructueux qu'à ceux qui vous font confiance.

En vrac du Haut-Pays

● Rencontre à Zermatt, le fameux présentateur helvétique de la TV allemande, Kurt Felix, faisant du lèche-vitrines en compagnie de sa femme, Paola la chanteuse. Un couple d'Outre-Rhin qui le reconnut eut cette réaction: « Filons. Sinon, pour leur prochaine émission, Kurt et Paola sont capables de nous faire grimper le Cervin en costume de bain. Et sans que l'on s'en aperçoive... »

● Vraiment pas facile pour l'autorité zermattoise responsable du trafic à l'intérieur de la localité de pouvoir satisfaire tout le monde: piétons et conducteurs de véhicules électromoteurs n'apprécient pas beaucoup la chaussée enneigée ou verglacée. Pendant que les cochers des taxis à cheval - eux - prient le Bon Dieu pour que leurs traîneaux puissent y glisser le plus longtemps possible.

● Entre Täsch et Zermatt, les entreprises de taxis dépassent la

vingtaine. Des spécialistes de la branche disposent également des parkings pour le stationnement des voitures des clients qu'ils transportent. C'est d'ailleurs là que résiderait le motif pour lequel ces gens se battent afin de faire avorter le projet concernant la construction d'un parking souterrain, sur l'emplacement sis à proximité de la gare de Täsch.

● A Bürchen, sur les hauts de Rarogne et de la rive gauche du Rhône, l'obligation de protéger la forêt ne date certes pas d'aujourd'hui. On en veut pour preuve ces archives communales faisant mention d'une ordonnance bourgeoise du 21 mai 1345, qui exige que tout doit être mis en œuvre afin que les bois communautaires soient bien entretenus.

● Qui dit que l'élevage du mouton n'a qu'un caractère folklorique? Probablement ceux qui ignorent le rôle que joue ce qua-

drupède au niveau de la protection du paysage. Ses éleveurs, dans ce domaine, le considèrent comme le véritable jardinier de la nature. A ce propos, le syndicat des éleveurs de la race nez noir a tenu ses assises annuelles samedi dernier. Plus de 220 délégués y étaient présents. Et il a fallu deux tours de scrutin et plusieurs heures pour désigner les successeurs de deux membres démissionnaires du comité. Tout qu'un simple folklore et beaucoup plus d'un poème. Non?

(It)

MASSIF DU MONT-ROSE Glissade de 100 mètres

ZERMATT (It). - Accompagnés de trois amis, M. Antonio Betella, 24 ans, domicilié à Padoue, entreprenait la traversée à skis du Valsesia à Zermatt, en passant par la cabine Gnifetti, le col de Lys et le glacier de Grenz, lorsqu'il a été victime d'une effroyable chute, précisément au difficile passage Casati vers le glacier du Garstelet, où se sont déjà produits de nombreux accidents.

Entre les rochers à pic, le skieur a glissé sur la neige. Sa course folle s'est arrêtée sur le glacier, une centaine de mètres plus bas. Les hommes de l'organisation des secours alpins italiens ont rejoint le malheureux, qui a été récupéré par un hélicoptère d'Air-Zermatt et transporté à l'hôpital d'Aoste dans un état extrêmement grave. Il souffre notamment de l'écrasement d'une vertèbre et de diverses fractures.

Les alpinistes de TdH bloqués au camp de base

ZERMATT (ATS). - Les deux alpinistes étrangers, un Anglais et un Américain, qui ont décidé de réaliser la première hivernale en voie directe, « directissima », de la face nord du Breithorn de Zermatt pour sensibiliser le public sur les dossiers de Terre des Hommes sont bloqués depuis quatre jours et quatre nuits dans leur camp de base au pied de la paroi. Le mauvais temps paralyse leur expédition.

Les deux hommes sont toujours dans leur tente-igloo par une vingtaine de degrés sous zéro à 2400 mètres d'altitude. Ils ont tenté un brin d'escalade mais ont dû rebrousser chemin devant les coulées de neige qui descendaient de la face nord. La décision a été prise hier de renouveler leur ravitaillement et de passer à l'assaut du sommet dès la première éclaircie.

RÉDACTION DU HAUT-VALAIS

Louis Tissonnier
☎ (028) 23 10 77
Stephane Anderegg
Stagiaire
☎ (028) 23 00 39
3900 BRIGUE

De l'économie et des hommes par Edgar Bavel

Economie collectiviste et économie de marché (5)

Dans le cadre de l'analyse comparative des caractéristiques essentielles des deux principaux systèmes économiques en compétition dans le monde, nous avons déjà consacré plusieurs rencontres à la nature et au fonctionnement de la demande en économie de marché. Mon propos est de décrire les rôles totalement différents qu'elle joue, dans les économies de marché, d'une part, et dans les économies collectivistes, d'autre part. Mais pour les rendre intelligibles il est nécessaire de clarifier un certain nombre de notions fondamentales.

C'est cet exercice, assez difficile mais indispensable, que nous poursuivons dans cet entretien.

Nous avons vu la semaine dernière que la demande pouvait être solvabilisée - ou désolvabilisée - au gré des variations du pouvoir d'achat de la monnaie.

Je voudrais aujourd'hui attirer votre attention sur l'extrême importance de ces variations - et tout spécialement des variations sauvages, non voulues - sur l'équilibre économique général.

Je commence par rappeler que, contrairement aux apparences, le fonctionnement normal du système entraîne une tendance à la baisse des prix et non à leur hausse, génératrice d'inflation.

Voici pourquoi. A un moment donné, lorsqu'une économie fonctionne dans l'équilibre - c'est-à-dire lorsque les diverses offres sectorielles de biens et de services répondent aux diverses demandes de même nature, aussi bien sur le marché des biens de production (investissements,

main-d'œuvre, matières premières) que sur celui des biens de consommation, seul le progrès technique permet d'accroître la production sans rompre cet équilibre.

Comment cela se peut-il, pratiquement?

Grâce à des inventions ou à des découvertes, grâce aussi à une meilleure combinaison des facteurs de la production, le coût de revient réel d'un bien ou d'un service diminue. Par exemple, l'acquisition d'une machine nouvelle permet de produire plus à un coût unitaire moindre.

La conséquence toute naturelle de ce processus - qui engendre un gain de productivité ou, pour parler la langue courante, un accroissement d'efficacité - est une baisse du prix de vente du bien ou du service ainsi produit.

Et cette baisse de prix est d'autant plus importante qu'elle est seule de nature à provoquer l'augmentation de la demande nécessaire à l'écoulement des quantités supplémentaires de biens ou de services produits.

Mais d'où viennent donc ces quantités supplémentaires?

Elles découlent d'une contingence qui conditionne le progrès technique, à savoir le fait que les investissements très complexes et très coûteux mis en place ne peuvent concrétiser leur supériorité par rapport aux anciens qu'à travers des quantités de produits de plus en plus élevées.

En d'autres termes, l'accroissement de productivité dû au progrès technique postule le plus souvent un accroissement de produc-

tion qui ne pourra être vendu que si le prix de l'unité de bien ou de service baisse.

Ce mécanisme est absolument capital, car il assure à la fois la croissance économique la plus élevée dans l'équilibre, et la diffusion la plus équitable des fruits du progrès technique moyennant l'augmentation du pouvoir d'achat de l'ensemble des consommateurs.

L'on doit malheureusement constater qu'il est fréquemment mis en échec par les politiques contrairement pratiquées sous l'influence de l'électoratisme, et notamment celle de hausse des salaires nominaux, qui entraîne le plus souvent dans son sillage l'inflation et le chômage.

Je poursuivrai, le moment venu, dans un autre éclairage, l'analyse de ces processus, en particulier en réfutant l'argument selon lequel la substitution progressive des investissements de toutes sortes - machines automatisées, robots, etc. - à la main-d'œuvre humaine réduirait en permanence le pouvoir d'achat et exigerait par conséquent des hausses de salaires compensatoires.

Pour l'instant, il nous suffit d'avoir pris conscience, au cours de cet entretien, de l'un des chemins les plus importants, en même temps que les plus ignorés, de la solvabilisation - ou de la désolvabilisation - de la demande. Ce qui me permettra de décrire, dès la semaine prochaine, les rôles fondamentalement différents qu'elle joue au sein des deux systèmes comparés dans notre analyse.

Pascal Salamin

En rêve, je me trouvais
Au cœur d'un pays dévasté
Plongé dans la misère
Un paysage lunaire
Où rien ne pouvait pousser.

Les sillons se remplirent.
Ce sol, jusque-là pétrifié
Se mit à boire à satiété
De cette eau bienfaisante
Qui lui manquait à en mourir.

Donne-nous de ton eau vive
Seigneur, afin de désaltérer
Nos déserts qui, inlassablement
Réclament cette fraîcheur promise
Qui les ressusciterait.

Le sol se craquelait
Tant il se desséchait.
De toutes ses pierres brûlantes
Il réclamait, assoiffé
Une eau rafraîchissante.

Enfin, sur cette étendue
Envahie par les sables
Livrée à une sécheresse implacable
La pluie se mit à tomber
Abondante et continue.

La meilleure publicité,
sans annonces,
n'est pas la meilleure publicité.

De la tour de Pise au bout du Léman

BRIGUE - DOMODOSSOLA (It). - Evadé le 14 janvier dernier des prisons de Pise où il purgeait une peine pour vol, Paolo Ferrante, 35 ans, originaire de Palerme, avait fait perdre ses traces alors qu'il était recherché par toutes les polices de la Péninsule.

Hier, il a été retrouvé par la police ferroviaire. Il se trouvait paisiblement installé dans un train international en provenance de Genève, circulant en direction de Milan. Arrêté sur-le-champ, l'homme a été conduit au commissariat de la cité frontalière et officiellement reconnu grâce aux empreintes digitales.

Comme quoi, de la tour de Pise au jet d'eau genevois, il n'y a qu'un pas, même pour les détenus.



*Un grand miracle continue
à éveiller notre admiration: la vie.*

Son épouse:
Alice BORNET-FOURNIER, à Basse-Nendaz;

Ses enfants et petits-enfants:
Bernard et Marie-France BORNET-DUMONT et leurs enfants
Xavier et Blandine, Jean-Marie, Vincent, Séverine et
Véronique, à Basse-Nendaz;
Michel et Marie-Jo BORNET-GLASSEY et leurs enfants Benoît,
Emmanuelle, Catherine, Aude et Barthélemy, à Haute-
Nendaz;
Jacques et Marie-Rose BORNET-FOURNIER et leurs enfants
Christian, Alain, Anne, Sophie et Antoine, à Sornard,
Nendaz;
Gilbert et Marie-Noëlle BORNET-PITTELOU et leurs enfants
Grégoire et Annelise, à Basse-Nendaz;
Roger BORNET et Christiane RIONDET et leurs enfants
Tristan, Sylvie et Anne, à Martigny;

Son frère, ses sœurs et son beau-frère:
Henri BORNET, à Beuson;
Agnès BORNET, à Beuson;
Stéphanie HUBERT-BORNET, à Martigny, ses enfants et petits-
enfants;
Mariette BORNET, à Beuson;
Bernadette BORNET, à Beuson;
Lucette et Georges BÜHLMANN-BORNET, à Lucerne;

Ses beaux-frères et belles-sœurs:
Wilfried et Marcelle FOURNIER-KULLMAN, à Martigny, leurs
enfants et petits-enfants;
Adèle et André MICHELET-FOURNIER, à Nendaz, leurs
enfants et petits-enfants;
André et Simone FOURNIER-FOURNIER, à Nendaz, leurs
enfants et petits-enfants;
Séraphin et Marie-Thérèse FOURNIER-CURDY, à Sion, leurs
enfants et petit-enfant;
Sylvie et Jean-Louis MICHELET-FOURNIER, à Nendaz, leurs
enfants et petits-enfants;
Odette et Charles MARIÉTHOZ-FOURNIER, à Nendaz, leurs
enfants et petits-enfants;

Sa tante et son oncle:
Clémentine et Louis LATHION-DÉLÈZE et famille, à Basse-
Nendaz;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond
chagrin de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

ancien instituteur
ancien officier d'état civil

survenu dans sa 80^e année, réconforté par les secours de notre
sainte religion.

La messe d'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz le jeudi
3 mars 1988, à 15 h 30.

Une veillée de prières sera célébrée aujourd'hui mercredi 2 mars,
à 20 heures, à l'église de Basse-Nendaz.

Le corps du défunt repose à son dernier domicile chez Bernard
Bornet, à Basse-Nendaz.

En lieu et place de fleurs, pensez aux œuvres missionnaires et
paroissiales.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Conseil communal de Nendaz et son personnel

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

à Basse-Nendaz

père de Gilbert Bornet, dessinateur au service technique, et de
Jacques Bornet, officier d'état civil.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La commission scolaire de Nendaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

à Basse-Nendaz

instituteur à la retraite et beau-père de M^{me} Marie-Rose Bornet,
enseignante.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Parti démocrate-chrétien valaisan et les Jeunesses démocrates-chrétiennes du Valais romand

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

père de M. Bernard Bornet, conseiller d'Etat et ancien président
des JDC.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Association professionnelle valaisanne des gérants et courtiers en immeubles (API)

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

père de Roger, membre du comité, et de Jacques, membre de
l'association.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La fanfare La Rosablanche de Nendaz

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

membre d'honneur, père du conseiller d'Etat Bernard Bornet,
président d'honneur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le personnel enseignant primaire de Nendaz

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

instituteur retraité

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le chœur mixte La Davidica de Basse-Nendaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

beau-père de Marie-Rose, membre actif de la société, grand-père
d'Alain et de Grégoire, membres du chœur des jeunes, et de
Véronique, membre du chœur d'enfants.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Caisse Raiffeisen, Nendaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

ancien président du conseil de surveillance.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Seigneur, que Ta volonté soit faite.

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de son serviteur

Monsieur Ulysse NAMBRIDE

notre père, grand-père, beau-frère, oncle et cousin, décédé
paisiblement au Home Le Christ-Roi à Lens, le mardi 1^{er} mars
1988, à l'âge de 79 ans.

Font part de leur peine:

Ses enfants et petits-enfants:
Mademoiselle Marie-Noëlle NAMBRIDE, à Martigny;
Madame Lucia GAY-NAMBRIDE et ses enfants Fabien et
Stéphanie, à Martigny;

Son beau-frère:
Monsieur Germain BARMASSE-DUAY, à Branson;

La famille de feu Louis TORNAY-NAMBRIDE, à Sion et à
Branson;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe d'ensevelissement sera célébrée à l'église de Fully le
jeudi 3 mars 1988, à 10 heures.

Le défunt repose à la crypte de Fully où la famille sera présente
aujourd'hui mercredi 2 mars, de 19 à 20 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais pensez au Home Le Christ-Roi, à
Lens, c.c.p. 19-1451-7.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel de l'entreprise Maurice Joris charpente, menuiserie et agencement à Orsières

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Paul SARRASIN

père de Bernard, leur dévoué employé et collègue de travail.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Diana de Nendaz-Veysonnaz

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

membre d'honneur, père de Bernard, Michel et Jacques, grand-
père de Christian et Alain, beau-frère, oncle et parent de
nombreux membres.

Les membres ont rendez-vous à 15 heures à la Place, Basse-
Nendaz.



Le journal «L'Echo de la Printse»

a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Dionys BORNET

père de Jacques, leur associé et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le groupement des conducteurs de chiens d'avalanches du Valais central

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Dionys BORNET

père de son président Gilbert.

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



L'Association du personnel enseignant primaire du district de Conthey

a le regret de faire part du
décès de

Monsieur Dionys BORNET

instituteur retraité

Pour les obsèques, prière de
consulter l'avis de la famille.



*Ne pleurez pas sur ma tombe.
J'ai retrouvé ceux que j'aimais
en attendant ceux que j'aime.*

Dans sa grande miséricorde, le Seigneur a rappelé à Lui

**Madame
Yvonne
FOURNIER-
MICHELET**

notre chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine et cousine, enlevée à notre affection à l'âge de 69 ans.

Font part de leur peine:

Henri FOURNIER, à Haute-Nendaz;
Antoinette et Bernard DIRREN-MICHELET, à Martigny, Annick, à New York;
Jean-Pierre et Jacqueline MICHELET-FOURNIER, à Basse-Nendaz, Richard et Olivier;
Albert et Pierrette MICHELET-BESSE, à Haute-Nendaz, et Pierre-Alain;
Jacques et Heidi MICHELET-SCHOCH, à Sion, Reto et Tania;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Agnès BOURBAN-LANG-MICHELET;
Christine et Henri ROSSINI-MICHELET, à Haute-Nendaz, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Lina et Dionys GLASSEY-MICHELET, à Coor, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Thérèse MARIÉTHOZ-MICHELET, à Haute-Nendaz, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Joseph MICHELET;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alexandre FOURNIER;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Henri FOURNIER-MARIÉTHOZ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 3 mars 1988, à 10 heures, à Haute-Nendaz.

La défunte repose à la chapelle Saint-Michel à Haute-Nendaz où la famille sera présente aujourd'hui mercredi 2 mars, de 18 à 19 heures. Une veillée de prière suivra à l'église de Haute-Nendaz, à 19 h 15.



**Le chœur mixte La Davidica
de Basse-Nendaz**

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Yvonne FOURNIER-
MICHELET**

mère de Jean-Pierre, belle-mère de Jacqueline et Marie-Rose, membres actifs de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'administration communale de Nendaz

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Yvonne FOURNIER-
MICHELET**

mère de M. Albert Michelet, employé communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La direction et le personnel
de l'entreprise WBB S.A. à Salquenen**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Bertha COURTINE**

maman de Jean-Claude, leur cher collaborateur et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Télé-Mont-Noble S.A., Nax

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Alexandre
COUTURIER**

père de M. Michel Couturier, membre de son conseil d'administration.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Fatima et Doriane

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Alexandre
COUTURIER**

papa de leur patronne Anne-Marie Morand.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de développement de Grône-Loye

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Alexandre
COUTURIER**

père de son estimé président Michel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Parti radical de Grône
a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Alexandre
COUTURIER**

père de M. Michel Couturier, conseiller communal et député suppléant.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**La classe 1916-1917
de Grimisuat**
a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Alexandre
COUTURIER**

époux de sa contemporaine Marcelline.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



**L'Association valaisanne
et la section de Sion et environs
des patrons boulangers-pâtisseries**

ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Bertha COURTINE**

maman de M. Jacques Courtine, membre.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement qui a lieu à Savièse, aujourd'hui mercredi 2 mars 1988, à 15 h 30.



**Le personnel de la Boulangerie Courtine
à Savièse**

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Madame
Bertha COURTINE**

maman de M. Jacques Courtine, son patron.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

**Monsieur
Maurice
FUMEAUX**



2 mars 1987
2 mars 1988

Voici déjà un an que tu nous as quittés mais ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Tes enfants
et petits-enfants.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Vétroz, le dimanche 6 mars 1988, à 9 h 30.



A nos chers parents

que nous avons tous aimés et dont le souvenir reste gravé à jamais dans nos cœurs

**Joseph et Joséphine
BITTEL**

nés en 1920

Veillez sur nous et sur vos petits-enfants.

Tous vos enfants ainsi que vos parents, alliés et famille.



**L'Hospitalité genevoise
de Notre-Dame de Lourdes
et le comité valaisan
du pèlerinage d'été
à Lourdes**

vous prient d'avoir une pensée dans vos prières pour

**Monsieur
Alexandre
COUTURIER**

beau-père de M. Michel Pralong, membre du comité central et du comité valaisan, et père de M^{me} Marcelle Pralong, membre du comité valaisan.

Genève et Sion, mars 1988.



EN SOUVENIR DE

**Stéphane
CRETENAND**



1973 - 2 mars - 1988

Quinze ans déjà que tu nous as quittés Stéphane chéri.

Petite étoile, éclaire notre route.

Papa, maman,
Janique, Bernard,
Laurent et famille.



**La cagnotte
de la Brasserie romande
à Sion**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Raymond GARIN**

membre et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

**Monsieur
Marc MOOSER**

1987 - 3 mars - 1988

Une messe anniversaire sera célébrée à la cathédrale de Sion, le jeudi 3 mars 1988, à 18 h 10.



La classe 1946 de Grône

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Alexandre
COUTURIER**

papa de son membre Michel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par vos témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Monsieur Lucien PRODUIT

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Leytron, mars 1988.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Fritz HEDIGER

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances ou vos envois de fleurs et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Lavey-Village, mars 1988.

FRANCE

La défense à la roulette russe...

La France parlera-t-elle d'une seule voix aujourd'hui et demain au sommet de l'OTAN? La conférence de presse tenue hier par le premier ministre, M. Jacques Chirac, est de nature à réduire ses divergences avec François Mitterrand, qui avaient été sévèrement jugées par Raymond Barre dimanche soir. Le président de la République et son chef du gouvernement se retrouvent sur un double principe: il n'y a pas urgence à moderniser les armes nucléaires

à très courte portée et la priorité reste de réduire les armes conventionnelles et chimiques. En revanche, les deux hommes continuent de diverger sur l'option triple zéro, c'est-à-dire la suppression des armes nucléaires tactiques. François Mitterrand y est implicitement favorable pour deux raisons: il estime ces armes non conformes au principe de la dissuasion et surtout insupportables pour la RFA. Jacques Chirac considère au contraire que, si rien n'est fait

pour réduire les armements conventionnels, alors il faut, et a fortiori, moderniser les armes du champ de bataille.

En fait, François Mitterrand n'a pas été touché par la grâce du désarmement. Après avoir plaidé en 1983, et à la tribune du Bundestag, pour l'installation des Pershing sur sol ouest-allemand, il estime aujourd'hui plus payant pour sa campagne d'emboucher les trompettes du désarmement. On l'a deviné, ce virage à 180 degrés s'adresse d'abord aux électeurs communistes et pacifistes. Retour à la stratégie anticité, refus de la riposte graduée, la stratégie de défense française, héritée du gaullisme, est en partie sacrifiée sur l'autel des intérêts électoraux du candidat socialiste qui, du même coup, fait voler en éclats cet autre acquis du consensus: les institutions. Non seulement la doctrine de la dissuasion est affaiblie, mais

la fiction institutionnelle est jetée aux orties.

Clins d'œil

A un peu plus de cinquante jours du premier tour, François Mitterrand jette le masque, celui d'un président «gardant l'Etat» dans la tourmente électorale. Il est d'abord en campagne et même passe son temps avec ses collaborateurs à préparer des «coups». Un jour, mardi dernier par exemple, il se rend en Touraine, officiellement pour suivre les travaux du futur TGV-Ouest, en fait, pour tenter une manœuvre de séduction à l'égard du maire de Tours, Jean Royer, qui pourrait trouver sa place dans un gouvernement de techniciens au lendemain du 8 mai. Lundi, il visite une école à forte prépondérance immigrée pour capter le suffrage maghrébin, le soir même 5000 militants se réunissent à Paris au Zénith pour acclamer le candidat fantôme, et aujourd'hui, c'est de Bruxelles que partira l'auguste message.

Curieuse France qui voit deux candidats officiellement déclarés poursuivre mezza voce un troisième larron, dont le mot d'ordre se réduit à «Liberté, Egalité et Fraternité».

Pierre Schäffer

Nendaz: décès de M. Dionys Bornet



NENDAZ (fl). - Originaire de Beuson, M. Dionys Bornet habitait Basse-Nendaz, en compagnie de son épouse Alice. Le couple résidait chez l'aîné de leurs fils, Bernard. Dans la journée d'hier, M. Bornet s'est paisiblement endormi pour toujours.

Il aurait célébré ses 80 ans le 25 octobre prochain. Mais divers problèmes de santé l'en ont empêché. Patriarche d'une nombreuse tribu, le disparu laisse le souvenir d'un homme -philosophe, plein d'humour.

«Il nous a inculqué la foi chrétienne, un sens civique profond et la fidélité au PDC», témoigne M. Bernard Bornet, conseiller d'Etat et fils du disparu.

Epoux d'Alice Fournier, M. Dionys Bornet a eu cinq fils, Bernard, Michel, Jacques, Gilbert et Roger. Instituteur de formation, il a enseigné dans plusieurs écoles, à Nendaz notamment.

Par ailleurs, M. Bornet s'est distingué comme membre d'honneur de la fanfare La Rosablanc, où il a joué pendant plus de quarante ans. Il fut également officier de l'état civil de Nendaz pendant vingt-cinq ans, secrétaire de la Diana nendette durant de nombreuses années, et président du conseil de surveillance de la Caisse Raiffeisen. Ses proches se souviennent également de sa passion pour l'apiculture, et de son goût pour la chasse: «Il parlait en promeneur. Il était poète à ses heures»...

Entouré de son épouse, de ses cinq enfants et de ses 19 petits-enfants, M. Dionys Bornet a été particulièrement choyé ces dernières semaines.

Le NF, quant à lui, adresse ses condoléances émues à toute sa parenté.

CENTRE THERMAL D'OVRONNAZ Les choses se précisent

OVRONNAZ (gram). - L'interdiction de vente d'immeubles aux étrangers aurait pu compromettre la création du centre thermal et touristique d'Ovronnaz devisé à quelque cent millions de francs et dont on parle officiellement depuis décembre dernier.

Or, on apprend que le projet bénéficie désormais de l'appui financier de la Caisse des établissements hospitaliers genevois qui a acquis trois des immeubles en voie de construction soit au total une cinquantaine d'appartements.

Les promoteurs valaisans sont par ailleurs en discussion avec d'autres acquéreurs po-

tentiels, dont une caisse de pension, genevoise elle aussi.

Rappelons que cet ensemble architectural prévoit, sur une parcelle de 40000 m² située à proximité de la chapelle d'Ovronnaz, l'édification d'une série de bâtiments totalisant 1200 à 1300 lits.

Le centre sera équipé, en première étape, d'une piscine couverte, puis ultérieurement de deux autres bassins extérieurs.

Quant à l'eau, elle sera pompée environ mille mètres plus bas, dans le voisinage des sources qui alimentent les Bains de Saillon.

GYM-HOMMES DE SION Rectification

SION. - Dans notre édition d'hier, nous relations la manifestation qui a marqué le 75e anniversaire de la Gym-hommes de Sion. En fin d'article, nous écrivions que la société était présidée par M. Willy Farine. Or, ce dernier a présidé le comité d'organisation de cette fête commémorative. C'est M. Jean-Charles Balet qui préside aux destinées de la Gym-hommes de Sion. Que MM. Farine et Balet veuillent bien accepter nos excuses.

RAYMOND GARIN Un maître estimé

SION (f). - Il était un élément de ce que les Séduois estiment et vénèrent comme une dynastie, celle des frères Garin, maîtres ramoneurs bien connus dont la silhouette et l'amabilité sont devenues légendaires. Raymond Garin, que l'on accompagne ce mercredi matin à sa dernière demeure, était l'aîné de la famille dont le père, Pierre Garin liait, le premier, son nom à ce métier familial et porte-bonheur. Installé dès avant-guerre dans son entreprise, il devait la laisser non sans fierté à ses fils qui perpétuent la tradition malgré des changements de techniques et d'exigences très importants. Affable, volontiers jovial et agréable compagnon, Raymond Garin laissera le meilleur souvenir. Le NF adresse à tous ses proches ses sincères condoléances.

En bref

● LE CAIRE (AP). - Les équipages de quatre appareils de l'aviation militaire libyenne qui ont atterri hier sur une piste d'une oasis égyptienne, ont demandé l'asile politique à l'Egypte, ont rapporté l'agence de presse officielle égyptienne et d'autres sources.

● DJAKARTA (AP). - Un gâteau de soja a provoqué la mort de 21 personnes, tandis que 40 autres ont été hospitalisées dans un état sérieux, dans l'île de Java en Indonésie, a annoncé hier le Ministère de la santé.

● POITIERS (AP). - L'avocat général a requis la peine maximale, soit quinze ans de réclusion criminelle, à l'encontre des docteurs Bakari Diallo et Denis Archambeau, pour la mort de Nicole Berneron, une jeune femme de 33 ans, décédée sur la table d'opération, le 30 octobre 1984, au CHRU de Poitiers.

● ATHÈNES (AP). - Deux môtards ont tiré hier matin en plein centre d'Athènes sur un homme d'affaires grec très connu alors qu'il se rendait en voiture à son travail. Les deux hommes ont pris la fuite. La victime, M. Alexandro Athanassiadis, est décédée à l'hôpital, atteinte par au moins trois balles dans le ventre et la poitrine alors qu'elle attendait à un feu rouge au volant de sa voiture. M. Athanassiadis était l'un des directeurs d'un des plus gros holdings grecs ainsi que d'une société chimique.

LES POURPARLERS INDIRECTS SUR L'AFGHANISTAN REPRENNENT A GENÈVE Les différents sens d'un même mot

C'est aujourd'hui que les «pourparlers indirects» entre le Pakistan et le régime de Kaboul reprennent à Genève. Comme depuis sept ans, le médiateur des Nations unies, M. Cordoves, fera la navette entre les deux salons où se trouvent les deux délégations qui ne se sont jamais parlé directement. Le gouvernement du Pakistan, en effet, n'a jamais reconnu le coup de force soviétique et le régime que les Russes ont mis en place à Kaboul.

Pour M. Abdoul Wakil, ministre des Affaires étrangères de M. Najibullah, les propositions de la résistance concernant un gouvernement provisoire sont «irréalistes». Par contre, les propositions de «réconciliation nationale» annoncées à Kaboul permettraient à toutes les forces politiques «qui auront contribué à rétablir la paix» de jouer leur rôle. Mais ce problème «est à régler entre Afghans». Pour Kaboul, il doit y avoir simultanément le retrait soviétique et l'arrêt des livraisons d'armements aux moudjahedine. Quant au sort de M. Najibullah, M. Wakil a affirmé «qu'il était prêt à sacrifier son poste et sa vie pour l'Afghanistan».

M. Noorani, ministre des Affaires étrangères du Pakistan, arrivé à Genève mardi soir, comprend ce même mot de simultanéité d'une façon différente. Il faut, d'une part, signer les accords de Genève qui permettent aux Soviétiques de partir; mais il faut, pa-

rallèlement, négocier la formation d'un gouvernement provisoire. Sans se prononcer sur les propositions récemment avancées par les chefs des mouvements politiques de la résistance afghane, M. Noorani s'est gardé de dire avec qui son gouvernement signerait. La position du Pakistan sera définie lors des consultations nationales qui seront conduites les 4 et 5 mars à Islamabad par le premier ministre. M. Noorani y fera rapport sur les progrès enregistrés à Genève, avant de revenir en Suisse.

Les Pakistanais attendent donc de vérifier si les Soviétiques se retireront en force (50% de leurs troupes devraient partir dans les trois premiers mois, après le 15 mai) et si un gouvernement acceptable pour les cinq millions de réfugiés pourra être installé à Kaboul. Sans cette double garantie, le Pakistan ne peut pas accepter de règlement qu'il qualifie de «partiel».

Dans les milieux autorisés de la résistance à Peshawar, avec lesquels le NF s'est entretenu par téléphone mardi, la prudence est de rigueur. Mais ils sont catégoriques; ils n'abandonneront pas «leurs martyrs» et leur million de morts tant qu'il restera un seul communiste au gouvernement à Kaboul, ou un seul soldat soviétique sur le sol national. P.-E. Dentan

36

LES REVENUS DES CANTONS Comparaison est souvent déraison

Nous empruntons ce titre à Victor Lasserre qui signe un article paru dans «Entreprise romande» et dont nous reprenons également la conclusion.

L'Office fédéral de statistique publie régulièrement la statistique des revenus des cantons. Les ré-

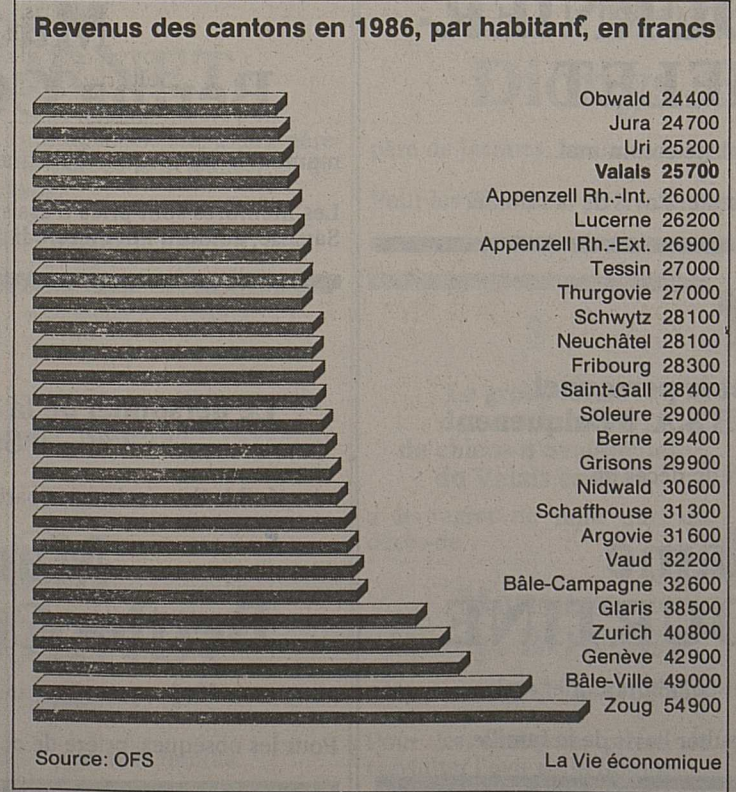
sultats 1986 font apparaître, une fois de plus, des disparités considérables d'un canton à l'autre. Zoug est, si l'on s'en réfère au revenu calculé par habitant, le canton économiquement le plus fort, avec un montant de 54900 francs. Le demicanton d'Obwald ferme la marche avec 24400 francs. Le montant

n'est que légèrement supérieur dans les cantons du Jura, d'Uri et du Valais.

Ce classement n'a qu'une valeur relative. Il convient, en effet, de rappeler qu'isolées de leur contexte les données sur le revenu national par habitant ne veulent pas dire grand-chose. Qu'est-ce qui compte, en définitive, sinon le pouvoir d'achat? Et Victor Lasserre de citer l'exemple suivant: «Selon l'enquête de novembre 1987 sur les loyers de l'Office fédéral de statistique, le coût mensuel moyen d'un appartement de trois chambres était de 710 francs à Genève-Ville et de 439 francs à Martigny. L'écart est de 271 francs par mois, soit de 3252 francs par année. En d'autres termes, à revenu égal le Martigneraïn s'en tirera beaucoup mieux que le Genevois, et cela rien que pour le poste logement.»

On pourrait multiplier les exemples: la comparaison des charges fiscales, des coûts des loisirs, etc. On ne s'attardera pas non plus sur la notion, très subjective, de la qualité de la vie, bien qu'elle soit un élément extrêmement important.

En conclusion, si l'on disposait de tous les critères d'appréciation nécessaires, c'est-à-dire de données sur le pouvoir d'achat réel et non pas seulement sur le revenu nominal, on ne manquerait pas de constater que les habitants des cantons riches sont moins riches qu'il ne semble et les pauvres moins qu'on ne le dit. Fédération économique du Valais



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Blanche THOMAS-DUCHOUD

remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa grande peine et l'ont réconfortée par leurs messages, leur présence, leurs prières, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, de gerbes, de couronnes et leur participation aux obsèques.

Elle les prie de croire à ses profonds sentiments de reconnaissance.

Un merci particulier:

- au révérend curé Dubosson;
- au capitaine aumônier Bernard Allaz;
- aux docteurs de l'Hôpital de Martigny;
- au docteur Pasquier;
- aux classes 1934 et 1961 de Saxon;
- aux voisins;
- à la direction et au personnel du magasin Unip.

Saxon, mars 1988.



Profondément touchée par les témoignages d'affection et d'amitié reçus lors du décès de

Madame Jeanne TSCHOPP

la famille remercie de tout cœur les personnes qui ont pris part à sa peine par leur présence aux obsèques, leurs messages, leurs dons pour l'institution Notre-Dame-de-Lourdes, leurs offrandes de messes.

Un merci particulier:

- au curé Jean-Pierre Zufferey;
- au chanoine Jean-Paul Amoos;
- à la société de chant L'Echo;
- aux amis de la Rotze;
- aux amis de Planige;
- à la maison Alphonse et Gérald Clavien;
- aux docteurs Gilles Berclaz et Blaise Haldimann;
- à l'aumônier et au personnel soignant de l'Hôpital de Sierre.

Miège, mars 1988.



La famille de

Laurent VALLOTON

tient à vous remercier de tout cœur pour les marques de sympathie réconfortantes qu'elle a reçues dans son deuil.

Elle a été profondément touchée des témoignages d'estime et d'affection dont son cher défunt a fait l'objet, ainsi que de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par vos messages, vos dons, vos envois de fleurs, votre présence aux obsèques.

Pour n'oublier personne, elle prie chacun de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Mars 1988.

SUISSE ALÉMANIQUE

Aux urnes ce week-end

BERNE (ATS). - Dans plusieurs cantons de Suisse alémanique, des élections ou des votations se déroulent en cette fin de semaine. Ainsi, à Glaris, le renouvellement partiel du gouvernement donne lieu à une élection disputée, une femme ayant fait acte de candidature pour ravir un siège dans un exécutif entièrement masculin. En Argovie, deux candidats se disputent un siège au gouvernement cantonal après qu'au premier tour le candidat officiel du PDC a mordu la poussière. On renouvelle aussi les exécutifs de Saint-Gall et de Thurgovie. Dans les cantons d'Argovie, de Zurich et de Thurgovie, le peuple est invité à se prononcer sur des objets peu contestés.

Josef Rennhard et Peter Werthli, dont les candidatures sont approuvées par la section d'Argovie du Parti démocrate-chrétien, vont se disputer le siège vacant du gouvernement. A l'occasion d'un premier tour de scrutin, le candidat officiel du parti n'avait pas recueilli un nombre suffisant de suffrages et avait ensuite décidé de se retirer de la course.

Des élections se déroulent aussi dans les cantons de Saint-Gall et de Thurgovie, mais le nombre de candidats n'est pas supérieur au nombre de sièges à répartir. Ainsi à Saint-Gall, cinq anciens se représentent et l'aile chrétienne-sociale du PDC ainsi que les radicaux ont trouvé chacun un candidat pour pourvoir les deux autres sièges. En Thurgovie, les choses sont encore plus simples puisque les cinq membres du Conseil d'Etat sollicitent un renouvellement de leur mandat.

Les Zurichois se prononcent en cette fin de semaine sur un article constitutionnel et une loi sur les transports publics. Grâce à ces deux textes, il sera possible de mettre en œuvre une union tarifaire réunissant 34 entreprises exploitant 200 lignes sur une distance

représentant quelque 2000 kilomètres. Cette union tarifaire est le complément du réseau express régional. A l'exception de l'UDC, tous les partis recommandent l'approbation du projet. En outre, les Zurichois sont invités à se prononcer sur deux objets fiscaux. Il s'agit de la répétition d'un premier scrutin annulé par le Tribunal fédéral.

Les Thurgoviens, à la suite d'un jugement du Tribunal fédéral également, doivent se prononcer sur une loi sur la protection des données ainsi que sur une initiative demandant le congé pour le samedi à l'école primaire. Seul le Parti socialiste, à une courte majorité, est en faveur de l'initiative. La loi sur la protection des données est approuvée par tous les partis.

Enfin, une nouvelle loi sur la santé et une révision de la loi sur l'agriculture sont soumises aux Argoviens. Le premier texte règle de manière plus précise la fécondation artificielle, la transplantation d'organes et le financement des traitements extra-hospitaliers. La révision de la loi sur l'agriculture doit permettre de financer plus généreusement les agriculteurs qui augmentent le contenu des fosses à purin des exploitations agricoles.

Pour la première fois depuis douze ans, Glaronaises et Glaronnaises ont la possibilité d'être une femme au gouvernement. En effet, la radicale Ursula Herren, présidente du Grand Conseil, a décidé de faire acte de candidature, soutenue par un comité hors parti. Elle se propose de ravir un siège occupé par l'UDC qui pour sa part présente Kaspar Zimmermann. Les socialistes proposent la candidature de M. Rudolf Schneider.

SALLE DE SPECTACLE

Versoix voit grand

GENÈVE (AP). - Une salle de spectacle polyvalente, construite sur le modèle du fameux Zénith parisien, pourrait voir le jour à Versoix (GE). Le projet, financé par le promoteur bernois Jürg Staubli, serait privé. Il a été présenté lundi soir au conseil municipal de la commune, sous forme d'une proposition individuelle du conseiller socialiste Cédric Herbez.

reusement privé, il devrait toutefois partiellement utiliser un terrain de la commune situé à proximité du centre sportif de La Bécassière. Il faudrait également obtenir l'autorisation de construire du Département genevois des travaux publics, ce qui est loin d'être fait.

Les promoteurs de cette gigantesque salle de spectacle ne sont pas les seuls à penser qu'un bâtiment polyvalent permettant d'accueillir 7000 spectateurs servirait non seulement les Genevois, mais tout le bassin lémanique.

Financé essentiellement par Jürg

Staubli, le projet regroupe l'avocat Jacques Barillon et l'organisateur de concerts Gérard Héritier. L'ancien maire de Genève, Claude Ketterer, est également de la partie.

La salle pourrait accueillir aussi bien des concerts de rock que des manifestations classiques ou sportives, grâce à une structure souple et transformable. Elle implique cependant d'importants aménagements, notamment 5000 places de parc et des voies de communication. Et l'on ne sait pas précisément qui devrait prendre ces travaux en charge.

Le projet a été accueilli par des réactions diverses au conseil municipal qui ne s'est pas encore prononcé de manière définitive. Entièrement

IL ÉTAIT TOMBÉ DU TRAIN

Accord avec les CFF

BERNE (ATS). - En décembre 1979 un ressortissant italien de 62 ans tombait du train qui traversait la Suisse, de l'Allemagne vers l'Italie. Grièvement blessé, l'homme était devenu incapable de travailler. Plus de huit ans après les faits, un accord est intervenu devant le Tribunal cantonal bernois entre l'intéressé et les CFF, a-t-on appris hier. Les CFF s'engagent à verser 120 000 francs à la victime.

se souvient avoir pris place dans un compartiment du train. Puis, c'est le trou noir, jusqu'à son réveil, à l'hôpital. C'est la responsabilité civile causale extrême qui engage les CFF dans ce cas, même si une faute de leur part n'a pas pu être prouvée. Une enquête pénale et les déclarations de divers témoins n'ont pas pu apporter d'éclaircissements dans ce cas.

Dans le montant du dédommagement, ont été considérés notamment le faible revenu

de la victime, son âge ainsi que les prestations auxquelles elle a droit.

Interrogé, Urs Haller, du service de presse des CFF, a rappelé qu'il était extrêmement rare que des passagers tombent du train. Le verrouillage automatique des portes a largement contribué à la disparition de ce genre d'accidents. Il est arrivé autrefois, justement dans des trains internationaux, que des passagers tombent du train, confondant dans l'obscurité la porte de sortie avec la porte des W.-C.

Les circonstances de l'accident sont peu claires. L'homme

Escroc extradé

COIRE (AP). - Le Grison Beat Caduff, qui a escroqué plus de 500 touristes suisses en France entre 1985 et 1987, a été extradé vers la Suisse. Il a été placé en détention préventive à Coire car il a commis plusieurs délits dans les Grisons avant de sévir en France. Les auto-

rités françaises l'ont remis à la Suisse vendredi passé, a indiqué la police cantonale grisonne.

Agé de 28 ans, Beat Caduff sévissait dans le sud de la France et recourait toujours au même procédé: lorsqu'il rencontrait des touristes suisses, il leur racontait que

ses bagages et son argent lui avaient été dérobés. Il faisait appel à leur bon cœur, promettant de les rembourser une fois de retour en Suisse. Ce qui ne fut jamais le cas.

Caduff avait été arrêté le 5 août 1987 à Nîmes grâce aux indications d'un couple qu'il avait grugé.

ABB LICENCIE

Un cas particulier?

ZURICH - BERNE (AP). - La suppression de 2500 emplois (15% de l'effectif) chez Asea Brown Boveri a relancé le débat sur l'avenir de l'industrie helvétique. Si les conditions-cadre de l'économie en Suisse font l'objet d'analyses parfois divergentes, les milieux patronaux et syndicaux sont toutefois d'accord que le cas d'ABB est particulier et n'est pas représentatif de la situation générale de l'industrie helvétique. C'est ce qui ressort d'une enquête effectuée hier par AP.

Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, rappelle que l'emploi a augmenté ces dernières années dans l'industrie des machines et la métallurgie. Les suppressions d'emplois annoncées par ABB sont sans doute radicales et abruptes du point de vue social mais on ne saurait toutefois généraliser et parler d'une situation dramatique.

Analyse semblable du côté de la Société suisse des constructeurs de machines (VSM): il ne faut pas oublier que l'industrie

des machines a joué un rôle de moteur pour l'emploi en Suisse dans les années 1985-1986. Aujourd'hui encore, avec 330 000 personnes occupées, cette branche reste, et de loin, le principal secteur industriel suisse.

Au Vorort, on estime par ailleurs que les conditions-cadre pour la place industrielle suisse restent favorables, offrant toujours quelques avantages par rapport à d'autres pays. Si la situation de la Suisse s'est détériorée à certains égards, c'est parce qu'elle a été rattrapée par d'autres pays.

AFFAIRE TSCHANUN

Le procureur recourt

ZURICH (AP). - L'affaire Tschanun n'est probablement pas close. Le procureur Marcel Bertschi a en effet introduit, aux échelons cantonal et fédéral, une demande en nullité à titre préalable du jugement rendu lundi par la Cour suprême zurichoise. Il attendra toutefois le jugement écrit avant de décider du maintien de sa demande, selon un de ses collaborateurs.

Günther Tschanun, pour sa part, n'a pas encore fait savoir s'il ferait recours.

Le procureur avait demandé la réclusion à vie pour assassinats et tentative d'assassinat. Le tribunal, cependant, estimant que la responsabilité de l'accusé était fortement diminuée, l'avait condamné à dix-sept ans de réclusion pour quadruple meurtre.

Günther Tschanun, chef de la police zurichoise des constructions, avait abattu quatre de ses collaborateurs, en avril 1986, et blessé grièvement un cinquième. Devant le tribunal, il avait affirmé n'avoir pas prémédité son crime.

COMMERCE DE DÉTAIL

Fléchissement en janvier

BERNE (ATS). - Les chiffres d'affaires nominaux du commerce de détail ont fléchi de 0,1% entre janvier 1987 et janvier 1988, a indiqué l'Office fédéral de la statistique, hier. Comparativement à l'année précédente, on a relevé un accroissement de 2,3% en décembre 1987 et de 1,7% en janvier 1988. L'office précise cependant que le mois de janvier de cette année comptait un samedi de moins que le mois de janvier 1987. Les ventes ont également pâti du manque de neige.

trées en janvier a évolué différemment selon les groupes de marchandises. Comparativement à l'année dernière, les commerces de produits alimentaires, de boissons et de tabacs ont enregistré une baisse de 1,0% de leur chiffre d'affaires et ceux de l'habillement et des textiles, un fléchissement de 0,1%. Dans l'ensemble des autres branches, le chiffre d'affaires a augmenté de 1,4% par rapport à janvier 1987. Les combustibles et carburants, les articles de sport, la mercerie, les produits chimiques et articles de droguerie et la bonneterie ont accusé une baisse alors que

la vente de meubles, d'automobiles, d'articles en papier, de machines de bureau, de chapeaux et de parapluies a progressé.

En termes réels, pour le mois de janvier, le montant total des ventes, sur la base de l'indice suisse des prix à la consommation, a été de 0,8% inférieur à celui du même mois de 1987. Par groupe de marchandises, il a diminué de 2,4% pour les produits alimentaires, les boissons et les tabacs et de 1,8% l'habillement et les textiles. Dans l'ensemble des autres branches, il s'est accru de 2,3% par rapport à l'année passée.

Le montant des ventes enregistrées

Des fleurs pour les malades

BERNE (ATS). - 30 000 malades recevront des fleurs à l'occasion de la journée qui leur est consacrée, dimanche. Elles leur seront remises par des auxiliaires de santé Croix-Rouge, a indiqué un communiqué de l'organisation, hier. L'initiative de la Croix-Rouge a pour but de promouvoir le dialo-

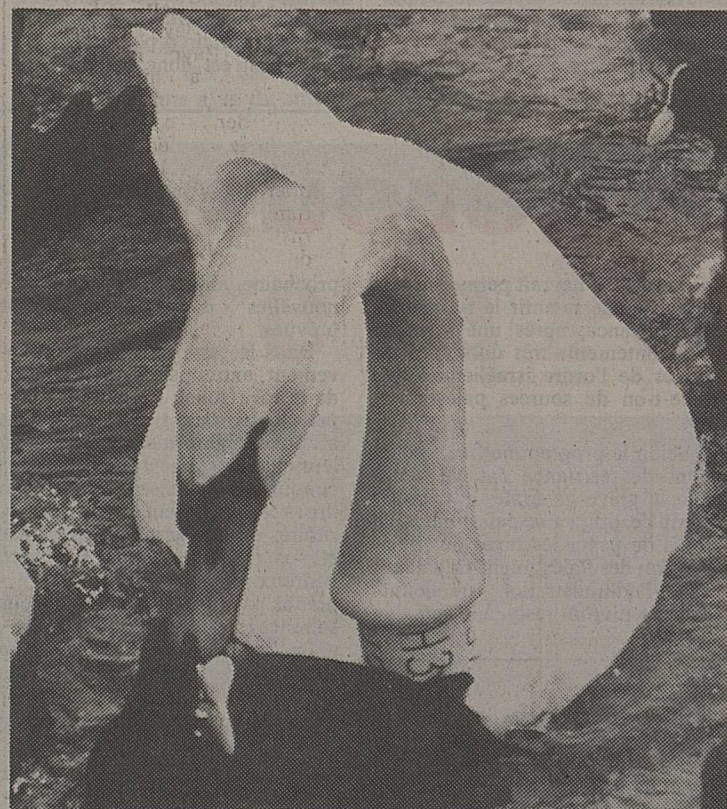
gue entre malades et bien-portants. En outre, les quatorze organisations les plus importantes de la santé publique sont réunies dans un comité Journée des malades, ont lancé un appel sur le thème «la maladie n'est pas une faute».

Comme l'indique son auteur, le professeur Jean Starobinski, de

Genève, pour comprendre le malade, il faut d'abord écarter toute idée de faute. Il faut en effet surmonter l'idée que la maladie est une faute, manière de penser qui découle d'une attitude religieuse primitive et imparfaite. En matière de santé, les effets pervers de la civilisation sont l'expression de l'insuffisance des normes en vigueur. Il faut en définir de nouvelles en multipliant les expériences. La sympathie reste pourtant le moteur premier de toute approche de la maladie.

CYGNES BAGUÉS

Neuchâtel s'inquiète



NEUCHÂTEL (AP). - Des pêcheurs et des habitués du lac de Neuchâtel sont mécontents de voir des cygnets portant des colliers très serrés autour du cou. Ces derniers ont été placés par un étudiant chaux-de-fonnier qui observe les déplacements des cygnets sur les lacs de Neuchâtel, Biègne et Morat. Il a obtenu l'autorisation de la station ornithologique de Sempach (LU) et de l'Etat de Neuchâtel.

qui estiment superflu d'infliger ces colliers aux cygnets, la pose de bagues étant suffisante pour observer les mouvements de ces oiseaux. Plusieurs cygnets ont déjà été délivrés de leurs colliers par des pêcheurs ou des habitués du lac.

L'inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche va se rendre au port pour constater la chose. En outre, des réclamations ont été adressées à la station ornithologique de Sempach.

CROIX-ROUGE

Un concours photo

GENÈVE (ATS). - Un concours international de photographie sous le thème «Les enfants dans l'objectif» a été lancé hier sous le patronage de l'ancien président de la Confédération Pierre Aubert. Il est ouvert aux photographes amateurs ou professionnels qui ont jusqu'à la mi-mai pour présenter leurs meilleures photos d'enfants jouant,

pratiquant un sport ou pris simplement en portrait. Une collecte accompagne le concours.

Les auteurs des cinq meilleures photos gagneront un voyage pour deux personnes au Japon ainsi qu'un appareil photo. Différentes catégories sont prévues pour favoriser la participation des jeunes.

PRESSE SUISSE

Parution du catalogue 1988

BERNE (ATS). - L'édition de 1988 du catalogue de la presse suisse vient de paraître, a annoncé hier un communiqué de l'Association d'agences suisses de publicité (AASP). Cette brochure contient toutes les informations essentielles sur les journaux suisses, les feuilles officielles et les feuilles d'annonces et, séparément, les périodiques s'adressant à un grand public. Une statistique donne en outre un aperçu sur la structure de la presse suisse selon les critères du tirage et du nombre de parutions par semaine et par langue.

- FLUMS (SG) (ATS). - Un homme de 77 ans, Paul Hobi de Berschis, a perdu la vie hier après-midi dans un accident de la circulation survenu à Flums. Comme l'a communiqué hier la police saint-galloise, la victime, au guidon d'une motocyclette, a été renversée par une jeep, qui a surgi d'une route latérale.
- GENÈVE (ATS). - L'évolution favorable de l'entrée de commandes permettra à la Société genevoise d'instruments de physique (SIP) de rétablir progressivement, dans le courant de l'été prochain, un horaire de travail normal, a écrit la SIP hier.

Le beurre à la baisse

LAUSANNE (ATS). - Toutes les sortes de beurre de choix produites dans des beurrieres centrales et distribuées en emballages de 100 et 200 grammes par les entreprises associées à la Butyra (centrale suisse du ravitaillement en beurre) seront vendues à prix réduit dès le 9 mars, a annoncé hier l'agence CRIA, à Lausanne. La réduction sera de 30 centimes par plaque de 100 g et de 60 centimes par plaque de 200 g. Une estampille rouge «prix réduit» sera apposée sur l'emballage. Le délai de vente est limité au 29 mars.

IL TOMBE DU TOIT DE LA PRISON

« André » se blesse

TRÉVISE (AP). — A peine retourné en prison, Roberto Succo, le psychopathe meurtrier de l'inspecteur Morandin en janvier à Toulon, a tenté la belle mais il s'est grièvement blessé en sautant du toit de la prison de Trévis.

Le déséquilibré avait été arrêté dimanche soir à Conegliano après une longue cavale ponctuée de meurtres et de vols qui l'avait conduit de France en Suisse, puis en Italie.

Succo n'en est pas à sa première évasion. Après sa condamnation en 1985 pour le meurtre de ses parents, il avait réussi à s'évader en juin 1986 de l'hôpital psychiatrique où, déclaré schizophrène, il avait été interné. Ce fut l'occasion de donner libre cours à sa folie meurtrière puisque son nom est associé à six meurtres.

Hier matin, Succo a tenté à nouveau le tout pour tout. Selon la police, il a profité d'une promenade dans la cour pour échapper à ses gardiens, escalader un mur et gagner le toit du bâtiment de trois étages. Signe de son déséquilibre, il a commencé à se dévêtir, s'arrêtant à ses sous-vêtements, puis il a entrepris de bombarder de projectiles divers les véhicules de police qui avaient pris position autour du bâtiment.

Dans le même temps, il deman-

daît à s'entretenir avec les journalistes pour les informer de son projet de se rendre en Sicile. Apparemment son intention était sérieuse puisque, dans sa cellule, les policiers ont découvert, selon l'agence Ansa, une carte de la Sicile sur laquelle avait été fléché un parcours d'évasion.

Puis, tout d'un coup, alors que le siège durait depuis une heure, le déséquilibré s'est précipité dans le vide et s'est grièvement blessé.

Cette tentative d'évasion intervient alors que les interrogatoires de Succo avaient à peine commencé. Il était difficile de savoir hier après-midi si son état permettait de l'entendre.

Succo, alias « André » dont les photos avaient été placardées sur les murs du métro de Paris, était toujours en possession, au moment de son arrestation, de l'arme avec laquelle il avait abattu de sang-froid l'inspecteur Michel Morandin.

Après ce meurtre, Succo avait pris la fuite à bord d'une Alfa Romeo et il devait commettre une série d'agressions et de vols en Suisse. Son véhicule avait été retrouvé près de la gare de Berne, avec à l'intérieur des effets paramilitaires et un Manhurin de la police.

A partir de ces éléments, les po-

liciers français établissaient un lien avec une série d'agressions commises dans les Alpes: meurtre du policier Michel Castillo à Chambéry le 2 avril 1987 et surtout la double disparition, le 27 avril 1987, du docteur Astoul, dont le corps a été découvert dans une grange près d'Aix-les-Bains, et de France Vu Dihn, une Eurasienne demeurant à Annecy.

Les gendarmes de la section des

recherches de Chambéry souhaiteraient également entendre Succo sur le meurtre de Claudine Duchossal découverte nue le 24 octobre 1987 dans sa résidence d'été de Verrier-du-Lac près d'Annecy, sur l'agression et la tentative de viol de Nicole Veillet, le 27 juin 1987, à Pugny (au-dessus d'Aix-les-Bains). Toutes ces affaires ont un point commun: un homme vêtu d'effets paramilitaires.



Roberto Succo est emmené sur une civière après sa folle tentative d'évasion de la prison de Trévis. Peu après cette scène, le directeur du pénitencier a annoncé que Succo serait transféré dans un autre établissement « plus sûr ». Il a refusé d'en dire davantage. On a encore appris qu'un juge de Toulon se rendrait prochainement en Italie pour interroger le meurtrier.

GUERRE IRAN-IRAK

Missiles contre Téhéran

BERNE - BAGDAD - TÉHÉRAN (ATS). — Près de huit ans après son déclenchement, la guerre entre l'Irak et l'Irak connaît un nouveau tournant. L'Irak est désormais capable d'atteindre la capitale de son ennemi juré par une nouvelle arme, des missiles d'une portée de 650 kilomètres. Jusqu'à présent, les 500 kilomètres séparant la capitale iranienne de la frontière mettaient Téhéran à l'abri de telles attaques. Depuis lundi soir, la guerre des villes, qui a continué à faire rage hier, a donc pris une nouvelle physionomie.

Quatorze missiles, selon Bagdad, ont atteint la capitale iranienne depuis la reprise de l'offensive. L'Irak, de son côté, a confirmé pour la première fois que les

bombardements sur sa capitale étaient le fait de missiles. Enfin, Téhéran a demandé à la population de la capitale irakienne de quitter leur ville pour se mettre à l'abri de représailles.

L'Irak a commencé ses tirs de missiles sur Téhéran lundi soir, en représailles, selon Bagdad, au tir de deux missiles iraniens lundi matin sur la capitale irakienne. L'état-major irakien a précisé que son armée disposait d'un nouveau missile d'une portée de 650 km. Selon Bagdad, les missiles utilisés sont de production irakienne, et peuvent atteindre leur objectif avec une haute précision. La production de ces missiles avait été annoncée en août dernier.

L'offensive à coups de missiles

sol-sol contre Téhéran, jusqu'à présent à l'abri de ces engins en raison de son éloignement de la frontière (500 kilomètres), alors que Bagdad en est à moins de 150 km et donc beaucoup plus vulnérable, risque de durer longtemps, estiment les observateurs.

Dans le même temps, l'aviation irakienne n'est pas restée inactive. Elle a, selon un porte-parole militaire irakien, mené hier après-midi deux raids contre les villes iraniennes de Hamdan et Zanjan, dans l'ouest de l'Irak.

Les responsables iraniens justifient leur intention de riposter par le fait que l'Irak ne comprend « que le langage de la coercition, la politique de tirer pour tuer », et que l'Irak est donc déterminé à

montrer « qui est le plus fort lorsque l'on en vient à une démonstration de force ». L'Irak fait officiellement état de son côté de sa volonté de « détruire Téhéran et ensevelir ses dirigeants sous les décombres ».

Selon des milieux diplomatiques dans le Golfe, il n'est pas exclu que l'Irak ait délibérément provoqué ces derniers jours cette nouvelle escalade pour tenter de briser la situation de « ni guerre ni paix » actuelle dans le conflit. Ces milieux notent en effet l'« impatience » des dirigeants irakiens devant l'incapacité du Conseil de sécurité de l'ONU à faire appliquer par l'Iran la résolution 598 ordonnant un cessez-le-feu.

Jeu dangereux en Israël

JÉRUSALEM (ATS/AFP/Reuter). Les responsables du soulèvement palestinien dans les territoires occupés ont appelé hier leurs troupes à s'organiser dans leur lutte contre « l'occupant israélien ».

L'appel lancé hier par la « direction unifiée du soulèvement populaire dans les territoires occupés » vise à donner un second souffle au mouvement d'insurrection palestinien, ont indiqué plusieurs sources palestiniennes. Le communiqué de la « direction unifiée » appelle à une meilleure organisation

de la lutte et devrait permettre aux activistes de ralentir le rythme de la résistance, après une semaine d'affrontements très durs avec les forces de l'ordre israéliennes, estime-t-on de sources palestiniennes.

Selon le programme fixé, les actions de résistance passive, telles que la grève générale, le déploiement de drapeaux palestiniens, le refus de payer les taxes ou la démission des Palestiniens travaillant dans l'administration israélienne, se poursuivront jusqu'à la semaine

prochaine, au cours de laquelle de nouvelles manifestations sont prévues.

Dans le camp adverse, le mouvement extrémiste israélien Bloc de la foi (Goush Emounim) a appelé dans des tracts, écrits en arabe, les Palestiniens à renoncer à leur lutte. « Vos dirigeants vous conduiront au désastre », peut-on lire. « Notre présence dans les territoires est une garantie, pour vous et vos fils, de continuer à vivre heureux à nos côtés. Ne vous méprenez pas sur nos intentions, nous sommes ici pour l'éternité. »

En Cisjordanie et à Gaza, on ne signalait hier après-midi que des

affrontements sporadiques, de moindre intensité que ceux qui ont marqué durant cinq jours la visite de M. Shultz. Toutefois, un manifestant a été blessé par balles au nord de Naplouse et plusieurs manifestations se sont déroulées dans cette région, signale-t-on de source palestinienne.

Par ailleurs, des membres du Likoud, auquel appartient le président du Conseil israélien Yitzhak Shamir, ont réclamé hier le renvoi du général Amram Mitzna, responsable militaire de Cisjordanie occupée, parce qu'il a fait arrêter des soldats filmés en train de molester des Palestiniens.

Rancune tenace...

VERDUN (AP). — Au terme d'un débat particulièrement houleux, dans la nuit de lundi à mardi, le conseil municipal de Verdun (Meuse) a décidé que le nom du général Pétain serait retiré du tableau des « citains » de la ville.

M. Barat-Dupont (sans étiquette, mais de tendance majoritaire actuelle), avait à l'insu de son conseil municipal fait graver récemment le nom du général Pétain comme citoyen d'honneur de la ville au même titre que d'autres héros.

Ce nom avait été retiré, égale-

ment à l'insu du conseil municipal, dans les années quarante par le maire d'alors. Toujours est-il que l'opposition et même la majorité se sont mises d'accord pour que cette réinscription disparaisse.

Le maire, qui est également favorable au retour des cendres du maréchal Pétain à Douaumont, a tenté de se justifier en séparant le maréchal Pétain « traître de la Seconde Guerre mondiale » du général Pétain « héros de Verdun » en 1916, et réhabilité par lui comme citoyen d'honneur de Verdun, et inscrit comme tel sur le tableau.

BEYROUTH

Deux otages libérés

BEYROUTH (ATS/REUTER). — Les ravisseurs de deux employés scandinaves de l'ONU enlevés le 5 février près du port de Saïda, au Sud-Liban, ont annoncé mardi qu'ils les avaient libérés. Dans un communiqué remis à une agence de presse internationale à Beyrouth-Ouest, les Cellules révolutionnaires disent avoir libéré le Suédois Jan Stening et le Norvégien William Joergensen. Le communiqué est accompagné d'une photo en couleurs des deux captifs. Des responsables de l'Office de travaux et de secours de l'ONU pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), pour lequel ils travaillaient, ont pu confirmer leur libération.

PRÉSIDENT DÉMISSIONNÉ

Menaces sur le Panama

PANAMA (ATS/AFP). — La crise politique du Panama, relancée par un démarrage en force de la seconde journée de grève générale lancée par l'opposition, menaçait hier de dégénérer en affrontements de rues, tandis que l'appareil militaire multipliait les menaces à l'égard des « séditions ».

La grève illimitée à laquelle les salariés et entreprises panaméens ont été appelés par les responsables de la croisade civique, qui regroupe une centaine d'organisations, a gagné de la force tout au long de sa première journée lundi.

Ses promoteurs estimaient hier que le mouvement, qui vise le départ du général Manuel Noriega, chef des forces armées et « homme fort » du pays, touchait 90 % du commerce, de l'industrie et de la banque.

Ce nouvel élan de la contestation intérieure fait suite à la brutale destitution du président Eric

Arturo Delvalle, vendredi dernier, et à son remplacement dans des conditions jugées fort peu démocratiques par M. Manuel Solis Palma, ancien ministre de l'Éducation. M. Delvalle avait tenté de limoger le tout-puissant commandant des forces de défense.

Tandis que la présence de la police s'est renforcée dans les rues de la capitale, des menaces très explicites ont été adressées aux commerçants qui s'associaient à la grève. Le chef de la police en personne, le colonel Leonidas Macias, a réaffirmé que ses brigades ne s'opposeraient pas aux pillages de supermarchés qui auraient fermé leurs portes, « car le peuple doit s'alimenter », a-t-il dit.

C'est dans une veine populiste et farouchement anti-américaine que le Gouvernement panaméen organise sa riposte aux critiques qui ont afflué ces derniers jours, tant de l'intérieur que de l'é-

AFGHANISTAN

Négociations pour rien?

GENÈVE (AP). — Après six ans de négociations, les pourparlers indirects entre le Pakistan et le régime communiste de Kaboul reprennent aujourd'hui à Genève pour régler peut-être définitivement le conflit afghan qui dure depuis huit ans.

L'intervention, au début du mois dernier, du numéro un soviétique a permis d'accélérer le processus de paix. Mikhail Gorbatchev a annoncé le 8 février que son pays était prêt à retirer ses troupes d'Afghanistan à partir du 15 mai si les deux délégations arrivent à un accord avant le 15 mars. Les 115 000 soldats soviétiques pourraient alors quitter l'Afghanistan dans un délai de dix mois.

M. Diego Cordovez, le négociateur de l'ONU qui fait la navette entre les deux parties (le Pakistan, qui représente la résistance afghane, ne reconnaît pas l'actuel Gouvernement de Kaboul), a donc deux semaines pour aboutir.

Un délai difficile à tenir,

compte tenu des obstacles qui parsèment encore la route d'un éventuel règlement pacifique. Les négociateurs vont en effet devoir répondre à la question: qui gouvernera l'Afghanistan lorsque le dernier soldat soviétique aura quitté Kaboul?

Le Pakistan soumet le règlement du conflit à l'instauration d'un gouvernement de transition qui remplacerait l'actuel régime de Kaboul. Islamabad soutient que cette solution est la seule qui puisse empêcher une effusion de sang après le départ de l'Armée rouge et permettre le retour des cinq millions d'Afghans réfugiés à l'étranger (3,5 millions au Pakistan, deux millions en Iran).

Une solution dont l'actuel Gouvernement afghan de M. Najibullah ne veut bien entendu pas entendre parler. L'ambassadeur d'Afghanistan à Moscou a d'ailleurs accusé hier le Pakistan de « compromettre les chances de la paix ».

34

AGITATION NATIONALISTE

Couvre-feu en URSS

MOSCOU (AP). — Le couvre-feu a été décrété à Sumgait, où les incidents entre Azeris et Arméniens ont fait « un certain nombre de blessés », a déclaré hier le porte-parole du Ministère soviétique des affaires étrangères, M. Gennady Guerassimov.

Selon M. Guerassimov, le calme serait revenu dans cette région de l'Azerbaïdjan qui compte une minorité d'Arméniens, mais le climat serait toujours tendu. Selon certaines informations, les incidents auraient fait au moins deux morts ces derniers jours.

Pour expliquer pourquoi les journalistes n'étaient pas autorisés

à se rendre sur place, le porte-parole, qui tenait sa conférence de presse hebdomadaire, a déclaré: « Alors que les passions se calment et que la vie commence à redevenir normale, l'arrivée de journalistes dans cette région peut conduire à une intensification des sentiments nationalistes. »

Interrogé sur les informations selon lesquelles des chars soviétiques patrouillent dans les rues de Sumgait, où des Azeris s'en prennent à la minorité arménienne, M. Guerassimov a répondu: « Il y a le couvre-feu. »

1

Sénégal: retour au calme

DAKAR (AP). — La situation était calmée hier dans la région de Dakar, soumise au couvre-feu et à l'état d'urgence, ainsi que sur l'ensemble du territoire sénégalais, après l'arrestation de plusieurs dirigeants de l'opposition, notamment M. Abdoulaye Wade, principal concurrent du président Abdou Diouf lors des élections de dimanche dernier.

Des troubles avaient commencé dès l'annonce de la victoire du président sortant avec 77% des suffrages, l'opposition accusant M. Abdou Diouf de fraude électorale.

M. Abdoulaye Wade, secrétaire général du Parti démocratique sé-

négalais (PDS), ainsi qu'un certain nombre d'autres responsables de ce parti et du Parti pour l'indépendance et le travail (PIT) ont été interpellés lundi en début de soirée à Dakar, confirmant-on hier de source policière.

Ils étaient interrogés depuis dans le cadre d'une information judiciaire pour atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat.

L'état d'urgence a été proclamé dans la région de Dakar pour rétablir « une situation normale » et « sauver la démocratie sénégalaise », a expliqué hier le président Abdou Diouf.

ELLE VEUT L'AUGMENTER

IL L'ÉTRANGLE!

BOURG-EN-BRESSE (AP). — Les assises de l'Ain ont condamné hier soir à vingt ans de réclusion criminelle Robert Ferres, 24 ans, qui avait tué sa logeuse âgée de 76 ans, parce qu'elle voulait augmenter de 50 francs français (12 francs) son loyer. Mme Yvonne Pernod logeait Robert Ferres pour 250 francs français (62 francs) par mois. Elle avait annoncé l'augmentation à son jeune locataire qu'elle allait l'augmenter et lui avait réclamé par la même occasion les trois mois de retard. Robert Ferres, au chômage depuis peu, est alors entré dans une violente colère et a étranglé sa logeuse.

gradées et ont atteint un point de rupture de facto, dans la mesure où Washington refuse de reconnaître le nouveau président et considère toujours M. Delvalle comme le chef d'Etat légitime du Panama.

Le Crédit Suisse s'en va

C'est dans cette « ambiance » que nous parvenait hier ce soir le communiqué suivant du Crédit Suisse: « Le Crédit Suisse a décidé de fermer à fin avril 1988 la succursale qu'il avait ouverte en 1982 à Panama. Ses activités qui se limitaient presque exclusivement aux affaires « offshore », ont déjà été largement reprises par d'autres succursales, notamment Miami et Nassau. Les événements que traverse actuellement l'Amérique latine ont conditionné cette décision, ainsi que le resserrement de notre organisation. » Voilà qui se passe de tout commentaire...